République du Bénin
Ministère des Enseignements
Maternel et Primaire (MEMP)

Fonds des Nations Unies
pour l'Enfance (UNICEF)

RAPPORT D'EVALUATION DES QUATRE INNOVATIONS EDUCOM : version finale

Laboratoire d'Appui au Management
et des Etudes Novatrices (Laboratoire AMEN)
E-mail : laboamen@yahoo.fr

Juin 2014

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS *5*

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES *6*

LISTE DES TABLEAUX *8*

RESUME ANALYTIQUE *9*

INTRODUCTION *16*

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE *18*

2.1. Mandat **18**

2.2. Critères, portée et questions d'évaluation **18**

2.3. Phase préparatoire de la mission **19**

2.3.1. Analyse de la documentation disponible et des données secondaires 19

2.3.2. Techniques et outils de collecte des données 19

2.3.3. Constitution de l'échantillon de communes et d'écoles 20

Tableau 1 : Echantillonnage des communes ciblées pour l'évaluation **22**

Tableau 2 : Liste des écoles cibles retenues. **23**

2.3.4. Agents de collecte des données et leur sélection 23

2.4. Phase de collecte de données **24**

2.4.1. Acteurs interrogés et leurs caractéristiques sociales, économiques et culturelles 24

Tableau 3 : Point des acteurs rencontrés pour la collecte de données **25**

Tableau 4 : Répartition des CM selon leur niveau d'instruction **27**

2.4.2. Approche d'intervention et supervision des travaux 27

2.4.3. L'exploitation et le traitement des données 28

2.4.4. Difficultés de la mission 28

3. RESULTATS DE L'ANALYSE EVALUATIVE *29*

3.1. Historique et couverture géographique des quatre innovations EDUCOM **29**

3.2. Présentation des quatre innovations **30**

3.3. Résultats de l'analyse des évaluations précédentes portant sur les quatre innovations **35**

3.3.1. Evaluation à mi-parcours de 2001 par le Laboratoire d'Ingénierie de Formation et d'Assistance en développement Local (LIFAD) 35

3.3.2. Evaluation de 2005 par Wallace sur la Documentation des projets 3S- Ado (Santé et Services Sociaux des adolescentes) et Environnement sans SIDA ni Paludisme (ESIP) 36

3.3.3. Evaluation et actualisation du Paquet Educatif Essentiel (PEE) pour l'accélération de la scolarisation des filles au Bénin en 2009 par A. Gnimadi 36

3.3.4. Evaluation du Paquet Educatif Essentiel (PEE) pour l'accélération de la scolarisation des filles au Bénin en 2010 par Garnier et Gbénou 37

3.3.5. Recommandations découlant des différentes évaluations précédentes 37

3.3.6. De la mise en œuvre des recommandations formulées par les évaluations précédentes 38

Tableau 5 : Synthèse des recommandations découlant des évaluations précédentes **39**

3.4. Performances et limites des quatre innovations EDUCOM **40**

3.4.1. Analyse de la cohérence et de la pertinence des quatre innovations par rapport à la politique éducative. 40

3.4.2. Analyse de la cohérence de la logique d'intervention des quatre innovations. 44

Tableau 6: Résultat en liaison avec les quatre innovations attendu assorti des indicateurs 45
3.4.3. Analyse du mécanisme de la mise en œuvre des quatre innovations. 45
3.4.4. Analyse de la pertinence des quatre innovations EDUCOM du point de vue de l'appréciation des acteurs 49
3.4.5. Appréciation de l'efficacité des quatre innovations EDUCOM 52

Tableau 7 : Exécution physique du Programme Education de base (Coopération Bénin-UNICEF 2009-2013 53

Tableau 8 : Appréciation du niveau d'obtention des résultats visés par chacune des innovations . 54

Tableau 9 : Système fille pou fille dans les écoles EDUCOM 2012-2013..... 58
3.4.6. Appréciation de l'efficience des quatre innovations EDUCOM 65
3.4.7. Analyse de la durabilité des quatre innovations EDUCOM. 66
3.4.8. Analyse de l'impact des quatre innovations EDUCOM. 68

Graphique N°3 : Evolution du taux de participation féminine par classe de 2009-2010 à 2011-2012 au niveau national..... 71

Graphique N° 4: Evolution du taux de participation féminine de 2009-2010 à 2011-2012 au niveau national, des communes témoins et des communes EDUCOM 72

Tableau 10 : Répartition des ménages enquêtés selon leur statut et leur perception actuelle sur la scolarisation des filles..... 75

Tableau 11 : Evolution de la perception des répondants cibles sur la scolarisation des filles 76
3.4.9. Analyse de l'adhésion des acteurs aux quatre innovations EDUCOM 78

4. CONCLUSIONS ET LEÇONS APPRISES 80

4.1. Principales conclusions 80
4.1.1. Les points forts des quatre innovations 80
4.1.2 Les points faibles des innovations 83

Tableau 12: Bilan global des quatre innovations EDUCOM 84

4.2. Quelques leçons apprises 86

4.3. Des suggestions pour la poursuite de la mise en œuvre des innovations..... 87
4.3.1. Des implications pour la suite 87

Tableau 13 : Synthèse des suggestions formulées par les différents acteurs rencontrés..... 88

4.4. Recommandations 94

4.5. Mise en œuvre des recommandations 97

ANNEXES 99

Annexe 1 : Termes de référence de la mission d'évaluation des 4 innovations EDUCOM.....100

Annexe 2 : Références Bibliographiques.....108

Annexe 3 : Critères d'évaluation et indicateurs.....109

Annexe 4 : Liste des acteurs rencontrés au niveau central (MEMP et PTF).....111

Annexe 5 : Outils de collecte de données 112

***Annexe 5-1 Matrice d'évaluation des quatre innovations EDUCOM*.....112**

***Annexe 5-2 : Guide d'entretien memp (dc, dpp, dep, point focal educom, ccs/cp)* 119**

***Annexe 5-3 : Guide d'entretien avec les PTF (BORNEFONDEN, SNV, AIDE ET ACTION, CARE INTERNATIONAL, WORLD EDUCATION, PSI/ABMS, UNICEF)* 123**

Annexe 5-4 : Fiche d'observation directe des écoles **127**

Annexe 5-5 : Guide d'entretien Directeurs/ Enseignants **128**

Annexe 5-6 : Guide d'entretien Focus Group CCE **132**

Annexe 5-7 : Guide d'entretien Focus Group APE/ AME/ CLE **135**

Annexe 5-8 : Guide d'entretien Focus Group Elèves **138**

Annexe 5-9 : Questionnaires Médiatrices **141**

Annexe 5-10 : Questionnaires ménages cibles **146**

Annexe 5-11 : Questionnaires ménages témoins **152**

Annexe 6 : CV des Consultants **155**

Annexe 6-1 CV Consultant chef de mission **155**

Annexe 6-2 CV Consultant associé **165**

Annexe 7 : Taux brut d'admission 2006-2007 et 2007-2008 ..... **175**

Annexe 8 : Eléments pour analyse coût-efficacité des quatre innovations EDUCOM(à renvoyer en annexe) **176**

Annexe 9: Données statiques EDUCOM **179**

REMERCIEMENTS

La mission, objet du présent rapport n'aurait pas connu un heureux aboutissement sans l'accompagnement bienveillant de nombreuses personnes. En premier lieu, il convient de rappeler la sollicitude de l'ensemble du personnel de l'UNICEF, notamment le Senior Management de l'UNICEF, puis les cadres des Sections Education et Politiques Sociales.

De même, les membres du Cabinet et les cadres des différentes Directions du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) ont contribué à la réussite de cette mission. La contribution des médiateurs ou médiatrices et celle des points focaux éducation dans les communes, ont également facilité le déroulement des travaux de collecte de données sur le terrain.

Nos remerciements vont aussi aux Chefs de Circonscription Scolaire et aux Conseillers Pédagogiques, avec une mention spéciale aux Maires. Les enquêteurs méritent aussi nos reconnaissances.

Toutes les interviews ont pu se dérouler grâce à la collaboration des Directeurs et Enseignants des écoles sélectionnées, des associations des parents d'élèves et associations de mères d'élèves, des ménages-cibles et témoins, des comités communaux de l'éducation et des élèves.
Que toutes ces personnes trouvent ici, l'expression de nos sincères remerciements pour leur participation.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACE	Agent Contractuel de l'Etat
AME	Association de Mères d'Elèves
APE	Association des Parents d'Elèves/Agent Permanent de l'Etat
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CAPE	Coordination des Associations des Parents d'Elèves
CCE/CSP	Comité Communal de l'Education/Comité Sous-Préfectoral
C/CPS	Chef du Centre de Promotion Sociale
C/CS	Chef de Circonscription Scolaire
CEAP	Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CE1	Cours Elémentaire 1ère Année
CE2	Cours Elémentaire 2ième Année
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CI	Cours d'Initiation
CJL	Centre de Jeunes et Loisirs
CL	Conseil Local de l'Education
CM	Chef de Ménage
CM1&2	Cours Moyen 1ère Année et 2ième Année
CN	Cellule Nationale/Coordination Nationale
CNG	Comité National de Gestion
CP	Conseiller Pédagogique/ Cours Préparatoire
CS	Circonscription Scolaire
CTAP	Conseiller Technique aux Affaires Pédagogiques
CTL	Comité Technique Local
DC	Directeur de Cabinet
DDEC	Direction pour la Décentralisation dans l'Education et de la Coopération
DDEMP	Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire
DEM	Direction de l'Enseignement Maternel
D/EP	Directeur d'Ecole Primaire
DEP	Direction de l'Enseignement Primaire
DEVESOC	Programme d'Appui au Développement Social
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
DPS	Direction de la Promotion de la Scolarisation

EDUCOM	Projet « Education et Communauté »
FADeC	Femmes Actrices de Développement Communautaire
GF	Groupement Féminin/Groupement de femmes
GIZ	Coopération Technique Allemande
IGPM	Inspection Générale Pédagogique du Ministère
MEMP	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAI	Plan Annuel d'Investissement
PDC	Plan de Développement Communal
PDDSE	Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education
PEE	Paquet Educatif Essentiel
PN/EPT	Plan National /Education Pour Tous
PRO-EDUC	Projet de l'Education de Base de Renforcement des Circonscriptions
PSE	Paludisme et SIDA dans nos Ecoles
PSEA	Paludisme et SIDA dans nos Ecoles et Ateliers
PSI/ABMS	Population Service International/Association Béninoise de Marketing Social
PTF	Partenaire Technique et Financier
PTA	Plan de Travail Annuel
RCPA	Responsable Communal pour la Promotion Agricole
3S - Ado	Santé et Services Sociaux des Adolescentes
SG	Secrétaire Général
SPSS	Statistical Package for Social Science
TBA	Taux Brut d'Admission
TdR	Termes de Référence
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH/SIDA	Virus de l'Immuno Déficience Humaine/ Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise
WE	World Education

LISTE DES TABLEAUX

REMERCIEMENTS *5*

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES *6*

LISTE DES TABLEAUX *8*

RESUME ANALYTIQUE *11*

INTRODUCTION *18*

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE *20*

2.1. Mandat **20**

2.2. Critères, portée et questions d'évaluation **20**

2.3. Phase préparatoire de la mission **21**

Tableau 1 : Echantillonnage des communes ciblées pour l'évaluation **24**

Tableau 2 : Liste des écoles cibles retenues. **25**

2.4. Phase de collecte de données **26**

Tableau 3 : Point des acteurs rencontrés pour la collecte de données **27**

Tableau 4 : Répartition des CM selon leur niveau d'instruction **29**

3. RESULTATS DE L'ANALYSE EVALUATIVE *31*

3.1. Historique et couverture géographique des quatre innovations EDUCOM **31**

3.2. Présentation des quatre innovations **32**

3.3. Résultats de l'analyse des évaluations précédentes portant sur les quatre innovations **37**

Tableau 5 : Synthèse des recommandations découlant des évaluations précédentes **41**

3.4. Performances et limites des quatre innovations EDUCOM **42**

Tableau 6: Résultat en liaison avec les quatre innovations attendu assorti des indicateurs **47**

Tableau 7 : Exécution physique du Programme Education de base (Coopération Bénin-UNICEF 2009-2013 ..... **55**

Tableau 8 : Appréciation du niveau d'obtention des résultats visés par chacune des innovations . **56**

Tableau 9 : Système fille pou fille dans les écoles EDUCOM 2012-2013 ..... **60**

Graphique N°3 : Evolution du taux de participation féminine par classe de 2009-2010 à 2011-2012 au niveau national **73**

Graphique N° 4: Evolution du taux de participation féminine de 2009-2010 à 2011-2012 au niveau national, des communes témoins et des communes EDUCOM **74**

Tableau 10 : Répartition des ménages enquêtés selon leur statut et leur perception actuelle sur la scolarisation des filles **77**

Tableau 11 : Evolution de la perception des répondants cibles sur la scolarisation des filles **78**

4. CONCLUSIONS ET LEÇONS APPRISES *82*

4.1. Principales conclusions **82**

Tableau 12: Bilan global des quatre innovations EDUCOM **86**

4.2. Quelques leçons apprises **88**

4.3. Des suggestions pour la poursuite de la mise en œuvre des innovations 89

Tableau 13 : Synthèse des suggestions formulées par les différents acteurs rencontrés 90

4.4. Recommandations 96

4.5. Mise en œuvre des recommandations 99

ANNEXES 101

Annexe 1 : Termes de référence de la mission d'évaluation des 4 innovations EDUCOM.....102

Annexe 2 : Références Bibliographiques.....110

Annexe 3 : Critères d'évaluation et indicateurs.....111

Annexe 4 : Liste des acteurs rencontrés au niveau central (MEMP et PTF) 113

Annexe 5 : Outils de collecte de données 114

***Annexe 5-1 Matrice d'évaluation des quatre innovations EDUCOM*.....114**

***Annexe 5-2 : Guide d'entretien memp (dc, dpp, dep, point focal educom, ccs/cp)* 121**

***Annexe 5-3 : Guide d'entretien avec les PTF (BORNEFONDEN, SNV, AIDE ET ACTION, CARE INTERNATIONAL, WORLD EDUCATION, PSI/ABMS, UNICEF)* 125**

***Annexe 5-4 : Fiche d'observation directe des écoles* 129**

***Annexe 5-5 : Guide d'entretien Directeurs/ Enseignants* 130**

***Annexe 5-6 : Guide d'entretien Focus Group CCE*.....134**

***Annexe 5-7 : Guide d'entretien Focus Group APE/ AME/ CLE* 137**

***Annexe 5-8 : Guide d'entretien Focus Group Elèves*.....140**

***Annexe 5-9 : Questionnaires Médiatrices* 143**

***Annexe 5-10 : Questionnaires ménages cibles* 148**

***Annexe 5-11 : Questionnaires ménages témoins*.....154**

***Annexe 6 : CV des Consultants* 157**

***Annexe 6-1 CV Consultant chef de mission*.....157**

***Annexe 6-2 CV Consultant associé* 167**

Annexe 7 : Taux brut d'admission 2006-2007 et 2007-2008.....177

Annexe 8 : Eléments pour analyse coût-efficacité des quatre innovations EDUCOM(à renvoyer en annexe).....178

Annexe 9: Données statiques EDUCOM.....181

RESUME ANALYTIQUE

Contexte et justification de l'évaluation

Dans le cadre de son appui au processus de développement du Bénin, l'UNICEF accompagne, depuis plusieurs années déjà, le système éducatif national, à travers le Programme Education de Base, l'une des trois composantes du Programme de Coopération Bénin-UNICEF. Cet appui concerne les enseignements maternel et primaire notamment l'éducation des enfants dans des communes du pays ciblées pour leurs faibles indicateurs, en matière de préscolarisation et d'éducation primaire ainsi que le premier cycle du secondaire, pour ce qui concerne les filles vulnérables admises au Certificat d'Etudes Primaires (CEP).

A cet effet, à travers une approche de développement communautaire, des innovations notamment, la fiche de suivi scolaire, le système fille pour fille, le recensement des enfants non scolarisés par ceux allant à l'école et l'éducation par les pairs sont mises en œuvre. Ces innovations, visent à « améliorer la scolarisation des enfants, tout en les aidant à se prendre en charge pour se prémunir contre les fléaux de leur temps, cela en s'appuyant sur l'implication des parents et la participation des enfants eux-mêmes »[1].

Après plus d'une quinzaine d'années de pratique, et surtout au terme du Programme de Coopération Bénin-UNICEF 2009-2013 qui a couvert 18 communes d'intervention, il s'est avéré nécessaire de procéder à une autre évaluation de ces quatre innovations[2]. Il s'agit de permettre au Gouvernement et à ses partenaires de définir les stratégies à développer, y compris des plaidoyers éventuels pour renforcer l'appropriation et la mise à l'échelle nationale de ces innovations.

Objectifs de l'évaluation

L'objectif global de cette évaluation est de « permettre au gouvernement et à ses partenaires de disposer d'informations descriptives et analytiques sur chacune des quatre innovations EDUCOM dans la perspective du renforcement des stratégies nationales d'amélioration de la scolarisation des filles et des garçons ».[3]

Découlant de cet objectif global, trois objectifs spécifiques sont visés par cette évaluation[4] : (i) apprécier la performance des quatre innovations EDUCOM ; (ii) dégager les forces et faiblesses ainsi que les leçons tirées de leur mise en œuvre ; (iii) formuler des recommandations et des stratégies d'amélioration, de même que des mécanismes de

---

[1] *TdR de la mission*

[2] *La première évaluation des innovations EDUCOM faite par le Cabinet LIFAD s'est déroulée en 2001*

[3] *Idem*

[4] *Idem*

pérennisation (extension à l'intérieur des communes d'intervention du Programme, passage à l'échelle nationale).

Méthodologie de l'évaluation

Suivant les prescriptions des Termes de Référence, le Laboratoire d'Appui au Management et des Etudes Novatrices, adjudicataire de l'évaluation, a élaboré et soumis au commanditaire un protocole des travaux qui a servi de cadre de référence à l'évaluation. Il comporte la matrice d'évaluation, les outils de collecte des données, ainsi qu'une description de l'échantillon retenu.

Ainsi, au premier degré, un échantillon de treize communes a été retenu : sur 18 communes d'intervention, 11 ont été ciblées pour l'évaluation, auxquelles deux communes témoins ont été ajoutées. Les onze communes d'intervention ont été retenues par choix aléatoire simple alors que les deux communes témoins (une dans la zone septentrionale et une dans la zone méridionale) ont été retenues par choix raisonné. Les critères qui fondent ce choix sont les suivants : (a) les communes qui ne bénéficient d'aucune des innovations mises en place par le Programme Education de base ; (b) les communes qui ne bénéficient d'aucune autre innovation similaire. Au deuxième degré, un échantillon de 68 écoles a été retenu de commun accord avec le commanditaire sur la base des moyens disponibles et tenant également compte de la taille minimale admise sur le plan de la statistique.

Conformément aux TdR[5] de la mission qui prévoient un dispositif méthodologique en deux temps, cette évaluation s'est déroulée en deux grandes étapes qui se complètent: **(1) une première étape** centrée sur la méthodologie (élaboration du protocole et des outils de collecte des données), le recueil et l'analyse de données de sources secondaires, la collecte d'informations de base et des visites d'une part, des personnes ressources impliquées dans la conception et la mise en œuvre des innovations et d'autre part, des Responsables centraux du MEMP, de l'UNICEF et d'autres PTF (s). L'analyse de ces données a fait l'objet d'un rapport ; **(2) une seconde étape** consacrée à des investigations plus poussées avec la collecte et l'analyse de données primaires.

Au cours de cette évaluation, l'équipe chargée de la conduite de la mission a eu recours à quatre techniques de collecte de données primaires et secondaires : (i) analyse de documents collectés auprès du MEMP et de l'UNICEF ; (ii) des entretiens à l'aide de guides auprès d'une quinzaine de Responsables de structures au niveau central (Cabinet et Directions techniques du MEMP, UNICEF, PTF/ONG tels que World Education, BorneFonden, Aide et Action, Plan Bénin, PSI/ABMS, SNV, et FADEC ; (iii) des observations portant sur les preuves matérielles des quatre innovations et quatrièmement, des entretiens à l'aide de guide avec les acteurs à la base (enseignants, Directeurs, CCS…) ; (iv) des questionnaires d'auto-évaluation en direction des médiateurs (trices) et des ménages cibles et témoins.

[5] TdR de la mission

Au total, 1149 acteurs ont été interrogés sur 1188 ciblés, soit 95,7%.

La mission a été confrontée à des difficultés liées à la période durant laquelle elle s'est déroulée et à l'obtention de certaines données statistiques. En effet, la mission a été effectuée en mai - juin, période au cours de laquelle se déroulent les différents examens professionnels des enseignants et l'examen du Certificat d'Etudes Primaires (CEP) ; c'était également la période de la grande saison des pluies. Nombre d'acteurs n'étaient pas toujours disponibles et la mobilisation n'a pas été aisément réalisée. Vu aussi les charges de l'ensemble de ces personnes en cette période précise, des initiatives ont été prises (réorganisation de la planification) pour exploiter au mieux leur disponibilité au cours de la collecte des données qui est fondamentale afin d'avoir la photographie, la plus fiable possible, de leur perception à propos des quatre innovations dans le temps imparti à cette évaluation.

Les statistiques montrant l'évolution de la scolarisation dans les communes appuyées ont été analysées. Cela impliquait entre autres, (i) une disponibilité de ces données ; (ii) leur désagrégation par classe et par sexe, (iii) l'existence des données relatives aux divers indicateurs (taux de redoublement et taux de promotion, par exemple). Les difficultés d'accès à ces données ont été progressivement surmontées grâce à l'appui de l'UNICEF.

Résultats et conclusions

Les performances analysées sur la base des critères d'évaluation portent sur : (i) la cohérence et la pertinence par rapport à la politique éducative ; (ii) la cohérence de la logique ; (iii)l'appréciation du mécanisme de mise en œuvre ; (iv) l'appréciation de la pertinence par les acteurs ; (v) l'efficacité ; (vi) l'efficience ; (vii) l'impact ; (viii) la durabilité ; (ix) l'adhésion des acteurs aux quatre innovations.

S'agissant de la cohérence, l'analyse a permis de montrer que l'objectif de l'« Education primaire formelle » du Programme de Coopération Bénin-UNICEF, contribue à l'objectif 5 du Cadre d'action de Dakar pour l'EPT et à l'objectif 3 du Millénaire pour le Développement, ainsi qu'à ceux de la Loi d'orientation de l'éducation nationale au Bénin, de la Lettre de Politique du Secteur de l'Education et du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE). Il est donc clairement établi que les quatre innovations EDUCOM, sont bien cohérentes par rapport aux politiques et stratégies nationales de développement du Bénin et aux engagements internationaux.

En ce qui concerne la pertinence des quatre innovations, tous les médiateur/trice (s) (100%), la large majorité des ménages cibles (82,3% à propos des fiches scolaires, 79,9% à propos du système fille pour fille, 80,4% à propos du recensement des enfants non scolarisés par les écoliers et 76,1% à propos de l'éducation par les pairs) des enseignants (75% d'avis favorable des enseignants), 92% des apprenants, 89,6% des parents, 84,6% des Responsables du MEMP reconnaissent que l'opérationnalisation de l'objectif de l'« Education primaire formelle », a effectivement contribué à résoudre les problèmes de disparités entre garçons et filles, en matière de scolarisation des enfants, c'est-à-dire l'accès à un enseignement primaire universel,

son suivi jusqu'à son terme dans des conditions de parfaite égalité d'accès et de qualité. Il en découle que les quatre innovations EDUCOM sont bien pertinentes.

Pour ce qui est de la cohérence de la programmation, la relation causale est bien établie entre objectifs et résultats qui en découlent. Aussi, les indicateurs afférents aux résultats sont-ils bien précis et objectivement vérifiables. On peut en déduire que la logique d'intervention des quatre innovations est bien cohérente.

S'agissant du pilotage, il ressort des avis de la plupart des personnes interviewées, que le fonctionnement du cadre institutionnel n'a pas eu d'impact positif majeur sur la mise en œuvre des activités sur le terrain. Ce cadre pourrait être significativement amélioré pour un meilleur pilotage de la mise en œuvre des innovations en vue d'une plus grande efficacité.

Pour ce qui est de l'efficacité, 85% des responsables du MEMP et la majorité des autres acteurs reconnaissent que les résultats ont été obtenus et que par conséquent, les objectifs ont été atteints. Au titre des résultats cités par les acteurs on peut retenir : (i) un meilleur suivi de la scolarité des enfants par les parents, (ii) une amélioration de la communication entre les parents et les enseignants et (iii) une amélioration des performances des écoliers, (iv) le maintien des filles à l'école, l'amélioration de l'accès et du maintien des enfants à l'école, (v) l'amélioration des taux de scolarisation en particulier des filles, (vi) la prise de conscience des jeunes sur les faits de société (lutte contre les IST et VIH/SIDA, comportements responsables par rapport à la sexualité, grossesses précoces, retard du premier rapport sexuel…), (vii) une plus grande implication des enfants dans la vie de l'école et (viii) l'instruction des enfants de façon ludique.

En ce qui concerne l'efficience, l'appréciation des acteurs et l'analyse coût-efficacité, réalisée permettent de retenir que la mise en œuvre des innovations est efficiente. Au regard des dépenses engagées et des résultats obtenus en 2013, le coût de scolarisation d'une fille, 4 399 FCFA en 2013, est insignifiante en raison des autres bénéficiaires indirects pris en compte.
Selon 80% des responsables du MEMP, il n'est pas possible d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources ou de faire plus avec les ressources utilisées.

Par rapport à la durabilité, l'analyse des données permet d'affirmer que des bases solides de pérennisation du projet sont disponibles, même s'il convient de les renforcer au niveau de la commune (mairie et circonscription scolaire). 60% des acteurs rencontrés estiment que les différentes parties prenantes sont capables de relever les différents défis relatifs à la poursuite de la mise en œuvre des innovations car ils sont sensibilisés aux enjeux en présence. Selon les acteurs, les acquis tels que l'engagement des parents d'élèves à suivre les résultats scolaires de leurs enfants, les effets induits par le système fille pour fille qui s'est généralisé même au niveau des garçons, le dialogue parents-enseignants, fruit de l'ouverture de l'école sur la communauté, constituent autant d'éléments qui fondent cette pérennisation.

Du point de vue de l'impact, les innovations EDUCOM ont effectivement influencé la participation des enfants dans les communes d'intervention. Les effectifs totaux et féminins

ont accru rapidement dans les communes et écoles EDUCOM que dans les autres. On note une évolution à la hausse des effectifs des filles allant de 830 785 (46% du nombre total des inscriptions) en 2009-2010, à 870 213 (47%) en 2010-2011 et 931 875 (47%) en 2011-2012.Cette croissance plus rapide a d'ailleurs permis aux communes EDUCOM de rattraper le retard qui était à la base de leur sélection initiale, même si le taux de participation féminine demeure plus bas que la moyenne nationale. De même, l'analyse permet de retenir que les innovations EDUCOM ont un impact positif indéniable sur la qualité du système éducatif qui s'améliore progressivement comme en témoigne l'évolution des différents comportements enregistrés chez des élèves.

Enfin, l'adhésion des acteurs aux quatre innovations EDUCOM a été effective pour faire aboutir et pérenniser les actions y afférentes, ce qui confirme déjà la performance remarquable soulignée au niveau de la pertinence de ces innovations. La vulgarisation/sensibilisation sur certaines activités est à poursuivre. Par ailleurs, il existe quelques facteurs qui limitent la pérennisation : (i) dotations en fiches de suivi scolaire, (ii) payement des salaires des médiatrices, (iii) élargissement des dons de fournitures et de tenues kaki aux élèves reconnus vulnérables et provenant de familles démunies ; (iv) accompagnement en moyens financiers et matériels.

Quelques leçons apprises

Quelques leçons significatives peuvent être retenues. En effet, l'engagement des communautés à la base (parents d'élèves, élèves) est très déterminant pour la réussite de cette approche de développement communautaire expérimentée dans le système formel d'éducation en zone rurale, milieu souvent hostile à la scolarisation des garçons, notamment celle des filles. De même, l'adaptation des stratégies de mise en œuvre des innovations aux réalités socio culturelles (campagne de sensibilisation de proximité, utilisation des médiatrices et médiateurs qui sont des agents du milieu ou parlant les langues locales, le parrainage des filles par leur ''dada/bèrè'') constitue un facteur important de réussite. L'importance des motivations intrinsèques des acteurs à la base et des partenaires explique leur engagement et les résultats enregistrés. La poursuite de la formation continue des enseignants sur la mise en œuvre des innovations est indispensable en raison des mouvements d'affectations. Enfin, la pérennisation des médiateurs est à envisager car ils constituent les véritables moteurs de la mise en œuvre de ces innovations.

Principales recommandations

Au terme de l'évaluation, les recommandations ci-après constituent autant de sources de préconisations ultérieures et de bases pour proposer des stratégies opérationnelles en vue de la pérennisation de l'expérience. Ces suggestions s'articulent ainsi qu'il suit :

- **À l'attention du MEMP**

Entre autres,

- formaliser le cadre de mise en œuvre des activités EDUCOM par la prise d'un arrêté portant création, composition et attribution des différentes structures de gestion et de pilotage du Programme Education de base et suivre son application ;
- étendre dans un premier temps les innovations à toutes les écoles des 17 communes, la commune de Kétou ayant toutes ses écoles déjà impliquées en veillant à leur intégration dans les Plans communaux de développement (PDC) et les Plans Annuels d'Investissement (PAI) ;**;**
- former et sensibiliser suffisamment les différents acteurs concernés par la mise en œuvre des innovations ;
- assurer la disponibilité permanente et en nombre suffisant des fiches de suivi scolaire ;
- réunir d'urgence un comité technique PTF (s) et MEMP en vue d'harmoniser les contenus du carnet de correspondance et de la fiche scolaire de suivi au cours d'un atelier de mise en commun en vue de la prise en compte des observations des usagers de l'école ;
- institutionnaliser le suivi des activités EDUCOM par leur intégration dans les activités du Réseau d'Animation Pédagogique ;
- intégrer dans les critères de récompense des meilleurs enseignants au moins un critère portant sur les quatre innovations EDUCOM ;
- exprimer le soutien politique et technique de l'autorité ministérielle à travers la prise de mesures prescriptives à propos des innovations EDUCOM (les enseignants faute d'institutionnalisation des quatre innovations n'ont aucune obligation de résultat par rapport à leur mise en œuvre ;
- prévoir un budget suffisant pour la mise en œuvre des innovations ;
- consolider la formation des enseignants à la mise en œuvre des innovations EDUCOM ;
- renouer avec la mise en œuvre de l'ensemble des activités EDUCOM (en particulier les dons de fournitures et les prêts aux groupements féminins) ;

- **À-l'attention de l'UNICEF**

- appuyer les communes en vue de la disponibilité permanente et en nombre suffisant des fiches de suivi scolaire ;

- **À l'attention des Maires**

- assurer la pérennisation des innovations EDUCOM en intégrant leur actions dans les Plans de Développement Communaux (PDC) et les Plans Annuels d'Investissement (PAI) ;
- veiller à terme, à l'habilitation des communautés afin qu'elles arrivent enfin, à se passer des accompagnateurs (UNICEF et MEMP) par la mise en place de ressources nécessaires à l'acquisition des moyens et matériels indispensables pour la mise en œuvre des innovations EDUCOM ;
- .améliorer les conditions de travail des médiateurs/médiatrices pour qu'elles (ils) se consacrent davantage aux activités.

INTRODUCTION

En application des directives et recommandations de la Conférence Mondiale sur « l'Education Pour Tous » tenue en Mars 1990 à Jomtien en Thaïlande, Conférence qui a affirmé avec force que « toute personne, enfant, adolescent ou adulte, doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux »[6], le Bénin et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) ont convenu, depuis 1994, d'une coopération dynamique en faveur de la mère et de l'enfant. Le premier programme quinquennal conçu à cet effet a couvert la période allant de 1994 à 1998, le second va de 1999 à 2003, le troisième de 2004 à 2008, le quatrième de 2009 à 2013 et, celui en vigueur, de 2014 à 2018. Dans ce cadre, le Programme Education de Base, l'une des quatre composantes[7] du Programme de Coopération Bénin-UNICEF, accompagne l'ensemble du système éducatif béninois, notamment l'éducation des enfants dans des communes ciblées pour leurs faibles indicateurs, en matière de préscolarisation et d'éducation primaire[8], ainsi que le premier cycle du secondaire, pour ce qui concerne les filles vulnérables admises au CEP.

Conçue selon une approche de développement communautaire, cette composante vise la prise en compte des besoins éducatifs des enfants en âge d'aller à l'école et ceux des adolescents et adolescentes âgés de 10 à 17 ans non scolarisés ou précocement déscolarisés, ainsi que des appuis aux niveaux central, déconcentré et décentralisé.

En outre, cette composante contribue à l'amélioration de l'accès, du maintien et des performances scolaires des garçons et des filles, en particulier dans les communes à faible indicateurs d'accès et d'achèvement.

Pour atteindre cet objectif, en dehors des ressources humaines, matérielles et financières déployées, plusieurs stratégies sont mises en œuvre dans et autour des écoles ciblées, notamment les innovations EDUCOM : la fiche scolaire, le système fille pour fille, le recensement des enfants non scolarisés par ceux allant à l'école et l'éducation par les pairs.

Ces innovations visent à *« améliorer la scolarisation des enfants, tout en les aidant à se prendre en charge pour se prémunir contre les fléaux de leur temps, cela en s'appuyant sur l'implication des parents et la participation des enfants eux-mêmes »*[9].

Une telle amélioration, en termes de scolarité, d'apprentissage ou d'acquisition de compétences de vie courante des enfants, ne peut pas s'opérer sans une prise de conscience claire des forces (atouts) et des faiblesses (limites) de ces innovations. Un bilan ou une

---

[6]*Unesco (1990), Déclaration Mondiale sur l'Éducation pour Tous, Unesco, Jomtien.*
[7]Le Programme de coopération Bénin-Unicef 2009-2013, compte quatre composantes : Survie et développement de l'enfant, Education de base, Protection de l'enfant et Politiques sociales
[8]*TdR de l'évaluation des 4 innovations EDUCOM (participation des enfants).*
[9] *IIDEM*

capitalisation des actions réalisées depuis bientôt quinze (15) années de pratique s'avère alors nécessaire.

Aussi, le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) appuyé par l'UNICEF a-t-il décidé de réaliser une évaluation de ces quatre (4) innovations EDUCOM.

Au plan global, cette évaluation est prévue pour *permettre au Gouvernement et à ses partenaires de disposer d'informations descriptives et analytiques sur chacune des quatre innovations EDUCOM afin de renforcer les stratégies nationales d'amélioration de la scolarisation des filles et des garçons.*

Découlant de cet objectif global, les objectifs spécifiques se déclinent comme suit *(i) apprécier la performance des quatre innovations EDUCOM ; (ii) dégager les forces et faiblesses ainsi que les leçons tirées de la mise en œuvre de ces quatre innovations EDUCOM ; (iii) et formuler des recommandations et des stratégies d'amélioration de même que des mécanismes de pérennisation (extension à l'intérieur des communes d'intervention du Programme, passage à l'échelle nationale).*

Les résultats attendus sont : .*(i)* *un protocole d'évaluation ;* ***(ii)*** *un rapport analytique initial de l'évaluation (Inception Report) ;* ***(iii)*** *un rapport d'évaluation provisoire ;* ***(iv)*** *un rapport final intégrant les observations issues de la validation du rapport d'évaluation provisoire qui comprendra notamment : (a) un résumé analytique de 3 pages maximum ; (b) une partie décrivant la méthodologie de travail ; (c) les résultats de l'évaluation, avec les données chiffrées et une analyse des données quantitatives et qualitatives répondant aux critères d'évaluation définis dans les TdR ; (d) une conclusion faisant la synthèse des points forts de l'analyse et intégrant les principales recommandations ; (e) des annexes.*

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1. Mandat

Conformément aux orientations des Termes de Références, les résultats de l'évaluation « aideront le Gouvernement et ses partenaires à définir les stratégies à développer, y compris des plaidoyers éventuels pour renforcer l'appropriation et la mise à l'échelle nationale des quatre innovations EDUCOM »[10].

De façon spécifique, cette évaluation vise à apprécier **la performance,** notamment la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la pérennité des quatre innovations, mais aussi l'adhésion des acteurs au projet EDUCOM, ainsi que **le dispositif de pilotage et les modalités de la mise en œuvre par les organes de gestion de la composante « Education de base ».** Aussi, vise-t-elle à formuler **des recommandations** et des stratégies d'amélioration, à proposer **des mécanismes de pérennisation** (extension à l'intérieur des communes d'intervention du Programme, passage à l'échelle nationale) **des innovations porteuses d'effets positifs pour les enfants, en termes d'amélioration de leur scolarité, d'apprentissage ou d'acquisition de compétences de vie courante.**

A cet effet, les questions d'évaluation prises en compte se résument à ce qui suit :

- les innovations mises en œuvre répondent-elles aux besoins identifiés ? Sont-elles appropriées pour atteindre les objectifs visés ?
- la stratégie d'intervention et le cadre institutionnel mis en place sont-ils cohérents avec les documents de politique ?
- quel est le niveau de réalisation des livrables et des résultats ?
- les résultats planifiés sont-ils obtenus de façon économique (fonds, moyens humains et matériels)?
- quels sont les changements induits par la mise en œuvre des innovations EDUCOM ?
- les résultats/changements obtenus peuvent-ils perdurer dans le temps ?

2.2. Critères, portée et questions d'évaluation

Pour évaluer la performance des quatre innovations EDUCOM, suivant les prescriptions des TdR, une attention particulière a été accordée à la dynamique sexo-spécifique et à la prise en compte des défavorisés, tant dans les stratégies d'intervention que dans les résultats obtenus. Plus précisément, l'accent est mis sur les questions relatives à l'équité, d'où la prise en compte des spécificités liées au sexe et aux plus marginalisés. Pour ce faire, les indicateurs ou questions suggérées dans les TdR pour chaque critère d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, durabilité/pérennité, impact auxquels nous avons ajouté le critère de l'adhésion, souvent requis pour des projets de développement de ce genre) ont constitué les principaux

[10] TdR de la mission

axes de l'évaluation. Ces questions reformulées (et qui ont été opérationnalisées davantage dans les questionnaires d'enquête) sont présentées en annexe 3.

2.3. Phase préparatoire de la mission

Prenant en compte les orientations des TdR, et après le cadrage qui a permis de clarifier les attentes du comité de pilotage, ainsi que les objectifs de la mission, le bureau d'études (Laboratoire AMEN) a proposé un protocole des travaux qui a été analysé et amendé. Après sa finalisation, ce dernier a servi de repère méthodologique avec des détails nécessaires sur les techniques, les outils et l'échantillon.

La phase préparatoire a comporté l'analyse de la documentation disponible (documents de projets, rapports d'activités, rapports de mission, rapports de suivi des projets, manuels de formation, manuels opérationnels et de procédures sur les quatre innovations) et des données secondaires, l'élaboration d'outils de collecte des données, le tirage de l'échantillon de communes et d'écoles.

2.3.1. Analyse de la documentation disponible et des données secondaires

L'analyse documentaire a porté, entre autres, sur : (i) la genèse, la couverture géographique et le contenu des innovations ; (ii) les évaluations précédentes des innovations et/ou en relation avec elles ; (iii) ; la programmation stratégique et opérationnelle en cours des innovations, notamment la pertinence et la cohérence de la logique d'intervention ; (iv) la qualité du pilotage de la gestion ; (v) l'atteinte des objectifs et des résultats, l'analyse des changements intervenus (effets) et l'appréciation des mécanismes de pérennisation et ce, au regard des critères contenus dans les termes de référence.

En outre, la mission a consulté quelques actes administratifs relatifs aux dispositions institutionnelles (Note de service N°095/MEMP/DC/SDC du 05/04/2013 nommant le DAC comme président de la Cellule chargée des urgences ; Note de service N°075/DEP/MEPS/SA-C du 11 avril 2005 désignant le représentant de la Direction de l'Enseignement Primaire au sein de la Cellule Nationale du Projet EDUCOM ; Note de service N°4821/MEMP/CAB/DC/SGM/DRFM/DEP/SA du 18 juin 2008 autorisant les DDEMP à ouvrir un compte spécial par lequel transiteront les fonds destinés aux Communes d'intervention du Programme Education Bénin UNICEF).

2.3.2. Techniques et outils de collecte des données

Les travaux de cette évaluation ont été réalisés grâce à quatre techniques de collecte de données avec des outils adaptés : (i) analyse documentaire suivant une grille focalisée sur les résultats attendus ; (ii) entretiens individuels semi- structurés à l'aide de guide auprès d'une quinzaine de Responsables de structures au niveau central (Cabinet et Directions techniques du MEMP, UNICEF, PTF/ONG tels que World Education, Borne Fonden, Aide et Action,

Plan Bénin, PSI/ABMS, SNV, et FADEC) et avec des acteurs à la base (enseignants, Directeurs, CCS…) et entretiens de groupes (focus group) avec CCE, APE/AME et écoliers à l'appui de guides ; (iii) observation portant sur les preuves de matérialisation des quatre innovations ;(iv) enquête par questionnaire avec des médiateurs (trices) et des ménages cibles et témoins.
Pour couvrir entièrement l'ensemble des critères consignés dans les TdR, une matrice d'évaluation a été élaborée et soumise au comité de pilotage. Celle-ci a servi de cadre de référence pour concevoir des outils adaptés constitués d'une grille de lecture, d'une grille d'observation, de guides d'entretiens individuel et de groupe et des questionnaires pour la collecte d'informations. Il s'agit :

- de la grille d'analyse documentaire qui a servi à capitaliser les informations et données pertinentes pour satisfaire aux exigences des TdR et la grille d'observation approfondie des écoles qui a permis d'apprécier les preuves de matérialisation des quatre innovations au niveau des écoles ;

- des guides d'entretien individuel et de groupe qui ont servi de support lors des entretiens avec chaque membre du comité de pilotage, CCS, CP, Directeur, enseignant, élèves, CCE, APE/AME/CL, responsables MEMP et PTF. En outre, ils ont permis de compléter des données relatives à leurs connaissances des innovations et d'exprimer leurs appréciations sur leur mise en œuvre ;

- des questionnaires élaborés à l'attention des médiatrices, ménages cibles et ménages témoins pour recueillir des éléments sur leur niveau de maîtrise de ces innovations et leurs appréciations par rapport à leur mise en œuvre.

Les différents outils utilisés se trouvent en annexe 5 (5-1 à 5-11).

2.3.3. Constitution de l'échantillon de communes et d'écoles

Le tirage de l'échantillon a essentiellement tenu compte de deux variables qui caractérisent la mise en œuvre des quatre innovations à savoir : (i) la zone d'implantation ; (ii) le type d'école. Cette méthode a rendu possible à la fois la représentativité géographique et l'observation comparée. Celle-ci a été indispensable pour identifier les facteurs de réussite et d'échec ou d'échec partiel de la mise en œuvre des quatre innovations.

Sur cette base, on peut constater que les quatre innovations couvrent huit (8) départements sur les douze (12) que compte le Bénin : Alibori, Atlantique, Borgou, Couffo, Donga, Ouémé, Plateau et Zou.

Par ailleurs, il est à souligner que toutes les communes bénéficiaires dans ces départements n'ont pas démarré les innovations au même moment. Certaines ont commencé depuis le cycle 1994-1998 du Programme de Coopération Bénin-UNICEF et d'autres, bien plus tard. Ensuite,

même si un nombre important d'écoles mettent en œuvre ces innovations dans plusieurs communes, toutes les écoles d'une même commune hormis Kétou où tous les établissements primaires publics sont couverts ne sont pas touchées. La démarche pour constituer l'échantillon a été la suivante.

2.3.3.1. Choix des communes

Sur les dix-huit (18) communes couvertes par le Programme Education de base, onze (11) ont été retenues sur la base d'une commune par génération d'intervention, étant donné qu'il existe des communes de première, deuxième et troisième générations.
Ainsi :

- dans l'Alibori où il n'existe que trois (03) communes de troisième génération (2006-2009), une (01) seule est retenue par choix aléatoire de même qu'une commune témoin ;
- au Borgou où il existe deux communes de première génération (1994-1998) et une de deuxième (2004), une commune de première génération est retenue par choix aléatoire et la seule de deuxième génération est également retenue, soit au total deux (02) ;
- dans la Donga la seule commune de première génération est retenue ;
- la seule commune de première génération dans le Couffo est retenue ;
- dans le Plateau où il existe une commune de première génération et deux de deuxième, celle de première génération est retenue de même qu'une seule de deuxième génération, par choix aléatoire, soit au total deux (02) ;
- dans l'Ouémé où il n'existe que deux communes de deuxième génération, une est retenue par choix aléatoire et la seconde sert de témoin sont retenues ;
- dans l'Atlantique où il en existe deux de troisième génération, une est retenue par choix aléatoire ;
- dans le Zou disposant d'une commune de première génération et deux de deuxième, celle de première, et une de deuxième sont retenues, par choix aléatoire soit au total deux (02).

Sur cette base, l'échantillon qui a servi pour la collecte de données est constitué de treize (13) communes dont onze bénéficiaires d'innovations et deux communes témoins qui ne bénéficient d'aucune des innovations mises en place par le Programme Education de base et ni d'aucune autre innovation similaire. Ces deux Communes témoins ont été retenues par choix raisonné, l'une dans la zone septentrionale (Alibori) et la seconde, dans la zone méridionale (Ouémé). Il s'agit là d'un échantillon à plusieurs degrés, c'est-à-dire, constitué à partir de plusieurs techniques d'échantillonnage (technique aléatoire, technique de choix raisonné). Voir le tableau 1 ci-après.

Tableau 1 : Echantillonnage des communes ciblées pour l'évaluation

Départements	***Communes d'intervention***			***Communes retenues***		
	Première génération (1994-1998)	*Deuxième génération (2004)*	*Troisième génération (2006-2009)*	*Communes d'intervention*	*Communes témoins*	*Représentativité*
Alibori (3)	-		Karimama, Kandi Malanville	Une Commune de 3eme génération par choix aléatoire	Gogounou (Commune témoin)	**1/ 3 + 1T**
Borgou (3)	Sinendé, Bembéréké,	Kalalé		Une Commune de1ere génération par choix aléatoire et la Commune de Kalalé		**2/3**
Donga(1)	Djougou	-		Djougou		**1/1**
Couffo (1)	Klouékanmè	-		Klouékanmè,		**1/1**
Plateau (3)	Kétou	Pobé, Adja-Ouèrè		La Commune de 1eregénération Kétou, et une commune de 2ème génération par choix aléatoire		**2/3**
Ouémé (2)	-	Adjohoun, Dangbo		1 Commune par choix aléatoire	Bonou (Commune témoin)	**1/2 + 1T**
Atlantique (2)	-	Sô-Ava et Zè	Sô-Ava et Zè	1 Commune par choix aléatoire		½
Zou (3)	Djidja,	Zogbodomè Zakpota		La Commune de première génération Djidja et la Commune de Zakpota par choix aléatoire		**2/3**
Total (18)	-	-		11 communes	**2** communes	**11** sur 18 + **2T** soit au total 13

Source : Données de l'évaluation, mai 2013

2.3.3.2. Choix des écoles et des acteurs enquêtés

Au niveau de chaque commune d'intervention retenue, toutes les écoles n'ont pas fait l'objet de visite. 1/10e des écoles EDUCOM de chaque commune sélectionnée à la première étape ont été investiguées. Le choix de ces écoles a été fait de façon raisonnée en privilégiant l'accessibilité géographique tout en évitant de retenir des écoles trop proches afin de garantir la variabilité des unités. La liste des écoles retenues se trouve au tableau 2.

En ce qui concerne la sélection des ménages, elle a été faite de façon aléatoire à partir du choix de 20 écoliers par école retenue. Les 20 écoliers ont été sélectionnés de manière aléatoire dans les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 à raison de 5 élèves par classe. La procédure de choix est la suivante : les élèves aux extrémités des deux diagonales de la classe et l'élève à l'intersection de ces deux diagonales. Le ménage de provenance de chaque élève ainsi choisi est enquêté.

La médiatrice en charge de l'école sélectionnée a été systématiquement interviewée. Les focus-group ont été constitués en suivant la procédure généralement recommandée : le recrutement des participants a été effectué par le chef de village ou le responsable du bureau APE pour ce qui concerne les focus avec les hommes et femmes adultes. Pour les focus avec les écoliers, la sélection a été effectuée par le directeur de l'école. Le focus-group CCE a été réalisé avec les membres du CCE.

Les Directeurs des écoles visitées ont été systématiquement interviewés en plus d'un enseignant de l'école en fonction de leur disponibilité et du volontariat. Le choix de l'enseignant n'est pas confié au Directeur et une classe particulière n'a pas été choisie pour éviter des biais systématiques.

Le remplissage des fiches d'observation directe des écoles a été fait sur la base des preuves de matérialisation des quatre innovations (observations et dénombrement des fiches de suivi scolaire, dénombrement du nombre de pairs éducateurs et observation de leur cahier de travail, observation des cahiers de recrutements…).

Tableau 2 : Liste des écoles cibles retenues.

Communes	**Ecoles**
Malanville	Madécali,Dèguè-Dèguè, Garou-Tèdji
Sinendé	Guessou-Bani, Monsi, Sérou, Toumè, Fô-Sakarou, Fô-Bouré, Danri Gourou, Nianro-Gando
Kalalé	Gbassi, Bouca-Gando, Alafiarou 2
Djougou	Anoum/A, Alpha-Kpara, Bellefoungou/B, Baréi/A, Soubroukou/B
Klouékanmè	Minondjou/B, Tokanmè-Aliho, Ahogbèya/A, Davihoué- Ablomè/A, Kpèvidji, Kédjia/B
Zè	Akadjamè, Hèkanmey, Akodénou, Tangbo-Aga, Houégnonkpa
Djidja	Dohouimè, Kassèhlo, Zinkanmè, Honhoun, Mougnon, Gangan
Zogbodomè	Kotokpa, Koto, Hlagba-Zakpo, Koussoukpa, Bolamè, Zalimè, Agonlin
Adja-Ouèrè	Ogouro, Lohngbodjè, Oko-Djéguédé, Igbo-Ikoko, Houéli-Gaba
Kétou	Akpambahou, Illara Béninois/ C, Omou/B, Ewè/A, Adigoun, Illikimou /A, Ikoko, Etèoba, Kpankoun/A, Dogo, Illara/B, Esseyito, Adakplamè A, Kossikou
Adjohoun	Agué-Kpota, Sissèkpa, Azozin, Siliko, Kodé/A, Gbékandji/1
Gogounou	Bagou 1, Gogounou et Gounarou
Bonou	Agbonan, Affamè-Centre et Dogba

Source : Données de l'évaluation, mai 2013

2.3.4. Agents de collecte des données et leur sélection

La collecte des données sur le terrain nécessite de disposer d'une équipe d'enquêteurs constituée de personnes capables d'accompagner les consultants. Afin de garantir, au mieux,

la fiabilité des interprétations issues des observations et entretiens réalisés, les enquêteurs recrutés ont bénéficié d'un module d'information et de formation traitant de l'ensemble des outils de collecte de données et des modalités d'administration desdits outils. La participation effective à cette session de travail de tous les enquêteurs et le respect du cahier des charges pour le travail sur le terrain ont impacté très positivement la réussite de cette première étape de la mission.

Conformément à l'échantillon retenu, une équipe de 21 agents enquêteurs expérimentés (statisticiens, économistes, agronomes, sociologues, inspecteurs de l'enseignement, conseillers pédagogiques et instituteurs) répartis en 10 équipes opérationnelles (9 binômes et un trinôme) ont été déployés sur le terrain. Chaque équipe est composée d'un contrôleur (titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en sciences sociales et en sciences de gestion et justifiant d'expérience avérée dans le domaine de collecte de données) et d'un enquêteur. La base de travail a été : (i) dans les communes cibles, que chaque équipe visite une à deux écoles par jour et collecte les données auprès des différentes catégories d'acteurs **(entretiens et focus group au niveau de l'école et collecte de données auprès de 15 à 20 ménages)** ;(ii) dans les communes témoins, que chaque équipe enquête 20 ménages par jour dans le voisinage d'une école primaire.

Il est utile de souligner que les écoles des communes témoins ne sont pas concernées par la collecte des données concernant la mise en œuvre des innovations EDUCOM. Par contre, des informations relatives à la scolarisation et au suivi des enfants des écoles témoins ont été collectées auprès de leurs ménages.

2.4. Phase de collecte de données

La phase de collecte des données a débuté par l'amélioration de la qualité des outils, suite à leur validation, suivie de la formation des agents et de la collecte des données primaires proprement dites. La collecte des données secondaires auprès d'une quinzaine de Responsables de structures au niveau central citées ci-dessus s'est poursuivie parallèlement à la collecte des données primaires, du 21 mai au 10 juin 2013. Les résultats de l'analyse documentaire et de celle des enquêtes préliminaires ont fait l'objet d'un rapport analytique de démarrage.

2.4.1. Acteurs interrogés et leurs caractéristiques sociales, économiques et culturelles

Conformément à l'échantillon des communes et des écoles retenues, la collecte des données a couvert 95,7% des cibles identifiées du fait de la non disponibilité de tous les acteurs (organisation des examens professionnels des enseignants, saison des pluies). Le point de la collecte des données se présente par groupe cible comme indiqué dans le tableau 3 ci-après. Il est à indiquer que la caractéristique de l'analyse à ce niveau est la fonction et non le sexe car, la mise en œuvre des innovations par les enseignants, directeurs, CCS… n'a pas été conçue en fonction du sexe. Par contre, l'analyse est sexo-spécifique au niveau des focus-group APE/AME.

Tableau 3 : Point des acteurs rencontrés pour la collecte de données

	Nombre prévus	Nombre réalisés	Taux de couverture
Entretiens individuels semi-structurés	***172***	***136***	***79,07***
Directeurs	68	56	82,35
Enseignants	68	59	86,76
CCS	13	7	53,85
CP	13	6	46,15
DDEMP	3	3	100,00
PTF	7	5	71,43
Focus group	***77***	***64***	***83,12***
CCE	11	11	100,00
CL	22	9	40,91
Ecoliers	22	23	104,55
APE	11	11	100,00
AME	11	10	90,91
Entretiens individuels structurés	***961***	***958***	***99,69***
Médiatrices	11	11	100,00
Ménages cibles	680	677	99,56
Ménages témoins	270	270	100,00
Ensemble	***1210***	***1158***	***95,70***

Source : Données d'enquête, juin 2013

Sur l'ensemble des 172 entretiens individuels semi structurés initialement prévus, 136 ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 79, 07

Au total, 115 enseignants/directeurs d'écoles ont été enquêtés dans 68 écoles EDUCOM retenues dont 86,7% enseignants et 82,3% directeurs d'école. Parmi eux, on dénombre 50,4% d'Agents Permanents de l'Etat (APE) et 46,1% d'Agents Contractuels de l'Etat (ACE). Le nombre d'années d'ancienneté générale dans la fonction varie entre 1 et 31 ans pour une moyenne d'environ 16 ans. Le nombre d'années dans l'école au moment de l'évaluation, va de moins d'un (01) an à 21 ans pour une moyenne d'environ 6 ans.

Le diplôme académique le plus élevé obtenu par la majorité (88%) est le BEPC. 15,7%, 1% et 1,7% de ces enseignants ont respectivement le BAC, la Licence et la Maîtrise. Le diplôme professionnel le plus élevé est le CAP obtenu par 52,6%. Par ailleurs, 86 % ont été formés par le Programme Éducation de base sur les innovations EDUCOM. La majorité (60%) des enseignants gardent les classes de CM1 et CM2.

Les groupes de discussions (focus groups) ont été réalisés à 83,12% en raison des difficultés rencontrés pour réaliser ceux prévus avec les Conseils Locaux de l'Education. Le nombre de Comités Communaux de l'Education (CCE) pris en compte dans cette évaluation est proportionnel au nombre de communes cibles. Il s'agit alors des résultats au niveau des 11 CCE. Les données ont été collectées auprès d'une APE et d'une AME par commune à l'exception de Zè où il n'existe pas d'AME.

Deux (02) entretiens ont été réalisés avec les Conseils Locaux de l'Education (CL) par commune, à l'exception de Zè, Zogbodomey et Djidja où un seul CL a pu être interviewé en raison des difficultés de terrain et de Djougou, Malanville, Adjohoun, Adja-Ouèrè, Kétou où l'équipe de collecte d'informations n'a pu réaliser aucun entretien avec les CL.

Vingt-trois (23) focus groups ont été organisés avec les écoliers responsabilisés pour les activités EDUCOM, c'est-à-dire au niveau de chaque innovation dans 11 communes, soit 02 focus par commune, à l'exception de Kétou où il en a été organisé 03.

La collecte des données auprès des ménages et des médiatrices a été réalisée à 99,7%. 11 médiateurs /médiatrices ont été enquêtés à raison d'un/une dans chacune des 11 communes d'intervention sélectionnées dont 2 hommes dans les communes de Malanville et de Kétou. Les médiateurs/médiatrices ont entre 21 et 45 ans, avec 2 enfants en moyenne et 6 ans d'expérience dans leur fonction. 6 sur 11 sont originaires de la commune où ils exercent et ils ont pratiquement tous le niveau supérieur soit 10 sur 11. Les diplômes les plus fréquemment détenus par les médiatrices sont la licence (5 sur 11) et la maîtrise/master (3 sur 11).

Pour ce qui concerne l'enquête ménage, l'échantillon est constitué au total de 947 ménages répartis en 71% de ménages cibles localisés dans les communautés bénéficiaires de la mise en œuvre des innovations EDUCOM et 29% de ménages témoins localisés dans des communautés n'ayant pas bénéficié de la mise en œuvre des innovations EDUCOM. Par rapport au milieu de résidence, on a 4,6% de ménages urbains contre 90,0% de ménages ruraux et 5,4% de ménages péri-urbains (ménages vivant juste à la sortie des communes urbaines). Les ménages enquêtés sont à 42,3% polygamiques et à 41,0% monogamiques. 16,1% sont de type monoparental et 0,6% sont dirigés par un adolescent (entre 14 et 18 ans). Ils sont à 92,0% dirigés par un homme et à 8,0% par une femme. Dans 77,6% des cas, le chef de ménage est stable dans le ménage (présence quasi-permanente) et dans 22,4%, sa présence est périodique. La répartition des chefs de ménage montre que 72,9% d'entre eux ont le niveau du primaire, 11,1%, le niveau secondaire, 0,7% le niveau du supérieur, 0,4% sont alphabétisés et 0,3% autres, tandis que 14,6% n'ont aucun niveau d'instruction.

Tableau 4 : Répartition des CM selon leur niveau d'instruction

Niveau d'instruction du CM	Pourcentage
Aucun	14,6
Primaire	72,9
Secondaire 1	11,1
Secondaire 2	0,0
Supérieur	0,7
Alphabétisé	0,4
Autres	0,3
Total	100,0

Source : Données d'enquête, juin 2013

Par rapport à la croyance religieuse, 54,0% des chefs de ménage sont chrétiens, 27,8% sont musulmans, 14,8% sont adeptes de religions traditionnelles et 3,4% sont sans religion.

En lien avec la prépondérance des ménages ruraux dans l'échantillon, la majorité des chefs de ménage (soit 69,5%) exerce dans l'agriculture. L'âge moyen du chef de ménage est de 46,1 ans. Le nombre de personnes à sa charge est en moyenne de 9,8 et le nombre moyen d'enfants de 5-15 ans par ménage est de 4,5.

L'analyse des conditions de vie des ménages des communes d'intervention montre que : (i) 15,9% des ménages ont accès à l'électricité ; (ii) 48,2% ont accès à l'eau potable ; (iii) 27,9% possèdent des latrines ou un WC ; (iv) 82,4% possèdent un téléphone portable ; (v) 52,7% possèdent un vélo ; (vi) 72,5% possèdent une motocyclette et ; (vii) 77,0% possèdent un poste radio.

Enfin, 62,6% des ménages sont propriétaires de leur habitation contre 5,5 % de locataires et 31,9% sont héritiers.

2.4.2. Approche d'intervention et supervision des travaux

Dès l'arrivée dans la Commune, le Maire, en sa qualité de Président du CCE a été la première autorité contactée pour introduire la mission.

Ensuite, l'accessibilité de chaque école et l'ordre dans lequel chacune sera visitée, sont discutés avec le Chef de Circonscription Scolaire (CCS) ou son représentant. Des statistiques de la Circonscription Scolaire (CS) sont collectées dans le cadre d'une comparaison des écoles appuyées et non appuyées en vue de vérifier l'impact sur l'accès de ces innovations.

Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure qualité à la collecte des informations et à l'analyse des données, cinq experts (docteurs en sociologie, doctorants en sociologie et philosophie, inspecteur) ont supervisé les travaux des enquêteurs.

2.4.3. L'exploitation et le traitement des données

A l'issue de la collecte des données, les questionnaires et guides remplis ont été centralisés et ont fait l'objet d'une vérification par l'équipe des consultants avant l'étape de la codification et de la saisie. Les agents commis à la codification ont été formés puis ont ensuite dépouillé les questions ouvertes. Sur la base de ce dépouillement, il a été procédé à la codification et au chiffrement des questionnaires et guides.
Des masques de saisie élaborés avec CS PRO 5.0 avec des clés de contrôle ont servi à la saisie des questionnaires validés. Les agents de saisies ont été formés à l'utilisation des masques de saisie.

Au terme de la saisie, les données des fichiers ont été fusionnées par cible de l'enquête et apurées sur la base des listings d'erreurs ressorties. Les fichiers ainsi obtenus sont exportés vers le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Science) pour la production des tableaux statistiques et l'analyse statistique. Les tableaux ont été finalisés et mis en forme à l'aide d'Excel.

2.4.4. Difficultés de la mission

La mission a été confrontée à des difficultés liées à la période durant laquelle elle s'est déroulée et à l'obtention de certaines données statistiques.

En effet, la mission s'est déroulée en mai-juin, période au cours de laquelle se tiennent les différents examens professionnels des enseignants, (Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) et le Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) et l'examen du Certificat d'Etudes Primaires (CEP); c'était également la période de la grande saison des pluies. Parmi les acteurs retenus pour être rencontrés, figurent des responsables du système éducatif, tant au niveau national qu'à la base, les élèves, les enseignants, ainsi que des PTF. Nombre de ces acteurs n'étaient pas toujours disponibles et c'est, parfois, avec peine que la mobilisation a été réalisée. Pour surmonter cette contrainte majeure, des initiatives ont été prises (réorganisation de la planification) pour exploiter au mieux la disponibilité de ces acteurs au cours de la collecte des données qui est fondamentale pour avoir, dans le temps imparti à cette mission, la photographie la plus fiable possible de leurs perceptions sur les 4 innovations.

Par rapport aux statistiques scolaires et autres données sur l'éducation montrant l'évolution de la scolarisation dans les communes appuyées, leur collecte et analyse impliquaient entre autres, (i) une disponibilité de ces données ; (ii) leur désagrégation par classe et par genre, (iii) l'existence des données relatives aux divers indicateurs (taux de redoublement et taux de promotion, par exemple). Les difficultés d'accès à ces données ont été progressivement surmontées grâce à l'appui de l'UNICEF.

Les données ainsi collectées (secondaires et primaires) ont fait l'objet d'analyse dont les résultats sont présentés dans la section qui suit.

3. RESULTATS DE L'ANALYSE EVALUATIVE

Sept grands axes ont orienté la présentation des résultats de l'analyse évaluative. Il s'agit de: (i) l'historique des quatre innovations ; (ii) la présentation des quatre innovations ; (iii) l'analyse de la pertinence des quatre innovations du point de vue conceptuel ; (iv) les résultats de l'analyse des évaluations précédentes ; (v) les performances et les limites des quatre innovations ; (vi) les conclusions et leçons apprises ; (vii) et enfin des recommandations

3.1. Historique et couverture géographique des quatre innovations EDUCOM

D'importants obstacles, aux niveaux individuel, infrastructurel et communautaire empêchent les filles d'aller à l'école et d'y rester. Eliminer ces obstacles et, par ricochet, atteindre l'objectif de la scolarisation universelle, était apparu comme une priorité sociale. C'est donc pour lever ces goulots que le Programme Education de Base du Programme de Coopération Bénin-UNICEF a été initié pour accompagner l'ensemble du système éducatif béninois, notamment l'éducation des enfants dans des communes du pays, ciblées pour leurs faibles indicateurs en matière de préscolarisation et d'éducation primaire.

L'accent sur l'accélération de la scolarisation des filles est donc rendu impératif par l'importance des écarts entre la scolarisation des garçons et des filles à tous les niveaux du système éducatif. Ainsi, au niveau de l'enseignement primaire, malgré les progrès enregistrés depuis les années 1990 qui ont vu les taux bruts de scolarisation passer de 49,68% (35,72% pour les filles et 62,13% pour les garçons) en 1989-1990 à 96,38% (84,26% pour les filles et 108% pour les garçons) en 2003-2004, l'écart entre les garçons et les filles n'a connu qu'une réduction très faible, passant de 26,41 points à 23,74 points en une période de 14 ans, après s'être maintenu entre 30 et 32 points de 1999 à 2002[11].

Ainsi, de 1994 à 2003, le Programme Education de Base a ciblé six communes (1ère génération), dont trois au Nord (Sinendé et Bembèrèkè dans le Borgou, Djougou dans la Donga) et trois autres au Centre et au Sud du pays (Kétou dans le Plateau, Djidja dans le Zou et Klouékanmè dans le Mono). Dans ces communes, les interventions ont été particulièrement focalisées sur 174 écoles, mais certains appuis ont profité à d'autres écoles des circonscriptions scolaires concernées.

Depuis 2004, sept nouvelles communes (2ème génération) ont été couvertes par EDUCOM (2ème génération), à savoir Adjohoun et Dangbo dans l'Ouèmè, Adja-Ouèrè et Pobé dans le Plateau, Zakpota et Zogbodomè dans le Zou, Kalalé dans le Borgou. Dans ces nouvelles communes, 70 écoles ont été particulièrement appuyées.

En 2006, les interventions ont été étendues à cinq autres communes (3ème génération) : Sô-Ava et Zè dans l'Atlantique, ainsi que Kandi, Karimama et Malanville dans l'Alibori ce qui, du coup, complète la couverture de EDUCOM à 18 communes auxquelles il conviendrait

[11] *UNICEF, 2006, Note sur l'expérience EDUCOM (Education et Communauté) et l'accélération de la scolarisation des filles*

d'ajouter Cotonou et Bohicon ciblées pour l'éducation non formelle des adolescents et adolescentes, en particulier sur les compétences de la vie courante et la prévention du VIH/SIDA. : voir le tableau 1.

En outre, le nombre d'écoles EDUCOM, qui était de 243 en 2005, est passé à 500 en 2008. Il convient de mentionner qu'avant l'opérationnalisation des interventions, le choix des écoles devant bénéficier d'un appui intensif est toujours effectué sur la base d'une étude exploratoire qui renseigne sur les facteurs de risques prévalant dans le milieu. Il s'agit généralement des écoles situées dans des villages pauvres, à très bas niveau de scolarisation ou à discontinuité éducative, c'est-à-dire ne recrutant de nouveaux élèves que tous les deux ans.

3.2. Présentation des quatre innovations

Il faut rappeler que le Programme Education de Base met en place un ensemble d'actions prioritaires et de stratégies destinées à éliminer les disparités entre garçons et filles dans l'enseignement primaire en répondant aux besoins éducatifs de ces derniers, de même que ceux des enfants de 10 à 17 ans privés du droit à l'éducation. Il s'agit essentiellement[12] de **:** (i) l'approche « école amie des communautés » ; (ii) des « médiatrices », (femmes instruites servant de modèles pour la scolarisation des filles) ; (iii) le système fille pour fille **;**(iv) la fiche de suivi scolaire **;** (v) le recensement des enfants hors de l'école par les enfants scolarisés ; (vi) l'éducation par les pairs ; (vii) les cours du soir ; (viii) les espaces enfance ; (ix) les cantines scolaires autogérées ; (x) la formation des enseignants ; (xi) l'amélioration de l'environnement physique et pédagogique de l'école.

Les quatre innovations comprennent :

- **le système fille pour fille** est une forme de tutorat des plus grandes filles (marraines) au profit des plus jeunes (filleules). Les marraines - appelées Dada au Sud du pays et Bèrè au Nord- élèves généralement identifiées dans les grandes classes (Cours Moyen et rarement Cours Elémentaire 2ème année) ayant de bons résultats scolaires et de bonne moralité, ont pour mission d'accompagner deux à trois filleules afin de contribuer à leur maintien et leur réussite à l'école. Leurs tâches sont diverses : s'assurer que les filleules sont prêtes lorsqu'il faut quitter la maison pour l'école, faire le trajet ensemble. Durant la récréation, l'aînée s'assure que la petite a à manger, parfois en partageant son propre repas avec elle. Elle l'aide également dans la réalisation des devoirs de maison. Quant aux filleules, ce sont essentiellement des enfants à risques : des filles placées « vidomègon », ne vivant pas avec leurs propres parents ou vivant avec de grands parents âgés ; des filles qui, dans leurs familles ou concessions, sont les premières à être scolarisées ; des filles habitant loin des écoles ; etc.

[12] *UNICEF, 2006, op. cit.*

Photo 1 : Système fille pour fille : Une dada/bèrè au milieu de ses filleules à l'Ecole primaire publique de Sissèkpa Houénoussou (Adjohoun), Gbénou, 2013

Photo 2 : Système fille pour fille : Une dada/bèrè au milieu de ses filleules à l'Ecole primaire publique de Bessassi Gando (Kalalé), Gbénou, 2013

- **la fiche de suivi scolaire** est un outil fonctionnant avec un système de couleurs[13] et de courbes qui permet aux parents, même analphabètes, de suivre mensuellement les performances scolaires de leurs enfants, garçons et filles, et de dialoguer avec les enfants et les enseignants.

Photo 3 : Fiche individuelle de suivi scolaire prise à l'Ecole primaire publique de Sissèkpa- Houénoussou (Adjohoun), Gbénou, 2013

NB : La fiche individuelle de suivi scolaire étant identique pour les 18 communes d'intervention, la mission n'a pas crû devoir prévoir une seconde photo de fiche de suivi scolaire dans la commune de Kalalé (Nord du pays).

- **le recensement des enfants non scolarisés par les enfants scolarisés :** il consiste, pour les élèves déjà scolarisés, à aller à la recherche de leurs pairs non scolarisés (ceux-là avec qui ils jouent dans le quartier) et qui sont en âge d'être à l'école, à sensibiliser leurs parents ou tuteurs pour les inscrire à l'école, sous la supervision des enseignants et des membres de structures organisées (Association de Parents d'Elèves, Association des Mères d'Elèves, Groupement de Femmes). Il s'agit d'une stratégie de participation des enfants à la promotion de la scolarisation (amélioration de l'accès et du maintien des enfants à l'école et l'amélioration des taux de scolarisation en particulier des filles) ;

[13]*A la première page, on observe des bandes vertes, jaunes et rouges :* ***le vert indique la bonne performance (très bien ou bien)****,* ***le jaune****,* ***une chute (passable) et le rouge, une situation vraiment inquiétante (médiocre, mal, nul).****La couleur marquée de points varie en fonction du travail de l'enfant.*

Photo 4 : Recensement d'enfants non scolarisés simulé dans un quartier du village Bessassi Gando (Kalalé), Gbénou, 2013

Photo 5 : Recensement d'enfants non scolarisés simulé dans un quartier du village Sissèkpa Houénoussou (Adjohoun), 2013

- **l'éducation par les pairs** : c'est une stratégie utilisée en milieu scolaire pour développer, chez les jeunes, des compétences de vie courante (CVC) susceptibles de les aider à se prémunir contre les maladies sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA notamment, et pour résoudre différents problèmes auxquels ils pourraient être confrontés comme la violence, la toxicomanie. L'éducation par les pairs met en présence des jeunes mieux informés qui discutent avec leurs camarades pour les convaincre sur les bons comportements à adopter. La stratégie participe à l'éveil de conscience des jeunes et développe leur sens de responsabilité, d'entraide et leur plus grande implication dans la vie de l'école.

3.3. Résultats de l'analyse des évaluations précédentes portant sur les quatre innovations

3.3.1. Evaluation à mi-parcours de 2001 par le Laboratoire d'Ingénierie de Formation et d'Assistance en développement Local (LIFAD)

Des conclusions de cette évaluation, on peut retenir que des efforts louables sont faits dans le cadre de la réalisation du Programme Education de Base, mais les résultats nécessitent encore la consolidation des acquis et un travail important pour corriger, au cours de la seconde moitié de cette phase, les imperfections décelées.

Globalement, le projet cadre avec la réforme de l'éducation de base qui privilégie aussi l'approche de « résolution des problèmes éducatifs » en concertation avec la communauté. Il répond, par ailleurs, aux aspirations qui sous-tendent le processus de décentralisation qui s'amorce au Bénin visant à lutter contre la pauvreté par le transfert de la maîtrise d'ouvrage aux communautés et à améliorer le rythme et la performance de consommation de l'aide internationale. Après plus de 10 ans de mise en œuvre, il apparaît que, dans toutes les communes EDUCOM, il y a eu une amélioration effective de tous les indicateurs, particulièrement ceux relatifs à l'accès. En outre, l'appui aux politiques et stratégies nationales a contribué à faire de la scolarisation des filles une priorité nationale. Les principaux points qui se dégagent de cette évaluation se présentent comme suit :

- un accès amélioré malgré la persistance des disparités de genre ;
- un maintien amélioré mais encore faible et inégal.

D'autres réalisations concrètes sont également disponibles, notamment :

- l'adoption d'un Paquet Educatif Essentiel (PEE) et son intégration dans le Plan Décennal du Secteur de l'Education comme stratégie nationale pour accélérer la scolarisation des filles ;
- la réalisation chaque année, à partir de la rentrée scolaire 2005-2006, de la campagne nationale de scolarisation des filles par le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire avec la participation de nombreux partenaires du secteur de l'éducation.

Par ailleurs, cette évaluation a montré que la mise en œuvre des quatre innovations a été faite dans un cadre non formalisé: aucune disposition officielle ne recommandait impérativement leur intégration au système scolaire actuel.

3.3.2. Evaluation de 2005 par Wallace sur la Documentation des projets 3S- Ado (Santé et Services Sociaux des adolescentes) et Environnement sans SIDA ni Paludisme (ESIP)

L'appui de l'UNICEF au projet Santé et Services Sociaux des Adolescentes (3S-Ado) a contribué, de façon significative, à l'information et à la sensibilisation des adolescent(e)s sur la santé de la reproduction, y compris les IST/VIH/SIDA, au développement des compétences de vie courante et à l'organisation des bénéficiaires en groupes d'intérêt.

L'appropriation et l'usage des bonnes pratiques en santé sexuelle et de reproduction par la majeure partie des bénéficiaires constituent d'autres acquis en dehors du démarrage de financement des activités génératrices de revenus qui soustraient certaines des bénéficiaires de l'oisiveté voire des situations à risque (la prostitution par exemple). Toutefois, la mise en œuvre des activités de la sous-composante « éducation primaire formelle » n'avait pas encore reçu de soutien d'un nombre important de parents, de la communauté locale, des leaders religieux et politiques. Il n'y a pas eu de traces d'information et de formation de ces personnes ressources sur les droits humains des adolescent(e)s. De plus, le réseau des soins de santé pour la mère et l'enfant et celui d'échange des pairs éducateurs n'ont point été créés.

Au nombre des forces et acquis, on note : (i) la mise en œuvre des activités dans 119 écoles ; (ii) la formation de 997 pairs éducateurs et 463 enseignants ; (iii) la création de 99 clubs enfants /jeunes de l'horizon ; (iv) l'adéquation des stratégies d'intervention aux objectifs des sous-projets ; (v) la bonne utilisation de la stratégie des pairs éducateurs ; (vi) l'adaptation des messages aux groupes cibles après pré-test.

3.3.3. Evaluation et actualisation du Paquet Educatif Essentiel (PEE) pour l'accélération de la scolarisation des filles au Bénin en 2009 par A. Gnimadi

Les résultats de l'évaluation et l'actualisation du PEE réalisée en 2009 ont mis en évidence que d'importants progrès ont été faits, aussi bien au niveau national que dans les zones couvertes par le PEE. Le taux brut d'admission (TBA) s'est considérablement amélioré, passant de 119,32% en 2006-2007 (dont 123,70% pour les garçons et 114,66% pour les filles) à 142,96% en 2007-2008 (146,86% pour les garçons et 138,79% pour les filles). Ce taux brut d'admission au niveau national laisse entrevoir un accès universel ou quasi universel sauf dans le département de l'Alibori où le TBA est encore à 68,86% (91,55% pour les garçons) et à 70,07% (93,72% pour les filles.)

Malgré cette progression et cet accès quasi universel largement expliqué par les mesures de gratuité et de subvention pour le fonctionnement des écoles, de même que par les actions développées dans le cadre du PDDSE et du PEE, le TBA des garçons demeure supérieur à celui des filles dans neuf départements sur douze, sauf le Littoral où celui des filles est

légèrement plus élevé que celui des garçons (117,15% contre 114,54%), Alibori (93,73% contre 91, 55%) et Borgou (147,01% contre 140,11%).

Les rapports d'avancement du Programme Education de Base confirment ces différents progrès enregistrés ces dernières années. Ainsi, le premier rapport élaboré pour le compte des Pays Bas (PBA/SC/2006/0390-01), concernant les 13 communes appuyées en 2006 a relevé une progression en moyenne de 4,72% de l'effectif des filles dans les 245 écoles directement appuyées au sein des 13 communes EDUCOM.

Le second rapport (PBA SC/2006/0390-01), pour les 16 communes appuyées par le Programme pour l'accélération de la scolarisation des filles entre 2005-2006, et 2006-2007, non comprises celles des écoles privées, montre que les effectifs des élèves ont progressé d'environ 11% dans les 16 communes. La progression est plus forte pour les filles (16%) que pour les garçons 10%, et dépasse de 16% dans 11 des 16 communes, ce qui est une conséquence de la politique de gratuité adoptée par le Gouvernement et de l'efficacité des stratégies mises en œuvre par le Programme Education. L'indice de parité, dans ces communes, passe en moyenne de 0,75 à 0,79 entre 2005-2006 et 2006-2007.

3.3.4. Evaluation du Paquet Educatif Essentiel (PEE) pour l'accélération de la scolarisation des filles au Bénin en 2010 par Garnier et Gbénou

Il est mis en évidence des progrès importants, aussi bien au niveau national que communal. En effet, les nombreuses innovations mises en œuvre ont effectivement contribué à la réduction des obstacles qui entravent la scolarisation des filles. Cette mission d'évaluation, particulièrement à propos du système fille pour fille, a enregistré les propos suivants de quelques directeurs d'école : « ça nous aide beaucoup. Les dadas/bèrès sensibilisent les parents. Nous n'avons pas constaté de conséquences néfastes pour le rendement scolaire. Le système les valorise et les encourage à bien se comporter et à travailler ».Elle a par ailleurs relevé que le système n'a aucune conséquence négative sur le travail scolaire des dadas. Les entretiens que la mission a eus avec les dadas au cours de la conversation avec les élèves des CM1 et CM2 attestent bien les affirmations des directeurs rencontrés.

L'idée que les filles doivent aller à l'école est partagée dans beaucoup de milieux, même si la pratique n'est pas encore généralisée. Le but affiché étant d'atteindre un taux net d'accès de 82% (81% pour les filles et 83% pour les garçons), et à réduire l'écart entre garçons et filles de 11 points à 2 points, il est attendu que dans les 18 communes d'intervention du Programme que tous les enfants d'âge scolaire soient inscrits à l'école et 82% achèvent le cycle d'études primaires.

3.3.5. Recommandations découlant des différentes évaluations précédentes

Au terme de ces différentes évaluations (2001, 2005, 2009, 2010), les recommandations ci-après ont été formulées. Il s'agit de :

- MEMP

- exprimer le soutien politique à travers la prise de mesures prescriptives à propos des innovations EDUCOM (les enseignants, faute d'institutionnalisation de la fiche scolaire de suivi par exemple, n'ont aucune obligation de résultat par rapport à son utilisation) ;
- recruter des enseignants de métier et surtout des institutrices pour constituer une interface et surtout, un modèle pour les parents d'élèves et les filles au même titre que les médiatrices ;
- rendre fonctionnelle la cellule nationale qui suit le projet Education qui n'a pas été suffisamment à la hauteur des attentes puisqu'elle n'arrive pas à convaincre le Gouvernement de faire abandonner le carnet de correspondance au profit de la fiche de suivi scolaire ;
- élaborer les modules de formation des pairs éducateurs et/ou renforcer leurs capacités sur la conduite des activités de sensibilisation, la gestion des services à base communautaire, la santé de la reproduction et la planification familiale, la communication pour le changement de comportement, les IST et le VIH/SIDA, les outils de gestion des activités, leur cahier de charge, etc. ;
- doter les pairs éducateurs d'outils et de moyens adéquats pour la mise en œuvre de leurs activités.

- MEMP/UNICEF

- réfléchir sur le dispositif actuel d'animation de ce projet et les possibilités de créer des synergies avec les animateurs qui interviennent sur le programme d'appui au développement communautaire de l'UNICEF pour éviter les flottements préjudiciables notés (Pourquoi ne faudrait-il pas envisager, par zone, une équipe mixte (médiatrices et médiateurs ?) ;
- sélectionner les pairs éducateurs (adolescent(e)s et jeunes) de façon démocratique. Le processus d'identification des pairs par la population et l'implication des bénéficiaires est un élément d'acceptation et d'appropriation des acquis du projet ;
- lancer le projet à la base ou organiser une séance d'information des adolescent(e)s et jeunes par rapport à leur contribution au projet.
-

3.3.6. De la mise en œuvre des recommandations formulées par les évaluations précédentes

Les recommandations formulées au terme des évaluations précédentes sont récapitulées dans le tableau 5 ci-après avec des observations sur leur mise en œuvre.

Tableau 5 : Synthèse des recommandations découlant des évaluations précédentes

Recommandations formulées en 2001, 2005, 2009, 2010	***Observations sur la mise en œuvre des recommandations***
Exprimer le soutien politique à travers la prise de mesures prescriptives à propos des innovations EDUCOM (les enseignants, faute d'institutionnalisation de la fiche scolaire de suivi par exemple, n'ont aucune obligation de résultat par rapport à son utilisation)	Recommandation pertinente mais non encore mise en œuvre Sensibiliser davantage les enseignants puis rendre obligatoire l'utilisation de la fiche scolaire de suivi Les goulots d'étranglement à lever sont surtout liés à la résistance aux changements des enseignants, les pertes de revenus générés par la commercialisation des bulletins scolaires.
Recruter des enseignants de métier et surtout des institutrices pour constituer une interface et surtout, un modèle pour les parents d'élèves et les filles au même titre que les médiatrices	Recommandation pertinente mais l'Etat peine à gérer la situation déficitaire en personnel enseignant et résoudre le problème de pérennisation des médiatrices
Rendre fonctionnelle la cellule nationale qui suit le projet Education qui a très peu été à la hauteur des attentes puisqu'elle n'arrive pas à convaincre le Gouvernement de faire abandonner le carnet de correspondance au profit de la fiche de suivi scolaire	Recommandation pertinente. Le DAC est désormais le premier responsable de cette cellule. Il reste à la rendre fonctionnelle
Réfléchir sur le dispositif actuel d'animation de ce projet et les possibilités de créer des synergies avec les animateurs qui interviennent sur le programme d'appui au développement communautaire de l'UNICEF pour éviter les flottements préjudiciables notés (Pourquoi ne faudrait-il pas envisager, par zone, une équipe mixte (médiatrices et médiateurs ?)	Les réflexions sur le dispositif actuel d'animation de ce projet n'ont pas encore démarré pour la simple raison que le Cabinet actuel du MEMP est renouvelé à plus de 50%. Par conséquent, il leur faudrait du temps pour s'approprier les différentes activités et projets du MEMP
Lancer le projet à la base ou organiser une séance d'information des adolescent(e)s et jeunes par rapport à leur contribution au projet ;	Les réflexions sur le dispositif actuel d'animation de ce projet n'ont pas encore démarré pour la simple raison que le Cabinet actuel du MEMP est renouvelé à plus de 50%. Par conséquent, il leur faudrait du temps pour s'approprier les différentes activités et projets du MEMP
Elaborer les modules de formation des pairs éducateurs et/ou renforcer leurs capacités sur la conduite des activités de sensibilisation, la gestion des services à base communautaire, la	Des modules de formations des pairs existent. Mais il reste à construire des modules de formation axés sur ces thèmes spécifiques, dans la mesure où cette

santé de la reproduction et la planification familiale, la communication pour le changement de comportement, les IST et le VIH/SIDA, les outils de gestion des activités, leur cahier de charge, etc. ;	construction n'a pas été planifiée
Doter les pairs éducateurs d'outils et de moyens adéquats pour la mise en œuvre de leurs activités.	Recommandation pertinente

3.4. Performances et limites des quatre innovations EDUCOM

Ces performances sont analysées sur la base de chacun des critères d'évaluation. Leur utilisation en vue de l'atteinte des résultats fixés est fonction des éléments de réponses apportées aux questions y afférentes, soit sur la base de l'analyse quantitative et ou qualitative. Aussi, ces réponses découlent-elles de l'analyse des données secondaires croisées avec celles primaires obtenues sur le terrain.

3.4.1. Analyse de la cohérence et de la pertinence des quatre innovations par rapport à la politique éducative.

►***Cohérence des quatre innovations***. *La cohérence des quatre innovations par rapport à la politique éducative est la mesure dans laquelle, celles-ci constituent une réponse opérationnelle à la mise en œuvre de la politique éducative.*

En 2003, le Gouvernement du Bénin a adopté la loi 2003-17 portant orientation de l'éducation nationale. Cette loi, affirme avec force entre autres : *(i) le caractère obligatoire de l'enseignement primaire ; (ii) la gratuité progressive de l'enseignement primaire public ;* ***(iii) la recherche constante de l'équité et de la qualité à tous les niveaux du système éducatif.***
La **Lettre de politique du secteur de l'éducation adoptée** deux ans plus tard met l'accent au niveau de tous les ordres d'enseignement sur **la résorption des disparités entre genres et entre régions**, sous-tendue par une politique qui instaure une discrimination positive en faveur des filles, groupes et régions défavorisés.

Le **Plan décennal de développement du secteur de l'éducation** (PDDSE) élaboré en 2006, vise la scolarisation universelle et l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Les actions envisagées s'orientent autour de trois grands volets à savoir : **(i) accès à l'éducation et équité ; (ii) rétention dans le système ; (iii) qualité de l'enseignement**.

Eu égard à ce qui précède, il est clairement apparu que la promotion de la scolarisation des filles dans la perspective de l'équité filles et garçons dans le système éducatif est devenue l'un des axes importants de la Politique éducative au Bénin.

En réponse à cet impératif, d'une part, et pour satisfaire aux engagements découlant des recommandations de la Conférence Mondiale sur l'Education Pour Tous tenue en Mars 1990 à Jomtien en Thaïlande et réussir à atteindre en 2015 les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) relatifs à l'éducation des enfants, d'autre part, le Gouvernement du Bénin entretient depuis plusieurs années une coopération dynamique avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Dans ce cadre, la Composante Programme Education de Base du Programme de Coopération Bénin-UNICEF accompagne l'ensemble du système éducatif béninois, notamment l'éducation des enfants dans des communes du pays, ciblées pour leurs faibles indicateurs en matière de préscolarisation et d'éducation primaire.

Il convient de préciser que l'objectif global du Programme de Coopération Bénin-UNICEF 2009-2013 est de « contribuer au développement d'un monde digne des enfants à travers l'atteinte d'objectifs clés à l'horizon 2013 : (i) porter le taux de mortalité des moins de 5 ans de 125 à 70 ‰ et celui de la mortalité maternelle de 397 à 300 pour 100 000 naissances vivantes; *(ii) atteindre un taux net d'achèvement du primaire de 82 % (81 % pour les filles et 83 % pour les garçons); (iii) réduire l'écart entre garçons et filles de 11 à 2 points ;* renforcer le cadre juridique et institutionnel pour la protection des enfants »[14].

Comme cela apparaît, l'objectif « *l'amélioration de l'accès équitable des filles et des garçons à une éducation de base de qualité* » de la sous-composante *« Education primaire formelle »*[15] du Programme de Coopération Bénin-UNICEF, sur le plan conceptuel, cadre très bien avec les objectifs (v) et (iii) respectivement du Cadre d'action de Dakar et du Millénaire pour le Développement[16], ainsi qu'avec ceux de la Loi d'orientation de l'éducation nationale au Bénin, de la Lettre de Politique du Secteur de l'Education et du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE).

Au regard de ce qui précède, il est clairement établi que les quatre innovations EDUCOM, partie intégrante de l' « Education primaire formelle » du Programme de Coopération Benin-UNICEF 2009-2013, sont bien cohérentes par rapport aux politiques et stratégies nationales de développement du Bénin.

---

[15] *Il est important de mentionner que ce n'est pas la sous-composante « Education primaire formelle » qui est évaluée dans son entièreté, mais plutôt, les quatre innovations qui font partie intégrante de cette sous-composante ; ces quatre innovations constituent les stratégies de mise en œuvre du second objectif de cette sous-composante et qui porte sur l'amélioration de l'accès équitable des filles et des garçons à une éducation de base de qualité*

[16] ***Objectif 5 du Cadre d'action de Dakar pour l'EPT**: éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine d'ici 2015 en veillant notamment à assurer aux filles l'accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.* ***Objectif 3 des OMD** : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.*

►***Pertinence des quatre innovations***. *La pertinence des quatre innovations est la mesure dans laquelle, celles-ci constituent une réponse aux besoins des communautés en matière de scolarisation.*

Au plan conceptuel, la pertinence des quatre innovations se présente comme suit :

►**Système fille pour fille.** L'analyse du système fille pour fille montre qu'il constitue, à la fois, un soutien réel pour les filles à risques, prédisposées à l'abandon (les plus petites se sentent plus en sécurité et acceptent de se rendre à l'école) et un objet de motivation et de valorisation des filles marraines qui se sentent moralement obligées d'être performantes et de développer un sens de responsabilité qui les prépare à la vie d'adulte[17]. Face au rôle social exercé, les évaluateurs du Paquet Educatif Essentiel (PEE) se sont même demandé s'il ne serait pas utile de généraliser cette innovation aux garçons dont plusieurs ont, certainement, besoin de soutien[18].La mission partage cette position des évaluateurs du PEE. En effet, beaucoup d'écoles dans les communes accompagnées comptent aujourd'hui plus de filles que de garçons. Le MEMP et les PTF (s), conscients de cette situation ont désormais opté pour la mobilisation en faveur de l'éducation de tous les enfants. Mais l'insuffisance numérique des dadas/bèrès dans certaines écoles (faible pourcentage de filles dans les classes de CM), leur faible niveau, leur non disponibilité pour consacrer assez de temps à l'encadrement des filleules en raison de leurs propres problèmes (travaux de ménage, études et autres), le non-respect des critères d'identification des « dadas/bèrès » et des filleules, la faible implication des acteurs communaux (membres APE, GF, CL)… pourraient affecter la pertinence du système fille pour fille si des dispositions n'étaient pas prises.

► **Fiche de suivi scolaire.** A propos de la fiche de suivi scolaire**,** son remplissage régulier et le bon traitement des données enregistrées favorisent une meilleure orientation de l'élève à l'issue de son cursus primaire. Les parents d'élèves mêmes illettrés parviennent à lire et à comprendre son contenu. En 2006, la fiche de suivi scolaire est présente dans 10 communes[19], mais son utilisation dans les classes à effectifs pléthoriques, sa cohabitation avec le classique carnet de correspondance, le faible engagement de certains membres du personnel d'encadrement (Directeurs, CP et CCS) et les interruptions régulières des activités pédagogiques du fait des grèves des enseignants[20]ont quelque peu limité sa pertinence.

►**Recensement des enfants non scolarisés par les enfants scolarisés :** Stratégie participative, le recensement des enfants non scolarisés par les enfants scolarisés suscite la mobilisation de tous les acteurs (parents d'élèves, élèves, enseignants, ONG, PTF…) autour de l'inscription effective des enfants recensés. La communication entre pairs étant plus aisée, les élèves arrivent à convaincre facilement leurs camarades de quartier ou de jeu de la

---

[17]*TdR de la mission d'évaluation des quatre innovations EDUCOM*
[18]*Garnier et Gbénou, (2010). Evaluation de la mise en œuvre du Paquet Educatif Essentiel (PEE) pour l'accélération de la scolarisation des filles*
[19] *UNICEF, 2006, Note sur l'expérience EDUCOM (Education et Communauté) et l'accélération de la scolarisation des filles*
[20]*Idem.*

nécessité de l'école. Il en résulte que cette innovation est pertinente. Cependant quelques limites sont à souligner. Il s'agit du faible niveau des élèves (faibles capacités de communication et de prise de notes), de la faible diffusion des résultats/expériences de l'opération et du retard dans l'accomplissement du processus, ainsi que de la faible capacité d'accueil des enfants recensés par les écoles existantes.

►**Education par les pairs.** Cette stratégie, comme déjà mentionnée dans les paragraphes précédents, vise à créer un lien entre les activités scolaires stricto sensu et la vie courante. La communication entre les pairs sur les problèmes de la vie courante (maladies sexuellement transmissibles, VIH/SIDA et résolution de différents problèmes auxquels ils pourraient être confrontés comme la violence, la toxicomanie) est plus aisée comme nous l'avions rappelée plus haut. Mais le faible niveau des élèves (expression/communication défectueuse), le faible intérêt et l'insuffisance du suivi par les enseignants volontaires (travail supplémentaire), l'inexistence de plan de travail au sein de quelques clubs ado pour ado pourraient réduire l'efficacité de la pertinence des objectifs.

Au plan opérationnel, les évaluations antérieures ont bien montré que les innovations qui font partie intégrante de l'« Education primaire formelle » du Programme de Coopération Bénin-UNICEF, constituent une réponse aux disparités entre filles et garçons en matière de scolarisation. En effet, la mise en œuvre de ces stratégies ou innovations notamment, la fiche de suivi scolaire, le système fille pour fille, le recensement des enfants non scolarisés par ceux allant à l'école et l'éducation par les pairs, a permis aux communes EDUCOM[21] de rattraper le retard en atteignant le niveau national en 2008-2009[22]. L'écart entre les Taux Bruts de Scolarisation des filles et des garçons […] est passé de 32 points en 2003 à 21 points en 2005 et à 11 en 2008[23].

Cela traduit, en somme, le progrès équitable vers l'objectif d'Education Pour Tous (EPT), c'est-à-dire *l'accès à un enseignement primaire universel de qualité et son suivi jusqu'à son terme dans des conditions de parfaite égalité d'accès*, (par extension, rétention) *et de qualité, les fortes inégalités observées dans les résultats d'apprentissage se réduiront et la corrélation entre le sexe, la classe sociale ou le lieu de résidence et les résultats éducatifs seront bien moins marqués et pourraient même, idéalement, disparaître.*

---

[21] *Selon le rapport Evaluation du PEE, 2010, les communes évaluées sont : Adjohoun, Dangbo, Kalalé, Kandi, Kétou, Sô Ava, Za-Kpota et Zè.*
Les communes témoins sont : Agbangnizoun, Bonou Grand Popo, Kérou , N'Dali, Ouaké, Ségbana, Toffo.
Les communes EDUCOM sont : Adja-Ouèré, Benbèrèkè, Djidja, Djougou, Klouékanmey, Pobé, Sinendé, Zogbodomey.

[22] *Garnier et Gbénou, (2010). Evaluation de la mise en œuvre du Paquet Educatif Essentiel (PEE) pour l'accélération de la scolarisation des filles p.62*

[23] *Garnier et Gbénou, Idem*

Il en découle que les quatre innovations EDUCOM qui font partie intégrante de l'« Education primaire formelle » du Programme de Coopération Bénin-UNICEF, sont bien pertinentes, dans la mesure où l'objectif qui les porte constitue l'une des réponses efficaces aux besoins des communautés et du Bénin en matière de scolarisation des enfants.

3.4.2. Analyse de la cohérence de la logique d'intervention des quatre innovations.

La cohérence de la logique d'intervention des quatre innovations est la mesure dans laquelle, les résultats qui découlent de l'objectif spécifique sont cohérents par rapport à ce dernier (relation de causalité établie) et que les indicateurs de performances (relatifs aux résultats) sont objectivement vérifiables.

L'analyse de la logique d'intervention indiquée dans le Plan d'action du Programme de Coopération Bénin-UNICEF 2009-2013, met clairement en évidence ce qui suit.

L'objectif spécifique visé au niveau de l'« éducation primaire formelle » et qui est en liaison avec « les quatre innovations EDUCOM » est libellé comme suit : **« assurer que, d'ici 2013, l'accès des enfants à une éducation de base de qualité soit améliorée dans 18 communes, afin que les taux nets de scolarisation correspondent aux taux nationaux projetés pour 2013, soit 82% (Filles : 81%, Garçons : 83%) et qu'au moins 80% des écoles particulièrement ciblées réalisent au minimum 80% des indicateurs des normes de l'Ecole de Qualité Fondamentale (EQF) approche qui intègre parfaitement les préoccupations de « école amie des enfants »**[24].

Deux résultats découlent de cet objectif spécifique. Le premier, libellé comme suit **« dans 18 communes d'intervention du Programme, tous les enfants d'âge scolaire sont inscrits à l'école et 82% (Filles : 81% et Garçons : 83%) achèvent le cycle d'études primaires »** est indiqué dans la colonne *« Résultats du Programme pays UNICEF »***.** C'est le seul résultat qui porte sur les quatre innovations et qui fait, par conséquent, l'objet de la présente évaluation.

Par ailleurs, les indicateurs de performances liés au résultat qui est en liaison avec les quatre innovations ont été bien indiqués et sont bien précis : voir le tableau 6 ci-après.

Etant donné que de cet objectif spécifique, découlent de façon cohérente, deux résultats bien précis et que les indicateurs de performances sont précis et objectivement mesurables, on peut en déduire que la logique d'intervention des quatre innovations est bien cohérente.

[24] *EQF/approche école amie des enfants : c'est un établissement scolaire qui sans aucune forme de discrimination négative, offre à ses élèves et à son personnel, un cadre de travail approprié et un encadrement efficace dans des conditions de travail motivantes et valorisantes.*

Tableau 6: Résultat en liaison avec les quatre innovations attendu assorti des indicateurs

Résultats	***Indicateurs de résultats***		***Valeur de référence (2005-2006 ou 2006-2007)***	***Valeur cible***
Dans 18 communes d'intervention du Programme, tous les enfants d'âge scolaire sont inscrits à l'école et 82% (Filles : 81% et Garçons : 83%) achèvent le cycle d'études primaires	Nombre de communes d'intervention			18
	Taux net d'achèvement du cycle d'études primaires (2005-2006)	*Global*	18,00%	82,00%
		Filles	15,00%	81,00%
		Garçons	21,00%	83,00%
	Taux brut de scolarisation (2006-2007)	*Global*	98,00%	100%
		Filles	92,00%	100%
		Garçons	104,00%	100%
	Pourcentage d'adolescents (CM1/CM2) ayant accès à l'information VIH/SIDA		60,00%	100,0%

Source : Elaboré par la mission, à partir des données du Plan d'action du Programme de Pays entre le Gouvernement du Bénin et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) 2009-2013.

3.4.3. Analyse du mécanisme de la mise en œuvre des quatre innovations.

Le constat est établi que les quatre innovations, objet de cette évaluation, font partie de l'ensemble du Programme Education de Base et n'ont donc pas de structures particulières de gestion. Ainsi, leur gestion incombe aux organes existants pour la mise en œuvre du programme.

3.4.3.1. Structures de gestion des quatre innovations : composition, structuration et attributions

Les innovations EDUCOM sont pilotées dans le cadre plus global de « l'Education de base » du Programme de Coopération Bénin-UNICEF. En effet, le Programme « Education de base » est géré par un certain nombre d'organes que sont : la Cellule Nationale (CN), le Comité Communal de l'Education (CCE) et le Conseil Local (CL).Toutefois, certains Maires ont pris d'arrêtés ou de note de service au niveau de leur commune dans le but de formaliser l'existence des organes et de pérenniser les acquis du Programme Education de base.

►*Niveau national : la Cellule Nationale*

La Cellule Nationale (CN), sous son ancienne formule jusqu'en 2004 est co-présidée[25] par la Direction de l'Enseignement Primaire (DEP) et la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP). Structure interministérielle, elle est composée des représentants des ministères chargés de l'éducation, de l'alphabétisation, de la santé, du développement rural, de la communication, de l'intérieur et de la sécurité publique et des affaires sociales. Sous l'impulsion de l'Administrateur du Programme de Développement social (DEVESOC) (UNICEF), la C.N oriente les actions des Comités Sous-Préfectoraux (C.S.P) et celles des médiatrices, puis élabore les différents documents de travail et de formation. Elle assure le suivi des activités planifiées. L'étude des demandes de fonds en provenance des CSP incombe à la CN qui se charge également de l'appréciation de l'utilisation des fonds octroyés avant l'acheminement des pièces justificatives vers l'UNICEF. Des missions de suivi sont trimestriellement organisées par le Secrétariat Permanent du FADEC-GIE[26] (Femmes Actrices du Développement Communautaire- Groupement d'Intérêt Economique), structure de gestion des médiatrices. En préparation des revues semestrielles et annuelles, la C.N et le Secrétariat Permanent du FADEC-GIE organisent des missions conjointes qui permettent, à la fois, de se rendre sur le terrain, dans les écoles, les espaces enfance et les villages pour constater les réalisations et leurs impacts, et d'organiser des ateliers avec les CSP pour faire le bilan des activités réalisées, des résultats atteints, ainsi que pour planifier les activités à réaliser le semestre suivant ou l'année d'après.

La Cellule Nationale ne fonctionne plus sous l'ancienne forme depuis plusieurs années. Elle a été remplacée de fait par les structures techniques intervenant dans la mise en œuvre des activités de la Composante. Présidée désormais par le Directeur Adjoint de Cabinet, elle comprend :

- Directeur de l'Enseignement Primaire : Vice-président
- Secrétaire : Point focal EDUCOM ;
- Membres : Directeurs techniques impliqués dans le Programme (Directeur de la Programmation et de la Prospective (DPP), Directrice de la Promotion de la Scolarisation (DPS), Directrice de l'Enseignement Maternel (DEM), Directeur de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (D/INFRE), Inspection Générale Pédagogique du Ministère (IGPM), Unité Focale de Lutte anti SIDA (UFLS), le Directeur pour la Décentralisation dans l'Education et de la Coopération (DDEC), Direction de la Famille, de l'Enfance et de l'Adolescence (DEA), Direction de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (DAEA), Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative (DJVA) et des ONGs partenaires.

---

[25]***Laboratoire d'Ingénierie de Formation et d'Assistance en Développement Local (LIFAD), Evaluation à mi-parcours de 2001***

[26]*Garnier et Gbénou, (2010). Evaluation de la mise en œuvre du Paquet Educatif Essentiel (PEE) pour l'accélération de la scolarisation des filles*

Dans l'esprit des concepteurs, la Cellule Nationale demeure toujours l'organe de pilotage qui donne les grandes orientations de la Composante. Son secrétaire, c'est-à-dire le point focal est un cadre de la Direction de l'Enseignement Primaire (DEP) nommé par le DEP[27]. Il assure le suivi de la mise en œuvre des activités et joue le rôle d'interface entre l'Etat central/bailleurs de fonds et les communes et les ONG partenaires. C'est lui qui traite, vérifie la conformité de l'activité retenue par rapport au Plan de Travail Annuel (PTA), prépare les bordereaux de transmission et assure la signature à temps des documents par le Directeur de l'Enseignement Primaire. Il achemine ensuite les documents à l'UNICEF qui les étudie à son tour. Et c'est en ce moment qu'intervient le financement.

►*Niveau départemental : Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primature*

Avec la décentralisation du processus de transfert de fonds, les Directions Départementales des Enseignements Maternel et Primaire (DDEMP) ont également l'autonomie de gestion de leur compte spécial[28] par lequel transitent les fonds destinés aux communes d'intervention du Programme Education Bénin - UNICEF. Chaque Direction départementale assure alors : (i) la Coordination des activités des communes de sa juridiction ; (ii) la réception et l'acheminement vers l'UNICEF des demandes de fonds, des pièces justificatives et des reliquats ; (iii) la réception des fonds débloqués par l'UNICEF ; (iv) et le suivi des activités dans les communes.

►*Niveau Commune : le Comité Communal de l'Education*

Installé dans chaque commune concernée par la mise en œuvre du Programme Education de Base, le Comité Communal de l'Education (CCE) regroupe autour du Maire, les responsables des services déconcentrés de l'État (éducation, santé, développement rural, affaires sociales, sécurité publique, alphabétisation). Le CCE est l'organe de pilotage du Programme Education de base au niveau de la commune. Il est composé de 11 à 12 membres : le maire de la commune (président), le Chef de la Circonscription Scolaire (Rapporteur du CCE), le Secrétaire Général de la Mairie(SG), le Responsable Communal pour la Promotion Agricole(RCPA), le Chef du Centre de Promotion Sociale (CCPS), le Chef de Brigade de la Gendarmerie (CB), le Médecin Chef du Centre de Santé, le Représentant de l'Association de Développement, le Directeur du centre des Jeunes et Loisirs, la Représentante de l'Union Communale des Groupements de Femmes (UCGF), le Président de la Coordination APE (Pdt./CAPE). Le CCE est passé de 11 à 12 membres depuis 2006[29] dans certaines communes avec l'intégration des Directeurs des Centres des Jeunes et Loisirs là où il en existe.

---

[27]*Voir Note de service N°075/DEP/MEPS/SA-C du DEP du 11 avril 2005*
[28]*Lettre N° 4821/MEMP/CAB/DC/SGM/DRFM/DEP/SA du 18/06/2008*
[29] *UNICEF, revue*

►*Niveau village : le Conseil local*

Le Conseil local est l'organe de gestion du Programme Education de Base au niveau du village. Sa mission est de coordonner l'ensemble des activités planifiées à savoir : la lutte contre le trafic des enfants, les mariages forcés et l'accompagnement des Groupements de femmes (GF) afin que tous les enfants (filles et garçons) soient envoyés à l'école, y restent et achèvent leurs études même dans les contrées les plus reculées. Le CL compte 11 membres : le Chef du village, le Directeur de l'école (Secrétaire du CL), le Président de l'APE, l'Agent de santé de la localité, au moins 4 femmes représentant les GF, un représentant des jeunes, un représentant du groupement villageois (GV) et un maître d'alphabétisation. C'est la seule structure de gestion dont la composition n'a pas connu de modification jusqu'ici.

3.4.3.2. Mécanisme de suivi/évaluation des quatre innovations EDUCOM

La Cellule Nationale se réunissait au moins une fois par trimestre pour évaluer les actions menées pendant le trimestre écoulé et planifier les actions du trimestre suivant. Les Comités Communaux et les Conseils locaux se réunissent au moins une fois par mois. Une revue semestrielle est organisée dans la deuxième quinzaine du mois de juin et permet à la fois de faire le bilan des activités des six premiers mois et de planifier celles du semestre suivant. Une revue annuelle est organisée pour faire le bilan de la mise en œuvre des actions planifiées. Des missions de suivi sont trimestriellement organisées par la CN, de concert avec l'UNICEF. En prélude aux revues semestrielles et annuelles, la Cellule Nationale organise des missions qui permettent à la fois de se rendre sur le terrain, dans les écoles, les espaces enfance et les villages pour constater les réalisations et leur impact, et de tenir des ateliers avec les Comités Communaux Education pour faire le bilan des activités réalisées, des résultats atteints, ainsi que de planifier pour le semestre suivant ou l'année suivante. Les médiatrices, souvent en compagnie des membres des Comités Communaux Education, visitent chaque village et chaque école appuyés au moins deux fois par mois. En outre, elles collectent trimestriellement les données scolaires pour permettre de suivre l'accès et le maintien des filles à l'école.

3.4.3.3 Fonctionnement des structures

Les acteurs rencontrés au niveau central (entretiens avec des responsables du MEMP et des PTF dont la liste est en annexe 4) ont indiqué que **la question du pilotage et de la coordination** des activités du Programme Education de base mérite une attention particulière. En effet, pour assurer une participation effective des autres directions techniques qui ne semblent pas fonctionner, de façon satisfaisante, sous la coordination de la Direction de l'Enseignement Primaire, le Directeur Adjoint de Cabinet a été responsabilisé pour cette mission. Toutefois, ce changement n'est pas encore suivi d'effet.

De même, les acteurs au niveau central, ont tous soutenu que le cadre de coordination et de dialogue PTF/ MEMP au sein duquel des discussions sont ou peuvent être menées sur la mise en œuvre des innovations EDUCOM, n'est pas suffisamment actif. A cet effet, quelques PTF s'accordent à dire que leur plaidoyer en faveur des innovations EDUCOM

bute au niveau du politique. Par conséquent, des efforts devront être faits pour améliorer la collaboration entre les PTF et le MEMP, et entre le MEMP (DDEMP, CCS) et les structures décentralisées (CCE).

Par contre, la collaboration entre PTF autour de ces innovations est excellente : par exemple, il y a eu un accord spécifique entre l'UNICEF et World Education pour les communes de Kandi, Malanville et Karimama dans une logique de synergie et de complémentarité.

3.4.4. Analyse de la pertinence des quatre innovations EDUCOM du point de vue de l'appréciation des acteurs

L'analyse de la pertinence du point de vue de l'appréciation des acteurs est démultipliée en quatre indicateurs ou questions d'évaluation qui sont :

- ***(a)*** *chacune des quatre innovations répond-elle aux besoins des enfants, parents, enseignants et collectivités ?*
- ***(b)*** *y a-t-il eu une évaluation des besoins au démarrage prenant notamment en compte les plus défavorisés?*
- ***(c)*** *les résultats planifiés ont-ils bénéficié aux filles comme aux garçons, surtout aux plus vulnérables ?*
- ***(d)*** *dans quelle mesure les résultats planifiés ont contribué aux objectifs nationaux ?*

La démarche méthodologique au niveau de la revue documentaire a nécessité de revisiter les dispositions relatives aux résultats planifiés et de les mettre en corrélation avec les objectifs du projet, ce qui a déjà permis à la mission d'établir la pertinence des quatre innovations EDUCOM du point de vue conceptuel. L'appréciation des différents acteurs rencontrés confirment ce premier constat.

En effet, **pour l'ensemble des quatre questions relatives à l'appréciation de ce critère**, autant pour les acteurs du niveau MEMP que pour ceux rencontrés sur le terrain, et qui ont déclaré avoir connaissance de ces innovations EDUCOM, ils considèrent pour la plupart que chacune des quatre innovations EDUCOM constitue une réponse pertinente et appropriée aux différents enjeux et défis liés à l'amélioration de la scolarisation des filles et des garçons au Bénin et en particulier dans les communes ciblées. Ces principaux enjeux et défis sont, entre autres, l'amélioration de la scolarisation des filles, une meilleure compréhension par les parents de l'utilité de l'école, le maintien des enfants à l'école en particulier les filles et l'amélioration des revenus des parents. Ainsi :

- le recensement des enfants permet de sensibiliser les parents sur l'importance de l'école et ainsi d'améliorer la scolarisation des enfants ;
- les fiches de suivi scolaire aident les parents à suivre la fréquentation et les performances de leurs enfants ;
- le système fille pour fille encourage la scolarisation et le maintien des filles à l'école ;

- le soutien aux groupements de femmes permet d'améliorer le revenu des ménages pauvres ;
- l'éducation par les pairs favorise l'esprit de responsabilité chez les enfants et l'acquisition de bons comportements sociaux des élèves et permet également de lutter contre les maladies sexuellement transmissibles ;
- la scolarisation des filles et des garçons réduit l'analphabétisme ;
- l'augmentation des effectifs à l'école répond aux objectifs du Millénaire pour le Développement relatifs à l'éducation des enfants;
- l'implication des parents dans la vie de l'école et le suivi régulier des enfants améliore la scolarisation des enfants ;
- l'information sur l'hygiène et les maladies sexuellement transmises (MST) assure la prévention des IST-VIH/SIDA et des problèmes de la santé de reproduction chez les adolescents ;
- le changement des perceptions des populations sur la scolarisation des filles améliore la fréquentation scolaire des filles et réduit de coup l'écart entre les filles et les garçons ;
- le recensement qui permet de récupérer les non scolarisés.

Les appréciations de ces innovations EDUCOM par les ménages cibles sont globalement très positives même si on note de légères variations d'une innovation à l'autre. Alors,

- 82,3% des ménages ont une bonne appréciation des fiches scolaires ;
- 79,9% des ménages ont une bonne appréciation du système fille pour fille ;
- 80,4% des ménages ont une bonne appréciation du recensement des enfants non scolarisés par les écoliers ;
- 76,1% des ménages ont une bonne appréciation de l'éducation par les pairs.

Tous les médiateur/trice(s) (100%), considèrent chacune de ces quatre innovations comme une réponse appropriée pour améliorer la scolarisation des enfants (filles et garçons) et leur maintien à l'école.

Selon les enseignants, de manière générale, les innovations ont été bien accueillies par les différents acteurs. Ainsi :

- 75% pensent que les fiches de suivi scolaire ont été bien accueillies par les enseignants, 92% pensent qu'elles ont été bien accueillies par les apprenants et 89,6% pensent qu'elles ont été bien accueillies par les parents ;
- le système fille pour fille a été bien intégré par les dadas/bèrès, les filleules, les parents et les enseignants pour respectivement 87%, 89%, 88% et 97% des enquêtés ;
- le recensement des enfants non scolarisés par les écoliers a été bien adopté par les enfants (perception de 92% des enseignants enquêtés), par les parents (82,5%) et par les enseignants (92,00%) ;

- au moins 87% des enquêtés pensent que l'éducation par les pairs a été très bien agréé aussi bien par les pairs (94%), les parents (87%) que par les enseignants (94%).

De façon plus spécifique et relativement aux questions c (*les résultats planifiés ont-ils bénéficié aux filles comme aux garçons, surtout au plus vulnérables ?)*et d (*dans quelle mesure les résultats planifiés ont contribué aux objectifs nationaux ?)***,** les médiateur/trice (s) rapportent des témoignages très édifiants. Par exemple, le système fille pour fille a même été par endroits répliqué au niveau des garçons avec pour appellation « système fofo » pour désigner en réalité le système garçon pour garçon. Les innovations sont donc globalement bien appréciées.

Selon les PTF, ces innovations EDUCOM répondent aux principaux défis et enjeux liés à l'amélioration de la scolarisation des filles et des garçons au Bénin. Ils s'accordent pour dire que sur le plan conceptuel, cela devrait permettre de répondre à ces principaux défis et enjeux.

A propos de la question (b) relative à *l'évaluation des besoins au démarrage et donc de la prise en compte des plus défavorisés et (c) concernant la planification des résultats pour toutes les catégories :*

- 83,3% des personnes interrogées au niveau du MEMP, reconnaissent que la mise en œuvre a effectivement et suffisamment intégré tous les acteurs (administration, enseignants, élèves et parents d'élèves) concernés par l'éducation des enfants ;
- pour les PTF, la mise en œuvre des quatre innovations a été faite de façon à effectivement intégrer tous les acteurs (administration, enseignants, élèves et parents d'élèves) concernés par l'éducation des enfants.

Relativement à la deuxième question (b), c'est-à-dire *l'évaluation des besoins au démarrage et donc de la prise en compte des plus défavorisés,* 50% des PTF(s) rencontrés estiment qu'il y a eu une évaluation des besoins au démarrage prenant notamment en compte les plus défavorisés.

Toutefois, deux catégories d'acteurs ont évoqué des limites à l'évaluation des besoins au démarrage.

Ainsi, pour certains responsables du MEMP, des aspects liés aux facteurs qui entravent la scolarisation des enfants et leur maintien à l'école ne sont pas suffisamment pris en compte dans la conception ou la mise en œuvre des innovations. Il s'agit notamment, de la non prise en compte des pesanteurs socioculturelles (enfant devant sensibiliser sur l'inscription des enfants à l'école et enfant devant aborder également des questions liées aux maladies sexuellement transmissibles). De même, pour les responsables du MEMP, les questions de l'alimentation et de la nutrition des enfants ne sont pas non plus traitées. Ces éléments pourraient constituer des hypothèses d'explication au sort de la fiche de suivi scolaire à Djidja

et à celui de l'éducation par les pairs à Adja- Ouèrè, qui n'ont pas connu selon les médiateur/trice(s), une bonne fortune.

Quant aux PTF, ils ont évoqué la non intégration du besoin en logement des enseignants, du soutien continu aux Association de Mères d'Elèves (AME), de la formation des enseignants et directeurs d'école et le suivi des innovations pour espérer adresser tous les enjeux et défis liés à la scolarisation et au maintien des enfants à l'école.

De façon globale, il se dégage de l'analyse ci-dessus, que l'unanimité se fait au sein de l'ensemble des PTF(s), des Responsables au niveau central du MEMP et des acteurs à la base, pour reconnaître que les quatre innovations EDUCOM sont pertinentes : (i) chacune des quatre innovations répond aux besoins des enfants, parents, enseignants et collectivités ; (ii) une évaluation au démarrage prenant en compte les plus défavorisés a été faite ; (iii) les résultats planifiés sont à la fois bénéfiques pour les filles, les garçons et surtout les enfants les plus vulnérables ; (iv) les résultats planifiés s'inscrivent parfaitement dans les objectifs nationaux.

3.4.5. Appréciation de l'efficacité des quatre innovations EDUCOM

L'appréciation de l'efficacité est fondée sur l'analyse des données documentaires et celles découlant des entretiens réalisés avec les différents acteurs rencontrés au niveau du MEMP, des PTF (s) et des communes. Les questions évaluatives relatives à l'appréciation de l'efficacité sont les suivantes :
(a) *les résultats visés par chacune des quatre innovations sont-ils atteints ? Si oui, quelles sont les réalisations majeures ?*
(b) dans quelle mesure les résultats obtenus ont contribué aux objectifs nationaux ?
(c) la mise en œuvre de chacune de ces innovations a-t-elle impliqué les filles et les garçons ?
(d) dans quelle mesure chacune des quatre innovations a promu la participation des filles et des garçons ?
(e) quelles sont les contraintes majeures qui ont entravé l'atteinte des résultats?
(f) quelles sont les opportunités qui pourraient se développer dans la perspective de l'extension et du passage à l'échelle nationale ?

Pour la question (a) relative à *l'atteinte des résultats*, l'analyse des différents rapports d'évaluation réalisés en 2010, 2012 et 2013 atteste que le niveau de réalisation physique des activités planifiées est satisfaisant. Par exemple en 2010 déjà, ce niveau de réalisation se trouvait largement au-dessus de la moyenne: voir le tableau 7 ci-après.

Tableau 7 : Exécution physique du Programme Education de base (Coopération Bénin-UNICEF 2009-2013

Sous composantes	***Exécution physique***				
	Nbre de résultats planifiés au début de l'année	Nbre de résultats planifiés après la revue semestrielle(a)	Nbre de résultats atteints (b)	Nbre de résultats partiels/en cours (c)	Taux au 03/12/10 (b/a) % [(b+c)/a] %
Education primaire	39	38	17	12	76,31%
Education des adolescents	21	21	10	01	52,38%
Total	60	59	27	13	64,34%

Source : Tableau tiré de la Revue 2010 de l'UNICEF et adapté par la mission

Il se dégage de ce tableau qu'en 2010, plus des 3/5eme des activités planifiées ont été réalisées.

Ce niveau de performances a été corroboré par les revues de 2012 et de 2013 qui ont mis en évidence à leur tour, un niveau de réalisation des activités qui est largement au-dessus de la moyenne. Aussi, peut-on constater qu'au terme des analyses découlant de ces revues, que « les quatre innovations EDUCOM ont contribué à l'amélioration de l'inscription et du maintien des élèves dans les écoles appuyées…La fiche de suivi scolaire, l'une des innovations EDUCOM a même été adoptée par d'autres partenaires puis révisée par l'Inspection Générale Pédagogique du Ministère (IGPM) afin d'étendre son utilisation à d'autres communes…Les communes d'intervention se sont progressivement approprié la mise en œuvre de ces stratégies dans l'optique de leur intégration, leur pérennisation et passage à l'échelle »[30].

De plus, en analysant les réponses aux diverses questions posées et de l'avis des personnes interrogées, on peut relever que :

- pour les responsables rencontrés au niveau du MEMP, les appréciations sont globalement et largement positives : 84,6% des responsables à divers niveaux du

[30] *Rapport annuel PTA 2013, Coopération Bénin-UNICEF.*

MEMP interrogés pensent que les activités planifiées sont exécutées, ce qui a permis d'avoir un bon niveau d'obtention des résultats ; 69,2% estiment que les activités ont été bien coordonnées et mises en œuvre dans une logique de synergie d'actions et 84,6% déclarent que la circulation des informations relatives à la mise en œuvre des activités a été bonne (dont 23,1% disent très bonne) ;

- pour les PTF, les appréciations sur la mise en œuvre des activités sont assez contrastées. Par exemple, 50% considèrent que le niveau d'exécution des activités programmées et le partage d'informations sont satisfaisants.

Le tableau 8 ci-après fait le point de l'appréciation du niveau d'obtention des résultats visés, innovation par innovation par les responsables du MEMP.

Tableau 8 : Appréciation du niveau d'obtention des résultats visés par chacune des innovations

Appréciation par les acteurs	***Fiche de suivi scolaire***		***Système fille pour fille***		***Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école***		***Education par les pairs***	
	Effectif	***%***	***Effectif***	***%***	***Effectif***	***%***	***Effectif***	***%***
Mauvais	1	7,7	-	-	-	-	-	-
Passable	2	15,4	2	15,4	1	7,7	3	23,1
Bon	10	76,9	11	84,6	11	84,6	8	61,5
Très bon	-	-	-	-	1	7,7	2	15,4
Total	13	100,0	13	100,0	13	100,0	13	100,0

Source : Entretiens MEMP, mai - juin 2013

Aux questions (a), (b), (c) et (d) relatives respectivement à l'atteinte des résultats et des réalisations, la contribution aux objectifs nationaux, l'implication des filles et des garçons et la participation des filles et des garçons, on peut retenir que, dans l'ensemble, les indicateurs de performances (en liaison avec le résultat attendu : voir le tableau 6) ont un niveau d'obtention satisfaisant.

En effet, l'analyse des données statistiques fournies par la DPP et portant sur les communes EDUCOM (voir annexe 9), en relation avec les valeurs cibles des indicateurs mentionnés dans le document du Programme, met en évidence, ce qui suit :

- le TBS global au niveau de la zone EDUCOM est passé de 98% en 2006-2007 à 105,42% en 2012 (avec des disparités entre les communes allant de 56,4% à

Karimama à 169,8% à Kétou), soit une augmentation de 7,42 points en six ans, dépassant de 5,42 points la valeur cible fixée à 100% pour les quatre innovations EDUCOM. Ce taux brut de scolarisation est donc largement au-dessus des valeurs attendues. Cette même tendance s'observe au niveau des garçons comme des filles. Ainsi, en 2012, les TBS sont respectivement de 109,36% et 101,48% pour les garçons et les filles, contre une valeur cible paritaire fixée à 100% pour les deux sexes. De même, l'écart entre les garçons et les filles s'est réduit, passant, de 9 points en 2006-2007 (101% et 92%) à 7,88% (109,36% et 101,48%) en 2012. Particulièrement au niveau des filles, le TBS s'est accru de 9,48 points, alors que celui des garçons a progressé de 8,36 points.

- au niveau des communes EDUCOM, l'achèvement du cycle primaire a fortement progressé ces dernières années, passant de 18% en 2005-2006 à 56,19% en 2012 avec des disparités allant de 17,1% à Karimama à 79,4% à Kétou. Il s'agit là d'un progrès très remarquable car, en six ans, ce taux moyen a été multiplié par trois. Malgré cette avancée, la valeur cible moyenne fixée à 82% pour les quatre innovations EDUCOM, n'est pas atteinte. Or, il est loisible de constater que la valeur moyenne atteinte par les quatre innovations en 2011, soit 53,34% dépasse largement la valeur cible moyenne fixée par le PDDSE pour les 25 communes ciblées et qui est de 40,4%, soit un dépassement de 12,94 points. De même, la valeur cible référence pour les filles en 2011 fixée par le PDDSE pour les 25 communes ciblées est de 34,3%, alors que celle atteinte en moyenne par les filles est de 46,71% pour les communes EDUCOM, soit un dépassement de 12,41 points. Vu que le taux d'achèvement du cycle primaire s'est multiplié par trois en six ans, passant de 18% à 56,19% (entre 2006 et 2012) au niveau des communes EDUCOM, et vu que le taux d'achèvement moyen du cycle primaire des Communes EDUCOM en 2011 dépasse de 12,94 points la valeur cible fixée pour les 25 communes ciblées par le PDDSE pour la même période, on peut bien soutenir, (même si la valeur cible moyenne fixée à 82% n'est pas atteinte), que d'importants progrès ont été réalisés quant à l'achèvement du cycle primaire.

Au regard de l'analyse précédente focalisée sur l'appréciation des valeurs cibles des indicateurs de résultats des quatre innovations, on peut soutenir que les résultats ont été obtenus et que par conséquent, les objectifs ont été atteints. Il en résulte que la mise en œuvre des quatre innovations EDUCOM est efficace.

Par ailleurs, et suivant toujours les questions (a), (b) et (d), les résultats visés par chacune de ces innovations ont un niveau d'obtention satisfaisant. Ils se situent, selon les acteurs du MEMP, à 77% pour les fiches de suivi scolaire, à environ 85% pour le système fille pour fille, à plus de 84% pour le recensement des enfants non scolarisés hors de l'école et, enfin, à plus de 61% pour l'éducation par les pairs.

Selon ces mêmes responsables du MEMP : (i) **la fiche de suivi scolaire** permet de dévoiler le niveau de performance des enfants et aux parents, même analphabètes, de mieux suivre les

enfants ; (ii) l**e système fille pour fille** favorise le maintien des filles à l'école ; (iii) **le recensement des enfants non scolarisés** favorise l'accès et le maintien des enfants à l'école et améliore le taux de scolarisation des filles ; (iv) **l'éducation par les pairs** assure la prise de conscience des jeunes sur les faits de la société et amène les enfants à s'intéresser de plus en plus à l'école.

Pour 50% des PTF, les résultats obtenus par chacune des quatre innovations sont satisfaisants.

En synthèse, de l'avis de tous ces responsables interrogés, les résultats majeurs atteints dans la mise en œuvre des innovations EDUCOM sont : (i) un meilleur suivi de la scolarité des enfants par les parents, (ii) une amélioration de la communication entre les parents et les enseignants et (iii) une amélioration des performances des écoliers, (iv) le maintien des filles à l'école, l'amélioration de l'accès et du maintien des enfants à l'école, (v) l'amélioration des taux de scolarisation en particulier des filles, (vi) la prise de conscience des jeunes sur les faits de la société (lutte contre les IST et VIH/SIDA, comportement responsable par rapport à la sexualité, grossesses précoces, retard du premier rapport sexuel…), (vii) une plus grande implication des enfants dans la vie de l'école et (viii) l'instruction des enfants de façon ludique. De ce qui précède, on peut retenir que la mise en œuvre des quatre innovations est efficace.

Pour les ménages enquêtés, 81,5% ont déclaré avoir effectivement utilisé la fiche de suivi scolaire. Le reste ne l'a pas fait pour des raisons diverses dont principalement l'insuffisance des fiches de suivi. Avant les fiches de suivi EDUCOM, 44,8% des parents d'élèves enquêtés dans les communautés bénéficiaires suivaient la scolarité de leurs enfants à l'aide du bulletin scolaire ou carnet de correspondance ; 18,8% rendaient visite aux enseignants pour s'enquérir de l'évolution de leurs enfants ; 17,6% se faisaient aider par des tierces personnes et 2,5% s'adressaient simplement aux enfants eux-mêmes. Par ailleurs, plus de la moitié des ménages se sentaient impliqués dans la scolarité de leurs enfants et 44,0% se rendaient, au moins une fois, à l'école pour discuter de la scolarité de leurs enfants avec les enseignants. Par contre, 48,0% des ménages ne se sentaient pas vraiment ou pas du tout impliqués et 56,0% discutaient avec les enseignants de leurs enfants au plus une fois (sinon jamais) au cours de l'année scolaire.

La majorité des ménages qui ont répondu avoir utilisé les fiches de suivi scolaires (88,9%) estiment que ces fiches ont clairement permis d'améliorer le suivi de la scolarité de leurs enfants (dont pour 45,5% de manière significative). Pour 88,0% des ménages, les fiches ont permis d'améliorer la communication entre parents d'élèves et enseignants. Ainsi, la proportion de parents rendant au plus une visite aux enseignants au cours de l'année scolaire, qui était globalement de 56% avant EDUCOM, est seulement de 10,7% au sein des répondants qui utilisent la fiche de suivi scolaire. La raison de cette réduction serait que plus de parents arrivent à interpréter eux-mêmes et aisément, la performance de leurs enfants et à leur apporter l'aide nécessaire.

Quant aux ménages témoins, le principal moyen de suivi de la scolarité des enfants est le bulletin scolaire ou le carnet de correspondance (63,7%). Aussi, 18,9% des répondants se

font-ils aider par autrui et 9,3% ne font aucun suivi de la scolarité de leurs enfants. 56,3% rendent visite aux enseignants au moins une fois au cours de l'année académique pour discuter de l'évolution de leurs enfants contre 43,7% au plus une fois. Plus de la moitié des répondants de ménages témoins (soit 51,9%) n'est que passablement, pas vraiment ou pas du tout satisfaite du suivi qu'ils font de la scolarité de leurs enfants et de la communication avec les enseignants.

Il se dégage que les parents d'élèves connaissent la fiche et qu'ils la trouvent utile, donc un moyen simple de rendre possible la communication entre la famille et l'école, facteur qui a souvent été démontré comme essentiel dans la réussite scolaire de l'enfant. Comme précédemment souligné, même les parents analphabètes pourraient, sur la base de cet instrument, suivre leurs enfants, les couleurs les aidant facilement par rapport à la performance de leurs enfants. Le lien école/famille, rendu très difficile par l'illettrisme de nombreux parents, se fait aisément, avis que partagent les responsables au niveau du MEMP (76,9%).

S'agissant des enseignants et directeurs, le niveau d'exécution de la planification annuelle des activités pour la mise en œuvre des innovations est diversement apprécié. Ainsi :

- respectivement 21,7% et 53,9% pensent que le niveau d'exécution est très bon et bon pour les fiches scolaires ;
- pour le système fille pour fille, ils sont respectivement 13,0 % et 61,7% à avoir les mêmes appréciations ;
- le recensement des enfants non scolarisés par les écoliers recueille respectivement 9,6% et 64,0% ;
- et le niveau d'exécution de la planification annuelle pour l'éduction par les pairs est jugé très bon par 10,5% et bon par 62,3%.

Les principaux résultats majeurs enregistrés grâce à la mise en œuvre des innovations dans les communautés bénéficiaires sont pour :

- la fiche de suivi scolaire : l'amélioration de la performance des élèves et un meilleur suivi de la scolarité des enfants par les parents ;
- le système fille pour fille : le changement de mentalité sur l'éducation des filles, l'accroissement de l'effectif des filles scolarisées et leur maintien à l'école ;
- le recensement des enfants non scolarisés : l'augmentation des effectifs des enfants dans les écoles et une diminution du nombre d'enfants non scolarisés ;
- l'éducation par les pairs : l'instruction des enfants de façon ludique, la lutte contre les maladies et une diminution des cas de grossesses précoces.

Pour le système fille pour fille, il est à noter que dans les communautés bénéficiaires, en moyenne 1 fille et 1 garçon par ménage cible enquêté ont été scolarisés grâce à la mise en œuvre des innovations EDUCOM et on rencontre en moyenne 1 filleule par ménage cible enquêté (minimum de 0 et maximum de 10 filleules). Les écolières les plus âgées rencontrées au niveau des ménages cibles enquêtés sont à 55,8% concernées par la fiche de suivi scolaire et sont impliquées dans le système fille pour fille (40,9%), dans le recensement des enfants

non scolarisés (47,1%) et dans l'éducation par les pairs. Leur rôle dans la mise en œuvre des innovations consiste à parrainer les écolières du CI, du CP et du CE1 (38,8%), à faire le recensement des enfants non scolarisés dans la communauté (47,1%) et à sensibiliser leurs pairs sur la sexualité responsable et le VIH/SIDA (26,4%). Mais, environ le tiers (30,0%) déclare n'avoir bénéficié d'aucune formation pour la réalisation desdites activités.

Dans 66,0% des ménages cibles ayant des filleules du système fille pour fille, les répondants déclarent que les filleules auraient été scolarisées même en l'absence des innovations EDUCOM. Mais, 23,7% des répondants sont dubitatifs et même 10,3% pensent clairement que si les filleules de leur ménage n'avaient pas été scolarisées, ce ne serait pas les innovations EDUCOM qui les y aideraient. De fait, 83,6% des répondants déclarent avoir été convaincus par le système "fille pour fille" à scolariser leurs filles et à les maintenir à l'école. Les responsables au niveau du MEMP sont du même avis : 84,6% d'entre eux pensent que le niveau d'atteinte est au moins bon en ce qui concerne les résultats visés par le système fille pour fille, 84,6% (respectivement 7,7%) pensent que le niveau d'atteinte est bon (respectivement très bon) en ce qui concerne les résultats visés par le recensement des enfants non scolarisés par les écoliers, 61,5% (respectivement 15,4%) pensent que le niveau d'atteinte est bon (respectivement très bon) en ce qui concerne les résultats visés par l'éducation par les pairs. Notons que, dans les écoles appuyées, les filleules sont au nombre de 5 606, donc environ 5606 filles dont les chances de réussite sont meilleures et ce, à un coût quasiment nul.

Tableau 9 : Système fille pou fille dans les écoles EDUCOM 2012-2013

Communes	Nre Ecoles EDUCOM	Avec Fille/fille	Dada/bèrè	Filleules	% Ecoles CS avec F/F
Zogbodomey	39	35	149	336	100%
Zè	31	31	251	593	100%
Zakpota	42	42	234	579	100%
Sô-Ava	55	34	132	149	96,36%
Pobé	30	27	126	135	90%
Malanville	20	0	0	0	0%
Kétou	88	52	198	525	59,09%
Djougou	28	25	335	587	89,28%
Djidja	44	42	238	619	95,45%
Dangbo	37	16	46	81	43,24
Bembèrèkè	47	9	112	155	19,14%
Adjohoun	36	35	258	586	97,22

Adja-Ouèrè	32	32	148	294	100%
Kandi	-	-	-	-	-
Bembéréké	47	9	112	155	19,14%
Sinendé	52	52	1168	196	100%
Kalalé	30	16	154	342	53,33%
Klouékanmey	34	34	203	274	100%
Total				**5606**	

Source : Réalisé par la mission à partir des données de l'UNICEF

De toutes les façons, le système fille pour fille observé pratiquement dans presque toutes les écoles EDUCOM visitées, remplit son rôle de soutien social. Il ne semble pas générer de conséquences négatives pour les «dadas/bèrès», si tous les parents sont bien sensibilisés et jouent bien leur partition. Ces filleules se sentent plutôt valorisées et elles apprennent à être responsables.

A la question (d) relative à l'avis des écoliers sur la participation des filles et des garçons,

- **pour les écoliers** pris en focus group, ce sont eux qui transmettent les fiches aux parents, leur en expliquent le contenu. Ils jouent le rôle de dada/bèrè, c'est-à-dire « suivi, entretiens et partage du repas avec les filleules » (Djidja), « aller chercher les petites filles qui ne veulent pas venir à l'école, surveiller les plus petites en ce qui concerne la ponctualité, les études et le manger » (Malanville). Ils sont également les agents recenseurs des non scolarisés, de pairs éducateurs et de filleules. Plusieurs dadas ou bèrès sont également des recenseurs de non-scolarisés. Les écoliers EDUCOM sensibilisent leurs « camarades sur les mauvais comportements comme l'insalubrité, les maladies sexuellement transmissibles » (Djougou). Le rôle joué par les écoliers EDUCOM se résume donc aux différentes tâches qui leur sont assignées à travers leur position de dada ou bèrè, de pair éducateur, de filleule, de recenseur. Ils constituent le principal canal entre les parents et l'instituteur pour la transmission et la compréhension de la fiche de suivi scolaire. A travers les clubs ado, ce sont, non seulement, les jeunes élèves qui sont sensibilisés mais aussi la population en général sur les règles d'hygiène, la santé de la reproduction, les maladies sexuellement transmissibles notamment le VIH/Sida. Ils ont été formés par le corps enseignant et la médiatrice. Mais cette formation est relative à la fonction de dada ou bèrè, et aux thèmes développés dans les clubs Ado ;
- **pour les enseignants et directeurs**, 89,4% d'entre eux soutiennent que les filles ont participé à la mise en œuvre de chacune des innovations au même titre que les garçons. Le reste soit 10,6% perçoit un déséquilibre notamment au niveau du système fille pour fille qui s'adresse presque exclusivement aux filles même si ça et là il est noté sa réplication au niveau des garçons à travers le système '' fofo'', c'est-à-dire système garçon pour garçon ;

- **pour les médiateur (trice) s**, la mise en œuvre des activités EDUCOM a globalement impliqué autant de filles que de garçons (entre 91 et 100% des perceptions) sauf pour ce qui concerne le système fille pour fille qui a concerné plus de filles que de garçons (à travers le système de fofo).

Il se dégage des explications des uns et des autres que les garçons et les filles participent tous au même titre aux innovations EDUCOM.

En ce qui concerne l'avis des médiateur (trice)s, les résultats les plus satisfaisants de la mise en œuvre des 4 innovations EDUCOM sont : l'inscription massive des enfants à l'école, une meilleure compréhension des enjeux de la scolarisation par les parents, l'amélioration de la communication entre parents et enseignants et le suivi effectif par les parents de la scolarité de leurs enfants. Ils citent également le maintien des filles à l'école, l'amélioration des revenus des femmes et l'éducation par les pairs.

Somme toute, de l'examen de l'ensemble des réponses aux différentes questions, on peut retenir que la mise en œuvre des innovations EDUCOM a été efficace dans la mesure où, les résultats ont été obtenus, et que par voie de conséquence, les objectifs ont été atteints. Les principaux résultats obtenus sont : (i) un meilleur suivi de la scolarité des enfants par les parents ;(ii) une amélioration de la communication entre les parents et les enseignants ; (iii) une amélioration des performances des écoliers ;(iv)le maintien des filles à l'école, l'amélioration de l'accès et du maintien des enfants à l'école, (v) l'amélioration des taux de scolarisation en particulier des filles, (vi) la prise de conscience des jeunes sur les faits de la société (lutte contre les IST, comportement responsable par rapport à la sexualité, grossesses précoces, retard du premier rapport sexuel…) ; (vi) une plus grande implication des enfants dans la vie de l'école et (vii) l'instruction des enfants de façon ludique.

Quelles sont les contraintes majeures qui ont entravé l'atteinte des résultats ?

Pour les responsables du MEMP, il a été évoqué : les retards et l'insuffisance des budgets (55%) ; les faibles capacités des agents sur le terrain (54%) ; la non prise d'un acte officiel pour la mise en œuvre des innovations (50%) ; la faible adhésion du corps enseignant (45,5%) et l'insuffisance de suivi et de coordination (41,5%) ;

Pour les médiateurs, les difficultés évoquées sont les suivantes : la réticence de certains parents et leaders d'opinion, l'insuffisance du matériel de travail (notamment l'inexistence de matériel informatique et vétusté des moyens de déplacement) et la faible adhésion de certains enseignants.

Les autres difficultés mentionnées sont relatives au recouvrement des crédits auprès des groupements des femmes, à la non régularité du paiement des salaires des médiatrices et

médiateurs, au manque de carburant, à la réduction des moyens affectés aux activités et au manque de formation des médiatrices et médiateurs (pas de formation sur le recensement depuis 2 ans). Par ailleurs, ils mentionnent d'autres contraintes ayant entravé l'atteinte des résultats comme :

- la difficulté des enfants à s'exprimer correctement en français ;
- l'impraticabilité des routes en saison pluvieuse ;
- le fait que les nouveaux enseignants ne soient pas formés aux innovations ;
- l'ignorance des parents ;
- l'insuffisance de temps pour la mise en œuvre complète des activités du fait de la charge de travail des médiatrices et médiateurs (par exemple jusqu'à 88 écoles pour 2 médiateurs à Kétou) ;
- la mauvaise volonté de certains enseignants qui prétextent souvent de l'inexistence de primes de motivation pour les activités EDUCOM ;
- le trafic des enfants vers le Nigéria ;
- la persistance des pesanteurs socio-culturelles et religieuses (en particulier dans les communautés musulmanes).

Pour les enfants, les difficultés signalées sont :

✓ Fiche de suivi scolaire

- les couleurs de la fiche ne sont pas comprises des écoliers et de quelques parents.

✓ Système fille pour fille :

- refus de collaboration des parents de filleules : la distance entre l'école et la maison et la pauvreté des parents font qu'ils refusent que leurs enfants recensés aillent à l'école. Ils ne suivent pas les recommandations faites à l'endroit des enfants recensés et scolarisés par les dadas/bèrès. Les parents ne réservent pas toujours un bon accueil aux dadas/bèrès. Ils refusent de laisser leurs enfants participer aux échanges. Ils ne réveillent pas les enfants pour qu'ils s'apprêtent tôt pour aller à l'école ; ils attendent l'arrivée des dadas/bèrès, ce qui fait que ces dernières accusent parfois du retard à l'école ;
- distance trop grande entre la maison des dadas/bèrès et celle des filleules, ce qui entraîne le retard des dadas/bèrès à l'école et leur punition par l'enseignant ; par conséquent, elles ne brillent plus en classe ;
- le repas des filleules n'est pas assuré à l'école ; difficultés de nourrir les filleules qui n'amènent pas de l'argent à l'école. Les dadas/bèrès sont obligées de partager leur repas avec elles. En fin de compte, ni l'une ni l'autre n'est rassasiée ;
- difficulté d'assurer la propreté des filleules qui n'ont pas assez d'habits (kaki).

✓ Recensement des enfants non scolarisés par les enfants scolarisés:

- Insuffisance de sensibilisation des parents sur le recensement ;
- refus de certains enfants recensés d'aller à l'école ; refus de certains parents de laisser recenser leurs enfants à cause des travaux champêtres, le manque d'argent et la peur du châtiment.
- manque de moyens de déplacement pour les écoliers recenseurs qui doivent parcourir les contrées à pied, sous le soleil et la pluie ;
- des enfants recensés ne vont pas à l'école faute de moyens financiers.

✓ Education par les pairs :

- insuffisance de boîtes à images pour les sensibilisations ;
- réticence à discuter des sujets liés à la sexualité avec leurs pairs ;
- fatigue/mauvais état de santé des pairs éducateurs à cause du soleil et de la longue distance ;
- faute de formation, les pairs éducateurs ont souvent du mal à débattre de certains sujets avec leurs pairs (gêne à parler de sexualité et de VIH/SIDA) qui restent des questions sensibles en milieu rural.

Pour les directeurs et enseignants, les contraintes majeures qui ont entravé l'atteinte des résultats sont le retard et l'insuffisance des budgets (cité par 60,2%) ; l'inexistence d'un acte officiel régissant la mise en œuvre des innovations (par exemple un arrêté) ; la faible adhésion des populations (40,4%) ; la faible capacité des médiatrices et médiateurs sur le terrain, l'insuffisance de suivi et de coordination des activités (38,6%) et leur faible adhésion aux innovations.

Pour les PTF, les contraintes majeures qui ont entravé l'atteinte des résultats relèvent, pour la plupart, de la faible adhésion des populations et du corps enseignant, de l'insuffisance de suivi et de coordination des activités, de la faible capacité des agents sur le terrain. Le retard et l'insuffisance des budgets et la non prise d'un acte officiel pour la mise en œuvre des innovations n'ont pas été cités comme contraintes majeures. De même, l'accroissement des effectifs dans les classes (corollaire du recensement) rend plus difficile le suivi des enfants avec l'utilisation de la fiche de suivi et même du carnet de correspondance. Enfin, les difficultés de collaboration entre les directeurs d'école et les comptables gestionnaires au sujet de l'exécution des budgets a parfois négativement impacté les activités EDUCOM.

Pour les Comités Communaux de l'Education, les membres ont, quant à eux, insisté sur les difficultés majeures liées au remplissage de la fiche de suivi scolaire qui constitue une tâche supplémentaire non rémunérée pour les enseignants. Même si ces derniers sont convaincus de l'utilité des fiches de suivi, ils trouvent le temps requis pour les remplir long. Il n'est pas certain que ce temps diffère sensiblement du temps requis pour apprêter les carnets de notes traditionnels. Il est possible que les enseignants, en réalité, se plaignent d'autre chose : la perte d'une source de revenus car ils vendaient les carnets de note. La perte d'un gain financier n'altère en rien l'utilité des fiches. On peut se demander, cependant, si cette

innovation continuera une fois l'intervention du Programme Education de base terminée. Les CCS pourraient jouer un rôle important dans la diffusion de cette innovation. Mais là également, rien n'est plus sûr car la manne générée par la vente des bulletins classiques de notes profiterait à tout le monde. Il est difficile de comprendre pourquoi un système simple qui facilite le lien entre l'école et la famille n'est pas généralisé. Il est possible qu'une vision de l'école indépendante du reste de la communauté prévale encore et qu'il faille encore beaucoup d'efforts pour changer cette façon de voir les choses. Il faut aussi reconnaître que les visites des parents venant poser des questions à l'école ne sont pas nécessairement bien vues par certains enseignants car de telles visites prendraient du temps et pourraient exiger des réponses gênantes pour l'enseignant, telle son manque d'assiduité. L'idée de la fiche scolaire est sans conteste.

De plus, à chaque affectation d'enseignants d'écoles EDUCOM, il faut reprendre la formation pour les nouveaux enseignants ; le manque de motivation est aussi un handicap majeur à la mise en œuvre des innovations.

Pour les APE/AME, il été indiqué ce qui suit :

- difficulté à comprendre et à lire la fiche de suivi à cause de l'analphabétisme ;
- dadas/bèrès pas toujours acceptées par les familles des filleules qui rejettent leurs conseils sur la propreté ;
- dadas/bèrès n'ayant plus de temps pour les travaux domestiques ni à la maison, ni pour étudier ;
- réticence de certains parents au recensement de leurs enfants ;
- recenseurs n'ayant plus assez de temps pour étudier ;
- certains sujets comme la sexualité, étant tabous et ne pouvant être abordés dans les clubs ado ;
- insuffisance de supports pour organiser les séances de sensibilisation et d'information ;
- pairs éducateurs n'ayant plus assez de temps pour étudier.

Les autres difficultés évoquées sont :

- l'insuffisance de formation et de sensibilisation des parents sur les innovations ;
- le manque ou la faible régularité des formations au profit des enfants responsabilisés pour les activités ;
- le jeune âge des écoliers chargés du recensement qui les exposent aux accidents de la route ;
- les absences répétées des médiatrices et médiateurs sur le terrain ;
- la faible implication des enseignants en particulier dans les activités d'éducation par les pairs et la désapprobation des communautés du fait que les enfants parlent de sexualité ;
- l'insuffisance et la non disponibilité à temps des matériels EDUCOM en particulier les fiches de suivi scolaire ;
- la mauvaise gestion et la distribution inéquitable des fournitures scolaires dont bénéficient les écoliers ;

- la faible transparence dans le choix de certains écoliers responsabilisés pour la mise en œuvre des innovations ;
- l'insuffisance de contrôle et de suivi des enseignants par la CS ;
- la non inscription du rang de l'écolier sur la fiche de suivi ;
- l'insuffisance ou le manque d'enseignants ;
- le manque de motivation pour les écoliers responsabilisés, en particulier les dadas/bèrès et ceux qui font le recensement ;
- la surcharge de travail des dadas/bèrès qui est parfois cause d'irritation de celles-ci avec des cas de filleules battues ;
- l'inexistence de cantines scolaires ;
- la faible implication des APE et des autorités locales ;
- les cotisations pour le paiement des enseignants dits communautaires.

D'autres contraintes (abandons) ont été évoquées. A ce titre, en moyenne par ménage, pratiquement aucun enfant n'a abandonné l'école depuis la mise en œuvre des innovations. Mais, on dénombre un total de 119 abandons de garçons et de 169 abandons de filles déclarés par les ménages enquêtés dans les communautés bénéficiaires. Pour les répondants des ménages où les cas d'abandons (relativement nombreux) ont été enregistrés, les principales causes d'abandon sont le fait que les enfants ne sont pas doués pour les études (54%), leur utilisation pour des activités domestiques ou génératrices de revenus (13%), le manque de moyen des parents pour faire face aux frais liés à la scolarisation mais également les maladies (21%), les grossesses, et le manque d'enseignants.

En dépit des insuffisances relevées, il est néanmoins reconnu que des opportunités ont été saisies dans la perspective de l'extension et du passage à l'échelle nationale. Il s'agit entre autres, du rôle de sensibilisateurs et de relais des messages d'EDUCOM joué par les APE/AME/CL, du soutien des médiateurs par des maires, des CCE, des CCS, des CP, des directeurs d'école, des responsables de l'UNICEF et des chefs de village/quartier dans la mise en œuvre des activités, des APE/AME, des responsables des centres d'alphabétisation, des sages et notables, des DDEMP et des ONG (notamment World Education). Le CCE appuie la médiatrice dans l'exécution de ses activités. Il fait des sensibilisations, le suivi dans les écoles.

Propos d'un membre du CCE de Djidja :
La répartition des tâches au sein du CCE se présente comme suit : « dans le domaine éducatif, c'est le CCS et ses CP qui sont responsables ; quand c'est le crédit, c'est le R/CPA ; au milieu, « la pauvre médiatrice », et l'appui constant et multiforme de l'UNICEF et des autres PTF(s) (financement, matériels roulants, équipement et bureautique, etc.) grâce auquel une partie des recommandations formulées lors de l'évaluation à mi-parcours en 2010 a été mise en application, permettant ainsi d'améliorer sensiblement l'organisation et le déroulement des formations

Mais beaucoup de répondants pensent que les activités EDUCOM, en particulier le système fille pour fille, le recensement des enfants non scolarisés et l'éducation par les pairs constituent une charge de travail non négligeable pour les enfants responsabilisés pour leur mise en œuvre. Mais très peu, soit 6,8% craignent véritablement une influence négative

desdites activités sur les performances scolaires des enfants qui, selon leur déclaration, rencontrent beaucoup de difficultés dans l'exercice de ces rôles au niveau de chaque innovation.

Les APE, les AME et les CL interrogés dans les communes cibles ont déclaré n'avoir pas reçu de formation spécifique sur les innovations mais juste des informations. Tandis que les APE de Malanville déclarent n'avoir ni été formées, ni été informées, les APE et le CL de Djidja ont été formés sur les quatre innovations. Toutefois, les APE/AME font le suivi des activités du domaine de l'éducation et ont joué le rôle de sensibilisateurs et de relais des messages d'EDUCOM. Pour ces derniers, la mise en œuvre de ces activités a permis l'obtention de résultats significatifs en termes de changements de mentalité et d'aptitude ainsi que l'amélioration du rendement scolaire des enfants malgré les difficultés rencontrées dont la plus importante est le manque de motivations.

De l'examen de l'ensemble des réponses aux différentes questions, la conclusion qui se dégage est que les innovations EDUCOM sont d'une efficacité assez remarquable malgré les nombreuses contraintes qui sont enregistrées, qu'elles soient endogènes au projet (insuffisance et retard de budget, faible capacité des agents sur le terrain, non formation des nouveaux enseignants aux innovations, insuffisance du temps des médiateurs, le nombre d'écoles à charge pour eux étant élevé, insuffisance de matériels de travail, réticence de certains parents et leaders d'opinions, pilotage et gestion du projet EDUCOM) ou exogènes (non prise d'acte officiel pour mise en œuvre des innovations, faible adhésion du corps enseignant, difficultés d'expression des élèves, impraticabilité des routes, persistance des pesanteurs socioculturelles et religieuses, refus de collaboration des parents).

3.4.6. Appréciation de l'efficience des quatre innovations EDUCOM

L'analyse de l'efficience est focalisée sur les questions ci-après :

- *dans quelle mesure les ressources humaines, financières et matérielles utilisées pour le développement de chacune des quatre innovations ont contribué à l'atteinte des résultats planifiés ?*
- *aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats ou de faire plus avec moins de ressources ?*
- *quels sont les facteurs institutionnels et environnementaux qui ont amélioré ou réduit l'efficience de chaque innovation ?*

De l'analyse des informations recueillies, les PTF considèrent les résultats obtenus comme assez bons à la hauteur des ressources humaines, financières et matérielles utilisées pour le développement de chacune des quatre innovations. Le sentiment général au niveau des PTF est qu'il aurait été possible d'atteindre de meilleurs résultats si les ressources avaient été complètement libérées par l'Etat pour renforcer celles mises à disposition par l'UNICEF. Toutefois, certains PTF ont pensé qu'il aurait fallu pour cela, organiser des partenariats avec

des ONG locales pour réduire notamment les coûts liés au transport et à la distribution des fournitures scolaires.

Selon 80% des responsables du MEMP, il n'est pas possible d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources ou de faire plus avec les ressources utilisées. Cette affirmation est fondée sur le fait que lesdits responsables soutiennent que les ressources ont été rationnellement utilisées.

Par ailleurs, l'analyse des données secondaires collectées, a permis d'établir le rapport coût-efficacité en rapportant les dépenses engagées aux résultats obtenus, ce qui a permis de comparer les ratios de coût par unité de résultat. Dans le cadre de la présente évaluation, les investissements ayant été réalisés pour assurer la scolarisation des filles, il en résulte que l'unité de résultat est une élève inscrite par année scolaire. Aussi, est-il retenu l'effectif total des élèves filles, communiqué par l'UNICEF[31] pour cette analyse et qui est de 5.606 en 2013. Sur cette base et tenant compte des dépenses engagées, précisément du montant alloué en 2013 et qui est de 24 658 595 FCFA, le coût d'une fille scolarisée reviendrait alors à 4399 FCFA en 2013. Or, ces innovations ne s'intéressent pas qu'aux filles seulement. Le recensement des élèves par exemple concerne les deux sexes. Donc des élèves garçons bénéficient également de ces innovations. Si l'analyse devrait s'intéresser aux deux sexes, on se rendrait bien compte du coût insignifiant de la scolarisation des élèves inscrits et donc de l'efficience certaine des innovations EDUCOM

A la lumière de l'appréciation des acteurs et de l'analyse coût-efficacité, on peut retenir que la mise en œuvre des innovations est efficiente.

3.4.7. Analyse de la durabilité des quatre innovations EDUCOM.

L'analyse de la durabilité s'est appuyée sur les questionnements ci-après :

- *quels sont les facteurs de pérennisation de chacune de ces innovations (réplicabilité, entraves…) ?*
- *le Gouvernement, les collectivités et les communautés se sont-ils approprié les quatre innovations? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?*

L'une des performances remarquables de ces innovations est aussi leur durabilité puisque l'analyse a montré que des bases solides existent pour pérenniser les actions développées sur le terrain à la fin de la présence du Programme Education de Base dans les communes bénéficiaires. .

[31] *Voir Tableau 8, annexe 7*

A cet effet, les principaux défis évoqués par **les responsables du MEMP** sont relatifs à l'amélioration de la qualité des fiches, à leur utilisation effective, à la sensibilisation des communautés, à l'harmonisation des fiches de suivi scolaire éditées avec l'appui de l'UNICEF et de BORNEFONDEN, au maintien de la relation entre « dada/bèrès » et filleule même après le primaire, la prise en compte des différends familiaux dans le « confiage » des filleules aux « dadas/bèrès », à l'accroissement de la supervision du travail des pairs éducateurs par les enseignants.

Pour les PTF(s), les principaux défis en matière de pérennisation des résultats obtenus au niveau de chacune des innovations dans les communes d'intervention sont : (i) la formation continue des enseignants sur la mise en œuvre des innovations (les affectations répétées des enseignants APE/ACE et le recrutement d'enseignants communautaires rendent cette formation nécessaire) ; (ii) la pérennisation des médiatrices et médiateurs qui sont les moteurs de la mise en œuvre des innovations.

Si l'ensemble **des ménages enquêtés** s'accordent sur les résultats et effets positifs des innovations EDUCOM, tous ne sont pas véritablement prêts à poursuivre la mise en œuvre si l'appui des médiatrices/médiateurs venait à s'arrêter. Les raisons évoquées par les répondants par rapport à la non poursuite de ces innovations par eux, sont principalement : (i) le manque de moyens (53,9%) et la non disponibilité des matériels EDUCOM (21,7%). Dans les communes témoins, après explication du contenu et des objectifs des innovations, 98,9% des répondants en souhaitent la mise en œuvre dans leur commune.

Par rapport à la durabilité, l'analyse des données permet d'affirmer que des bases solides de pérennisation du projet sont disponibles, même s'il convient de les renforcer au niveau de la Commune (Mairie et Circonscription Scolaire). La majorité des acteurs rencontrés (60%) estime que les différentes parties prenantes (écoliers, enseignants, APE/AME, Conseil Local de l'éducation (CL), Comité Communal de l'Éducation, Groupements féminins, élus locaux…) sont capables de relever les différents défis relatifs à la poursuite de la mise en œuvre des innovations car, ils sont sensibilisés aux enjeux en présence. Selon les acteurs, les acquis tels que l'engagement des parents d'élèves à suivre les résultats scolaires de leurs enfants, les effets induits par le système fille pour fille qui s'est généralisé même au niveau des garçons, le dialogue parent-enseignant, fruit de l'ouverture de l'école sur la communauté, constituent les éléments qui fondent cette possibilité de pérennisation.

Par ailleurs, **les APE/AME et CL** ont affirmé pouvoir poursuivre les activités EDUCOM sans la médiatrice dans 06/11 communes, mais difficilement. Les femmes sont plus conscientes aujourd'hui de la nécessité de la scolarisation des enfants (garçons et filles) mais il faut des moyens financiers et matériels pour l'accompagnement.

Selon **les PTF(s)**, les différentes parties prenantes bénéficiaires (APE/AME, Conseil Local de l'éducation, Comité Communal de l'éducation, GF, élèves, élus locaux…) sont capables de poursuivre les activités comme le recensement des enfants non scolarisés et l'éducation par les pairs mais la question centrale reste le pilotage et la coordination en l'absence des

médiatrices. Cette responsabilité devrait être prise en charge par les autorités locales en collaboration avec les CCS. En outre les PTF(s) estiment que, pour maintenir les dynamiques créées, il faut périodiquement reprendre les formations au profit des différents acteurs, favoriser la mise en commun des expériences et poursuivre la sensibilisation des différents acteurs.

La majorité des médiateur/trice (s) (63,64%) estiment d'ailleurs que vu le niveau moyen d'appropriation des innovations EDUCOM par les communautés, la probabilité de poursuite des activités EDUCOM en leur absence est faible. Une telle position pourrait s'expliquer, en partie au moins, par le souci de ces derniers de préserver leur « job ».

Les acteurs, optimistes quant à la poursuite des activités EDUCOM en l'absence des médiatrices, estiment que le chef de file le plus indiqué pour la coordination et le pilotage des activités dans les communautés serait soit un cadre de la Circonscription Scolaire, soit un relai communautaire.

Au regard de ce qui précède, on peut affirmer que des bases solides de pérennisation du projet sont disponibles même s'il convient de les renforcer au niveau de la commune (mairie et circonscription scolaire).

3.4.8. Analyse de l'impact des quatre innovations EDUCOM.

L'analyse de l'impact s'est effectuée à partir des interrogations suivantes :

- *quels sont les changements positifs et négatifs, à moyen et à long termes, observés pour chacune des innovations, chez les enfants, les parents, les enseignants et les collectivités ?*
- *dans quelle mesure ces innovations ont influencé la perception des communautés vis-à-vis de la scolarisation et du maintien des filles et des garçons à l'école ?*
- *dans quelle mesure ces innovations ont pu influencer la participation des enfants dans les communes d'intervention et dans d'autres communes ?*

Les interventions dans les communes et les écoles ciblées ont un objectif simple à savoir : *« tous les enfants, sans exception, doivent être inscrits et rester à l'école pendant au moins 6 années. Un effort particulier doit être fourni pour que la participation des filles soit égale à celle des garçons ».*

Le maintien à l'école (présence régulière pendant 6 ans) doit permettre l'apprentissage prévu par les programmes d'études. Toutes les quatre innovations ont été conçues pour améliorer l'accès, la rétention et, donc, in fine, contribuer à l'apprentissage.

Pour apprécier l'impact des quatre innovations sur la base des questions évaluatives ci-dessus indiquées, il a été procédé à l'analyse des données secondaires et celle des données collectées auprès des responsables au niveau MEMP et PTF, à cet effet.

S'agissant de l'analyse des données secondaires, la première partie de cette section a examiné les changements sur le plan de l'évolution des effectifs totaux et de la représentation féminine ces dernières années. A cet effet, l'année de référence choisie est 2008-2009. En effet, les projections réalisées au niveau de l'évaluation du PEE permettent de connaître la situation de la participation féminine par rapport aux effectifs totaux jusqu'en 2008-2009.

La deuxième partie de cette section est l'analyse comparative de l'évolution des effectifs dans les communes EDUCOM et les communes témoins. Cette comparaison permet de déterminer si les effectifs totaux et féminins ont augmenté plus rapidement dans les communes et écoles EDUCOM que dans les autres. Une croissance plus rapide dans les communes EDUCOM leur permettrait de rattraper le retard qui était à la base de leur sélection initiale.

Les graphiques suivants résument plusieurs aspects de l'évolution des effectifs et de la participation féminine.

Graphique N°1 : Evolution des ratios « filles/Benin » et « Garçons/Benin » de 2009-2010 à 2011-2012 du primaire au niveau national

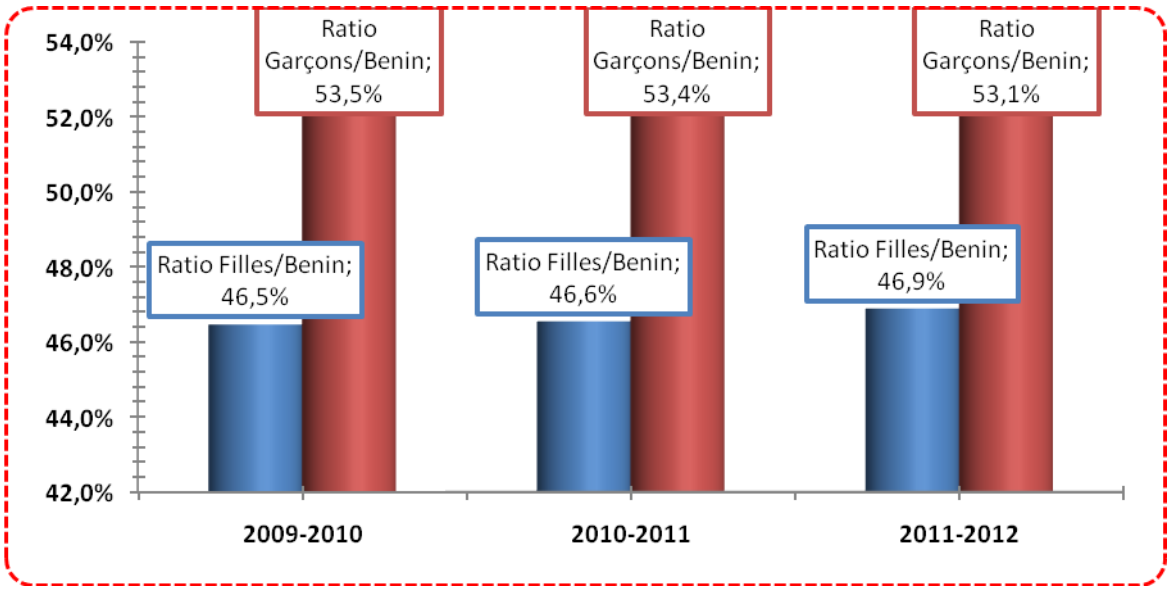

Source : Réalisé par la mission à partir des données statistiques, DPP/MEMP

Le graphique ci-dessus met en évidence l'évolution de la proportion des filles et des garçons par rapport à l'effectif total des enfants inscrits au primaire au niveau national. Le pourcentage de filles par rapport aux effectifs totaux, demeure inférieur à celui des garçons entre 2009-2010 et 2011-2012 (respectivement 46,5% pour les filles contre 53,54% pour les

garçons et 46,67% contre 53,4%). Toutefois, on note une évolution à la hausse des effectifs des filles, allant de 830 785 (46,5% du nombre total des inscriptions) en 2009-2010, à 870 213 (46,6%) en 2010-2011 et à 931 875 (46,9%) en 2011-2012

Graphique N°2 : Evolution du ratio filles/garçons de 2009-2010 à 2011-2012 au niveau national

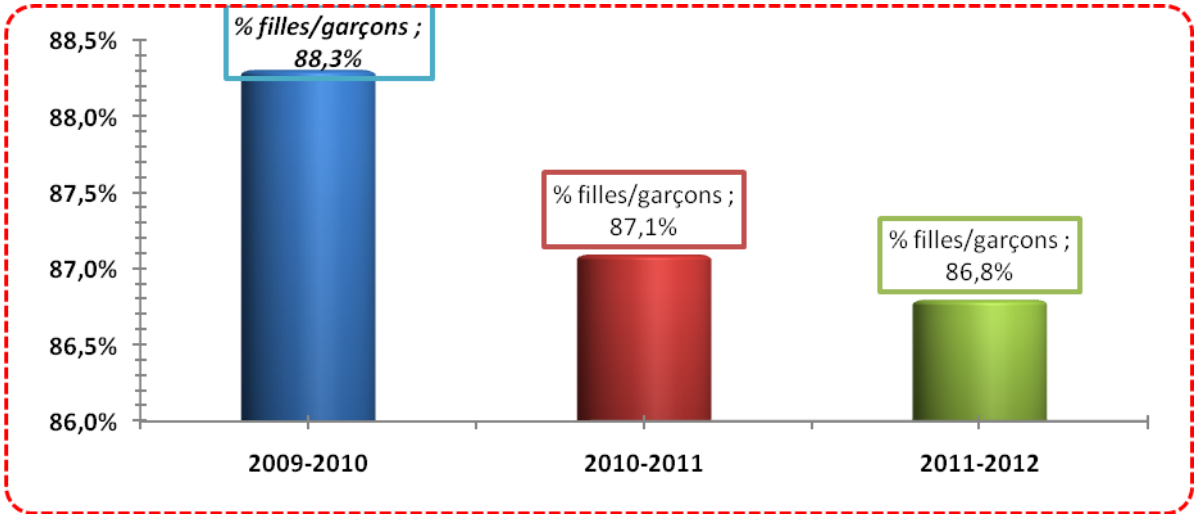

Source : Réalisé par la mission à partir des données statistiques, DPP/MEMP

Quant au ratio fille/garçon, il a connu une évolution à la baisse en allant de 88% en 2009-2010 à 86,8% en 2011-2012. Ce qui confirme encore la faible représentativité des filles comparativement aux garçons.

Les taux de fréquentation scolaire présentés ci-dessus représentent des moyennes calculées pour toutes les classes. Cette fréquentation n'est pas égale selon les classes, comme le montre le graphique ci-dessous :

Graphique N°3 : Evolution du taux de participation féminine par classe de 2009-2010 à 2011-2012 au niveau national

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
CI	47,6%	47,0%	47,4%
CP	47,2%	47,2%	47,3%
CE1	46,9%	47,1%	47,4%
CE2	46,4%	46,8%	47,2%
CM1	45,1%	45,6%	46,2%
CM2	43,3%	44,1%	44,4%

Source : Réalisé par la mission à partir des données statistiques, DPP/MEMP

Le graphique ci-dessus permet d'avancer trois conclusions :

1. la participation féminine est plus forte dans les petites classes que dans les grandes.
2. le taux de participation féminine a augmenté de moins de 1% dans les trois classes (CE2, CM1 et CM2). Aux CP et CE1, il est sensiblement demeuré constant sur les trois années, c'est-à-dire allant de 46,9 à 47,4%... Particulièrement au CI, il a régressé, passant de 47,6% à 47,0% régulièrement sur deux ans, ce qui représente une régression de 0,8% en 3 ans. La progression de la participation féminine au CE2, au CM1 et au CM2 est pratiquement identique à la régression enregistrée au CI, ce qui veut dire que le maintien s'est amélioré toutes choses égales par ailleurs.
3. en 2009-2010, les filles représentaient 47,6% des effectifs du CI. Trois années plus tard (2011-2012), ce pourcentage était de 47,4%. La tendance est donc à la baisse en ce qui concerne le recrutement initial. La rapidité des progrès réalisés devrait se ralentir car, plus on se rapproche des 100% de participation, plus on touche des populations difficiles à convaincre comme quoi, « les enfants doivent aller à l'école ».

Il est possible de réaliser une analyse par cohorte (il s'agit ici de cohorte synthétique et non d'une véritable cohorte. Une telle approche exigerait de véritablement suivre les enfants qui, par exemple, entrent au CI une certaine année). En 2009-2010, le taux de participation féminine au CM1 était de 45,1%. Une année plus tard, les élèves du CM1 se trouvent normalement au CM2 et, là, les filles représentaient 44,1% des effectifs. Un phénomène semblable s'observe entre 2009-2010 et 2010-2011 pour le CI et le CP : en 2009-2010, le taux de participation féminine au CI était de 47,6% ; en 2010-2011 au CP, ce taux diminuait de

0,4% et il est stable entre 2011-2012 pour le CE1. Ainsi, en 3 ans, la même « cohorte » a vu son taux de participation féminine passer de 46,4% au CE2 à 44,4% au CM2. Certes, la représentation féminine au CM1 et au CM2 a augmenté, mais elle n'atteint pas encore la parité car, chaque année, un nombre non négligeable de filles ne passent pas en classe supérieure.

Dans les classes où la participation féminine était déjà élevée, le taux de croissance a été relativement faible durant les deux périodes, mais la hausse continue. La croissance de la participation féminine au CM1 et CM2 représente une tendance amorcée il y a déjà assez longtemps.

Graphique N° 4: Evolution du taux de participation féminine de 2009-2010 à 2011-2012 au niveau national, des communes témoins et des communes EDUCOM

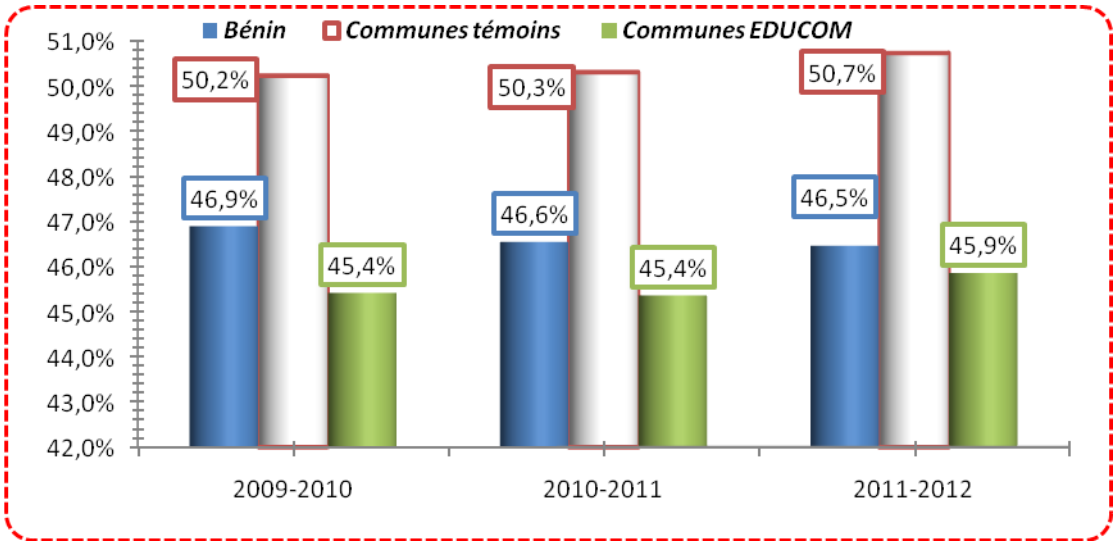

Source : Réalisé par la mission à partir des données statistiques DPP/MEMP

Deux éléments retiennent l'attention : les communes témoins se placent au-dessus de la moyenne nationale pour ce qui concerne le taux de participation féminine. Les communes EDUCOM ont presque atteint le niveau national en 2011-2012. La proportion de filles dans les écoles a augmenté dans toutes les communes, mais on observe une croissance légèrement plus grande en 2011-2012 dans les communes témoins. Certes, ce taux de participation féminine demeure plus bas que la moyenne nationale ou celle atteinte dans les autres communes, mais un progrès s'observe dans tout le pays. Il y a donc un phénomène de rattrapage.

Il se dégage de cette analyse que les innovations EDUCOM ont effectivement influencé la participation des enfants dans les communes d'intervention. Les effectifs totaux et féminins ont accru rapidement dans les communes et écoles EDUCOM que dans les autres. Cette croissance plus rapide a d'ailleurs permis aux communes EDUCOM de rattraper le retard qui était à la base de leur sélection initiale, même si le taux de participation féminine demeure plus bas que la moyenne nationale.

Par ailleurs, l'analyse des données collectées auprès des responsables MEMP et PTF, a porté sur **les changements sur le plan des comportements.**

En effet, les responsables (MEMP et PTF) enquêtés sont quasiment unanimes sur le fait que la mise en œuvre des innovations a significativement contribué aux avancées notables enregistrées ces dernières années dans le système éducatif béninois, notamment par rapport à l'atteinte des OMD en matière d'amélioration des taux de scolarisation, en matière de réduction des inégalités de genre au primaire et en matière de réduction des abandons et redoublements des écoliers.

Ainsi, les changements relevés par les responsables du MEMP portent sur l'augmentation du temps mis à avoir le premier rapport sexuel, une plus grande assiduité et ponctualité à l'école, une amélioration des résultats scolaires et une plus grande solidarité entre les élèves. Particulièrement au niveau des élèves filles, il est noté une amélioration de l'hygiène corporelle et la réduction des cas de grossesses précoces.

Par ailleurs, les responsables du MEMP déclarent avoir noté une évolution positive des mentalités pour ce qui concerne la scolarisation des enfants et leur maintien à l'école en particulier pour les filles et qui se traduit par une plus grande spontanéité à envoyer les filles à l'école, un meilleur suivi de la scolarité des enfants notamment à travers des visites périodiques pour vérifier le travail des enfants.

La deuxième partie de cette section examine les changements sur le plan des comportements. Ainsi, pour ***les ménages des communes d'intervention***, les changements les plus notés au niveau des enfants, suite à la mise en œuvre des innovations EDUCOM, sont relatifs à une plus grande solidarité entre eux (75,8%), à une diminution de l'absentéisme et des retards (70%), au sens de responsabilité plus accru (68,1%), à une amélioration des performances scolaires (67,7%), à une plus grande participation à la vie de la communauté (66,6%), à une plus grande conscience par rapport aux études (65,7%), diminution des redoublements et abandons (61,7%) et plus de régularité dans les performances (55,1%).

Par ailleurs, des effets négatifs tels que le manque de respect sont relevés par quelques répondants. Ainsi, 10,6% **des écoliers impliqués** dans les innovations ajoutent à ces changements, une diminution de leur temps de loisirs. En particulier les « dadas/bèrès » estiment qu'elles consacrent tout leur temps aux filleules et ne disposent plus de temps pour

les devoirs /activités de l'école. Mais la majorité relative des écoliers EDUCOM (43,48%) ont déclaré savoir donc concilier les activités EDUCOM, leurs études et autres distractions et ainsi disposer de temps libre pour les travaux champêtres, les travaux domestiques et les activités ludiques personnelles.

Les changements observés **par les enseignants, les responsables du MEMP et les autres acteurs enquêtés** au niveau des écoliers, avec la mise en œuvre des innovations, portent sur l'augmentation du temps mis à avoir le premier rapport sexuel, une plus grande assiduité et ponctualité à l'école, une amélioration des résultats scolaires et une plus grande solidarité entre eux. Particulièrement au niveau des élèves filles, il est noté une amélioration de l'hygiène corporelle et la réduction des cas de grossesses précoces. La majorité des enseignants a également observé que la plupart des anciens écoliers EDUCOM poursuivent avec succès leurs études dans les collèges de leur commune ou sont en apprentissage pour une formation professionnelle ou à l'université. 51,8% ont par ailleurs, noté des effets d'entraînement des innovations dans des écoles non EDUCOM de leur commune ou de communes voisines non retenues pour la mise en œuvre des activités EDUCOM.

Selon **les écoliers eux-mêmes**, ils estiment qu'ils ont plus d'habileté à s'exprimer en français. Ce qui entraîne parfois des sentiments de jalousie dans le rang des écoliers qui n'ont pas bénéficié des innovations EDUCOM. Par ailleurs, ces écoliers estiment, en général, que les innovations n'ont pas une influence négative sur la performance des écoliers responsabilisés en classe. Au contraire, ces derniers ont conscience qu'ils doivent être de bons exemples et des modèles dans leur rendement scolaire.

Les médiatrices/médiateurs ont clairement le sentiment que les parents sont plus impliqués dans la scolarité de leurs enfants (10 médiateur/trice (s) sur 11) et dans la vie de l'école (8 médiateur/trice(s) sur 11). Tous les médiateur/trice (s) ont également noté au niveau des communautés bénéficiaires un début d'amélioration de la perception de la scolarisation des filles et de leur maintien à l'école certainement en lien avec le fait que les anciennes dadas/bèrès et anciens écoliers EDUCOM dans la majorité des cas poursuivent les études au collège et à l'université. A cet effet, plusieurs cas de succès sont cités :

- au niveau de la commune de Malanville : la plupart des dadas/fofos/bèrès évoluent bien au secondaire et certains sont même déjà des fonctionnaires. Par exemple BIO Rékia (ancienne dada) continue ses études au CEG de Malanville avec de très bons résultats (régulièrement 15 de moyenne) ;
- au niveau de la commune de Sinendé : un enfant du village de Sérou qui allait au champ et a été scolarisé grâce au recensement EDUCOM est admis au Prytanée Militaire de Bembèrèkè l'année dernière.

Il ressort de l'analyse des données que des écoliers savent donc concilier les activités EDUCOM, leurs études et autres distractions. Avec ces activités, ils sont plutôt préoccupés par leur réussite scolaire. Leur capacité intellectuelle s'est accrue en raison de leur souci d'être de bons exemples et grâce à une prise de conscience professionnelle des enseignants. Le remplissage de la fiche de suivi scolaire accroît les charges de ces derniers. Les autres

écoliers jalousent les élèves EDUCOM. Les parents quant à eux, ont davantage conscience de la scolarisation des enfants et trouvent en ces innovations l'assurance d'un avenir meilleur pour leurs progénitures qui, au sein de la communauté, passent pour des personnes-ressources, des modèles, des références. Ils ont plus d'engouement à poursuivre leurs études, en témoigne le cas des anciens élèves responsabilisés qui ont pu faire de longues études (certains sont aujourd'hui à l'Université).

Mais certains enfants ont, malgré tout, échoué, bloqués par la pauvreté ou l'insouciance des parents. C'est le cas de SINA Maria (Malanville), qui malgré tout le soutien du médiateur a abandonné les classes après la 6ème.

Les réponses des parents confirment le sentiment des médiatrices quant à leur plus grande implication dans la scolarité des enfants. Ainsi, 84, 0% des répondants des ménages cibles s'impliquent davantage dans la scolarité et 70,0 % affirment être plus impliqués que par le passé dans la vie de l'école de façon plus générale. 60,7% des répondants des ménages cibles (contre 63,2% de répondants au niveau des ménages témoins) pensent, au moment de l'enquête, que la scolarisation des filles et leur maintien à l'école est une bonne chose et qu'elle est indispensable. Cette situation paradoxale confirme indirectement un bon ciblage des communes bénéficiaires EDUCOM. En effet, si, malgré la mise en œuvre des innovations EDUCOM, la proportion de ménages ayant une perception positive de la scolarisation des filles est moins élevée que dans les communautés témoins, cela pourrait dire qu'avant les innovations, la perception des ménages sur cette question était très négative dans les communautés concernées. Ce qui a motivé leur sélection en tant que bénéficiaires.

Tableau 10 : Répartition des ménages enquêtés selon leur statut et leur perception actuelle sur la scolarisation des filles

Appréciation	**Ménages cibles**	**Ménages témoins**	**Ensemble**
Bonne chose, indispensable	60,7	63,2	61,5
Utile mais pas indispensable	27,0	23,0	25,8
Pas nécessaire, inutile	11,4	7,1	10,0
Mauvaise chose	0,9	6,7	2,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Données d'enquête, Juin 2013

Cette interprétation est confirmée par l'analyse de l'évolution des perceptions des ménages cibles au sujet de la scolarisation des filles. En effet, 66% des répondants qui pensaient que la scolarisation des filles était utile mais pas indispensable perçoivent avec EDUCOM que c'est une bonne initiative et qu'elle est indispensable.

Tableau 11 : Evolution de la perception des répondants cibles sur la scolarisation des filles

		Avec EDUCOM				Total
		Bonne chose, indispensable	Utile mais pas indispensable	Pas nécessaire, inutile	Mauvaise chose	
Avant EDUCOM	Bonne chose, indispensable	323	10	10	0	343
	Utile mais pas indispensable	91	42	3	1	137
	Pas nécessaire, inutile	60	16	21	0	97
	Mauvaise chose	7	0	2	2	11
Total		481	68	36	3	588

**** Mc Nemar-Bowker Test: Asymp.Sig. (1-sided) = 0,00000.

Il se dégage que 62% des répondants cibles qui pensaient que la scolarisation des filles n'était pas nécessaire, voire qu'elle était inutile, perçoivent que EDUCOM est une bonne initiative et qu'elle est indispensable. La significativité de cette évolution positive de la perception des ménages au sujet de la scolarisation des filles a été testée à l'aide du ***Test de Mc Nemar-Bowker*** qui est généralement utilisé pour analyser l'évolution des perceptions, des comportements et des états. Les résultats attestent d'une significativité au seuil de 1%. Les perceptions des autres acteurs confirment également cette évolution positive des mentalités.

En effet, les enseignants, les responsables du MEMP et même les écoliers déclarent avoir noté une évolution positive des mentalités en ce qui concerne la scolarisation des enfants et leur maintien à l'école en particulier pour les filles et qui se traduit par une plus grande spontanéité à envoyer les filles à l'école, un meilleur suivi de la scolarité des enfants notamment à travers des visites périodiques pour vérifier le travail des enfants. La fierté de voir leurs filles scolarisées constitue le principal changement noté par les enseignants au niveau des parents de sexe féminin. En revanche, il importe de signaler que ces parents ne veulent pas prendre en charge les frais liés à la scolarisation des enfants et attendent tout des partenaires.

Au niveau des enseignants, les principaux changements notés par les ménages et la plupart des autres acteurs enquêtés sont une meilleure écoute des parents, un meilleur suivi des enfants, une plus grande conscience professionnelle au niveau des enseignants, une plus grande implication dans la vie des communautés et une diminution des retards et de l'absentéisme ; d'où la plus grande prise de conscience signalée par les responsables du MEMP. Par ailleurs, ces derniers notent une plus grande synergie du personnel d'encadrement avec les autres acteurs pour que la communauté puisse bénéficier au maximum des innovations EDUCOM.

De leurs propres avis, avec les innovations, les enseignants ont une plus grande facilité à aborder les notions avec les écoliers en classe et à effectuer des descentes dans les ménages

des écoliers pour la sensibilisation et la communication avec les parents. Selon les écoliers qui partagent cet avis des enseignants, cet engagement serait dû à l'assistance matérielle et financière du Programme Education de Base appuyé par l'UNICEF. Mais, pour les enseignants, la mise en œuvre des innovations, notamment le remplissage des fiches de suivi scolaire leur impose un travail supplémentaire.

Les médiatrices/médiateurs, dans leur grande majorité, ont observé des effets d'entraînement des innovations EDUCOM dans des écoles et des communes voisines. Du fait de leur travail dans les communautés, les médiatrices/médiateurs bénéficient de la reconnaissance des communautés mais la diminution du temps consacré à leur propre foyer et leurs loisirs sont les principaux impacts négatifs qu'ils ressentent dans leur vie privée du fait des exigences liées à la mise en œuvre des activités EDUCOM.

Au niveau de la communauté en général, 73,3% des répondants de ménages cibles perçoivent des changements positifs et significatifs au niveau de la communauté suite à la mise en œuvre des innovations. Il en est de même, pour les responsables rencontrés au niveau du MEMP, les enseignants/directeurs d'écoles et les autres acteurs enquêtés. Ces changements se reflètent selon les répondants notamment sur la perception qu'a la communauté de la scolarisation des filles et de leur maintien à l'école. Ainsi, la majorité des ménages enquêtés (52,7%) pensent que leur communauté la perçoit désormais comme une bonne chose et comme indispensable. Cette perception, confirmée par 79,1% des enseignants et directeurs d'écoles et les autres acteurs enquêtés, se justifie selon eux, par une réelle prise de conscience des parents par rapport à l'importance de l'école et en particulier de la scolarisation des filles et de leur maintien à l'école et l'implication plus élevée des parents en ce qui concerne la scolarisation de leurs enfants. Toutefois, pour 23,5% des ménages enquêtés, la scolarisation des filles et leur maintien à l'école est utile mais pas indispensable.

Spécifiquement, les écoliers EDUCOM ont estimé avoir une bonne réputation dans leur communauté qui les désigne par l'appellation « ***Enfants EDUCOM*** ». Pour ces écoliers, ils sont connus dans le village et apparaissent comme des leaders souvent appelés à assumer des responsabilités tant à l'école que dans la communauté. Ils sont associés à des activités, notamment les campagnes de vaccination et la lecture de correspondances écrites adressées à leurs parents. Pour la communauté, ils ont mieux développé le sens de responsabilité et sont dignes de confiance.

Au niveau des administrations communales, les responsables du MEMP notent une implication plus accrue des maires dans la résolution des problèmes liés à la scolarisation des enfants. Pour ces maires, une amélioration significative des taux de scolarisation qui, auparavant, étaient faibles s'observe.

En substance et en s'appuyant sur les réponses enregistrées aux différentes questions, il convient de retenir qu'EDUCOM a un impact positif indéniable sur la qualité du système éducatif qui s'améliorerait progressivement comme en témoigne l'évolution des différents comportements des élèves enregistrés.

3.4.9. Analyse de l'adhésion des acteurs aux quatre innovations EDUCOM

L'analyse de l'adhésion des acteurs aux quatre innovations est faite à travers les questions ci-après :

- *les autorités du MEMP sont-elles engagées à poursuivre les innovations EDUCOM ? Les autres acteurs (directeurs, enseignants, APE, AME, CL, CCE) sont-ils satisfaits de EDUCOM ou sont-ils engagés à le soutenir?*
- *est-ce que la commune s'est engagée à favoriser la mise en application des acquis des innovations EDUCOM?*
- *les activités prévues ont-elles été favorablement accueillies par les communautés ?*

L'analyse des données permet de mettre en évidence, une forte adhésion aux quatre innovations, ce qui confirme déjà la performance remarquable soulignée au niveau de la pertinence de ces innovations. En effet, les réponses à la série de questions ci-dessus sont édifiantes et témoignent d'un accueil favorable par la quasi-totalité (92%) des acteurs (enseignants, dadas/bèrès, parents), toutes innovations confondues : (i) 75% pensent qu'elles ont été bien accueillies par les enseignants, 92% pensent qu'elles ont été bien accueillies par les apprenants et 89,6% pensent qu'elles ont été bien accueillies par les parents ; (ii) le système fille pour fille a été bien accueilli par les dadas/bèrès, les filleules, les parents et les enseignants pour respectivement 87%, 89%, 88% et 97% des enquêtés ; (iii) le recensement des enfants non scolarisés par les écoliers a été bien accueilli par les enfants (perception de 92% des enseignants enquêtés), par les parents (82,5%) et par les enseignants (92,00%) ; (iv) au moins 87% des enquêtés pensent que l'éducation par les pairs a été très bien accueillie aussi bien par les pairs (94%), les parents (87%) que par les enseignants (94%) ; (v) 83,3% des personnes interrogées au niveau du MEMP, reconnaissent que la mise en œuvre a effectivement et suffisamment intégré tous les acteurs (administration, enseignants, élèves et parents d'élèves) concernés par l'éducation des enfants ; (vi) (46,2%) fortement et très fortement (46,2%) pensent que la mise en œuvre des innovations prévues a été bien accueillie par les communautés.

Seuls quelques PTF(s) émettent des réserves à cause de la faible vulgarisation/sensibilisation sur certaines activités, l'adhésion insuffisante des populations (40,4%) et de certains enseignants aux innovations, ce qui s'est traduit par des interrogations fréquentes des parents (déjà souligné) sur l'utilité des fiches lors des visites des PTF(s) dans les communautés. 83,3% des personnes interrogées au niveau du MEMP, reconnaissent que la mise en œuvre a

effectivement et suffisamment intégré tous les acteurs (administration, enseignants, élèves et parents d'élèves) concernés par l'éducation des enfants .

De même, un seul CCS pense que les activités de mise en œuvre des innovations prévues n'ont pas été favorablement accueillies par les communautés. Cette position pourrait se justifier par le fait que cet acteur est relativement nouveau dans la circonscription scolaire, donc n'ayant pas assez d'informations sur ces innovations et leur pratique. Pour tous les autres, elles ont été fortement (46,2%) et très fortement (46,2%) accueillies par les communautés bénéficiaires

En conclusion, on peut retenir que les innovations EDUCOM ont suscité l'adhésion de tous les acteurs et l'engagement des responsables à la base de les faire aboutir et de pérenniser les actions y afférentes.

4. CONCLUSIONS ET LEÇONS APPRISES

4.1. Principales conclusions

Au regard de l'analyse des performances, les principales conclusions qui se dégagent s'articulent autour des points suivants : les forces, les faiblesses, les leçons tirées de l'expérience et des pistes de recommandation.

4.1.1. Les points forts des quatre innovations

Les points saillants qui se dégagent globalement mettent en évidence que les quatre innovations EDUCOM sont performantes.

Elles sont d'une très **grande pertinence** comme l'a montré l'analyse des données recueillies. En effet, celles-ci ont révélé que :

- les résultats planifiés sont bien en adéquation avec les objectifs du programme éducation de base ;
- ces quatre innovations sont bien en cohérence avec les priorités nationales du Bénin dans le domaine de l'éducation ;
- elles répondent parfaitement aux besoins des différents bénéficiaires que constituent les différents acteurs rencontrés (parents d'élèves, groupements de femmes, enseignants, CCS, directeurs d'écoles, responsables au niveau du MEMP, PTF(s) et des communes impliquées).

Par ailleurs, ces innovations sont bien appropriées car les données analysées ont permis d'observer des effets d'entraînement de ces innovations dans des écoles ou communes non impliquées dans le projet EUCOM. Au-delà de cet effet de contamination, la plupart des anciens écoliers EDUCOM poursuivent avec succès leurs études dans les collèges de leur commune ou sont en apprentissage pour une formation professionnelle ou à l'université.

L'expérience des quatre innovations, sur la base des données analysées montre qu'elles sont **efficaces.** Pour preuves, tout au long du processus, les résultats planifiés ont été suffisamment pris en compte ; de l'avis de la majorité des responsables de structures centrales, elles sont bien adaptées aux besoins des populations ; la dynamique sexo-spécifique et la prise en compte des défavorisés, tant dans les stratégies d'intervention que dans les résultats obtenus semble avoir été respectée. Les taux nets de scolarisation en 2012 peuvent être considérés comme sensiblement les mêmes pour l'ensemble des hommes des 18 communes EDUCOM (90,99%) que pour l'ensemble des femmes de ces mêmes communes (85,21%)[32].

Ces innovations se sont donc révélées d'autant plus efficaces qu'elles ont permis d'augmenter les effectifs. L'efficacité a aussi été révélée par les résultats suivants : (i) un meilleur suivi de

[32] *Calculé par la mission à partir des statistiques 2012, DPP/MEMP*

la scolarité des enfants par les parents, (ii) une amélioration de la communication entre les parents et les enseignants et (iii) une amélioration des performances des écoliers, (iv) le maintien des filles à l'école, l'amélioration de l'accès et du maintien des enfants à l'école, (v) l'amélioration des taux de scolarisation en particulier des filles, (vi) la prise de conscience des jeunes sur les faits de la société (lutte contre les IST, comportement responsable par rapport à la sexualité, grossesses précoces, retard du premier rapport sexuel…), (vi) une plus grande implication des enfants dans la vie de l'école et (vii) l'instruction des enfants de façon ludique.

Les responsables du MEMP et PTF(s) rencontrés sont tous d'accord pour reconnaître globalement la grande **efficience des innovations**. Cette efficience devient effective lorsqu'on procède à l'analyse coût-efficacité. Ainsi, à travers le calcul du ratio coût-efficacité, on se rend bien compte de l'efficience palpable de ces innovations.

Des bases solides existent pour assurer une **pérennisation et une durabilité** de ces innovations, eu égard à la synthèse des réponses aux questions. Les responsables au niveau national relèvent que les structures à la base sont capables de poursuivre la mise en œuvre des quatre innovations.

Des acteurs ne sont pas véritablement prêts à poursuivre la mise en œuvre des innovations en l'absence de l'arrêt de l'appui des médiatrices/médiateurs qui, en réalité, constituent la locomotive, c'est-à-dire la ressource humaine principale. Les raisons évoquées sont relatives principalement au manque de moyens et de non disponibilité des matériels EDUCOM. Les principaux défis en matière de pérennisation des résultats obtenus évoqués sont relatifs à l'amélioration de la qualité des fiches (harmonisation des fiches EDUCOM et BORNEFONDEN), à la sensibilisation des communautés à leur utilisation effective, au maintien de la relation entre dada et filleule même après le primaire, la prise en compte des différends familiaux dans l'assignation des filleules aux dadas, la formation des animateurs et animatrices des "espaces enfants" et à l'accroissement de la supervision du travail des pairs éducateurs par les enseignants. La question centrale reste celui du pilotage et de la coordination en l'absence des médiatrices. Cette responsabilité pourrait être prise en charge par les autorités locales en collaboration avec les CCS. Cette difficulté est perçue par la majorité des médiatrices/médiateurs qui estiment d'ailleurs que vu le niveau moyen d'appropriation des innovations EDUCOM par les communautés, la probabilité de poursuite des activités EDUCOM sans eux est faible.

Il ressort de l'analyse des données, que l'**impact positif** des innovations est fortement ressenti sur le système éducatif : évolution des effectifs totaux et de la représentation féminine ces dernières années et amélioration des différents comportements des élèves (augmentation du temps mis à avoir le premier rapport sexuel, plus grande assiduité et ponctualité à l'école, amélioration des résultats scolaires et plus grande solidarité entre les élèves, poursuite des études par des anciens écoliers EDUCOM avec succès dans les collèges de leur commune, ou bien ils sont en apprentissage pour une formation professionnelle ou à l'université, des effets d'entraînement des innovations dans des écoles non EDUCOM de leur commune ou de

communes voisines non retenues pour la mise en œuvre des activités EDUCOM, le développement d'habiletés à s'exprimer en français des élèves, le développement de conscience chez les élèves qu'ils doivent être de bons exemples et des modèles dans leur rendement scolaire, l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants, un début d'amélioration de la perception de la scolarisation des filles et de leur maintien à l'école certainement en lien avec le fait que les anciennes dadas/bèrès et anciens écoliers EDUCOM dans la majorité des cas poursuivent les études au collège et à l'université, le développement de la conscience de la scolarisation des enfants chez les parents qui trouvent en ces innovations l'assurance d'un avenir meilleur pour leurs progénitures qui, au sein de la communauté, passent pour des personnes-ressources, des modèles, des références…)

L'adhésion des acteurs aux innovations est **très forte.** En effet, ces innovations sont approuvées par la plupart des acteurs (parents d'élèves, apprenants, enseignants). Par ailleurs, on note l'engagement ferme des responsables à la base de les faire aboutir et de pérenniser les actions y afférentes. De même, l'engagement des autorités du MEMP à poursuivre les innovations ne saurait faire l'objet d'un doute quelconque comme l'ont déclaré des responsables à ce niveau central.

Qu'en est-il des différents organes de pilotage des innovations EDUCOM ?

L'un des acquis majeurs d'EDUCOM est d'avoir imaginé des organes de gestion du projet. En effet, ces organes ont servi de cadre de concertation offert aux différents acteurs, aux partenaires et aux communautés elles-mêmes pour réfléchir sur les questions relatives au développement socio-économique des différentes localités concernées. Mais malheureusement, du niveau national à la base, ces organes de pilotage et de gestion existent de fait donc sans fondement juridique.

Que dire des ressources pédagogiques et matérielles ?

Un autre acquis précieux d'EDUCOM, c'est d'avoir permis de disposer d'une banque de documents d'information et de formation sur ses innovations, la méthodologie de recherche opérationnelle de la stratégie des pairs éducateurs, divers outils de suivi des pairs éducateurs, des rapports d'évaluation régulièrement fournis par chaque médiateur/trice sur la mise en œuvre des innovations dans sa commune d'exercice, des rapports de revue (semestrielle et annuelle), des différents plans d'action quinquennaux du programme pays, des évaluations à mi-parcours, des notes sur l'expérience EDUCOM, divers Plans de Travail Annuel (PTA)… Cette documentation peut être considérée comme un des points forts d'EDUCOM. Dans le cadre de la mise à l'échelle, il s'agit de les adapter en vue d'exploitation dans les actions futures.

Qui sont les chevilles ouvrières de ces innovations ?

Véritables acteurs de développement, les médiatrices/médiateurs constituent les chevilles ouvrières des innovations EDUCOM car, ils sont quotidiennement sur le terrain et aident les communautés à s'organiser pour se prendre progressivement en charge. Sans leur dévouement et leur compétence, il y aurait moins d'enfants, et surtout de filles, à l'école. Sans eux, les groupements féminins ne seraient pas aussi actifs qu'ils le sont, sans eux, le système fille pour fille (activité efficace et qui ne coûte rien financièrement), les clubs ado, les fiches scolaires, la sensibilisation, n'auraient pas lieu ou beaucoup moins.

4.1.2 Les points faibles des innovations

Les goulots relevés au terme de la mission se présentent comme suit : (i) le changement fréquent des participants membres de l'équipe de pilotage, ce qui a pour conséquence, le manque de suite dans le suivi de la mise en œuvre de la Sous-Composante Education Primaire Formelle du Programme « Education de base » ; (ii) la très forte tendance à faire reposer le travail sur les médiatrices et médiateurs ; (iii) la faible prise en compte de l'Education Primaire Formelle du Programme « Education de base » dans les plans communaux de développement, et dans les PTA des directions techniques centrales et départementales ; (iv) le blocage récurrent dans le transfert des fonds aux communes à cause de la non justification à temps des fonds reçus ; (v) la faible compréhension de leur mission par les CL ; (vi) l'absence répétée sur le terrain voire leurs départs assez fréquents pour des raisons d'opportunités de revenus supérieurs dans d'autres organismes et celles liées aux problèmes familiaux (éloignement des époux) des médiatrices (ex. médiatrice de Kalalé est une nouvelle recrutée) ; (vi) la faible appropriation par les différentes structures de pilotage se traduisant par : (a) la non-exécution des activités des PTA en l'absence des médiatrices et médiateurs ; (b) la non prise d'initiatives au niveau central pour la mise en œuvre des activités des PTA dans les calendriers prévus en début d'année ; (c) les demandes de fonds et de matériels envoyées en retard, non envoyées ou incomplètes et non conformes aux formats arrêtés par l'UNICEF et le Gouvernement.

S'agissant des entretiens, les contraintes évoquées, sont les suivantes : (i) les retards et l'insuffisance des budgets (55% des acteurs centraux interrogés l'ont indiqué) ; (ii) la faible capacité des agents (54%) ; (iii) la non prise d'un acte officiel pour la mise en œuvre des innovations (50%) ; (iv) l'insuffisance du suivi et de coordination des activités (42% des acteurs l'ont déclaré); (v) la collaboration non efficace entre les directeurs d'école et les comptables gestionnaires dont la conséquence demeure l'impact négatif sur les activités EDUCOM ; (vi) la faible adhésion du corps enseignant (45,5%).

De l'analyse globale des données et informations, il ressort que les contraintes ci-dessus évoquées ont limité les performances de la Sous-Composante Education Primaire Formelle du Programme « Education de base » à savoir :

- ✓ la faible progression vers l'atteinte des résultats planifiés dans certaines communes ;
- ✓ la non maîtrise des innovations EDUCOM par certaines structures de pilotage ;
- ✓ la non généralisation d'innovations peu coûteuses mais efficaces pour l'accélération de la scolarisation des filles (fiches de suivi scolaire, système fille pour fille).

Le tableau ci-dessous reprend sous forme synthétique les différentes forces, faiblesses, opportunités et menaces mises en évidence par cette évaluation des quatre innovations EDUCOM :

Tableau 12: Bilan global des quatre innovations EDUCOM

Positif (pour atteindre l'objectif)	**Négatif** (pour atteindre l'objectif)
Forces ou Réussites	**Faiblesses**
• Presque tous les résultats planifiés par le projet sont obtenus; • Augmentation des effectifs à l'école ; • Implication des parents dans la vie de l'école ; • Suivi régulier des enfants par les parents même illettrés ; • Don de fournitures scolaires aux enfants ; • Information sur l'hygiène et les MST ; • Changement des perceptions des populations sur la scolarisation des filles ; • Récupération des non scolarisés ; • Connaissance mutuelle des enfants grâce à l'éducation par les pairs ; • Réduction du taux d'abandon au niveau des écoles ; • Amélioration significative des performances des écoliers ; • Réduction de l'exode rural vers le Nigeria ; • Prise de conscience des parents de la scolarisation des filles ; • Enfants désormais plus responsables et mieux formés ; • Enfants bien informés sur beaucoup de maladies comme le VIH/SIDA ; • Questions de sexualité abordées avec plus d'aisance ; • Parents plus enclins à envoyer les enfants à l'école ; • Communautés plus attentives et plus responsables de l'éducation des enfants ; • Dénonciation des cas de trafics d'enfants ainsi que des intentions de déscolarisation grâce aux mamans ; • Plus grande conscience professionnelle et	• Changement fréquent des participants membres de l'équipe de pilotage ; • Forte tendance à faire reposer le travail sur les médiatrices et médiateurs ; • Faible prise en compte de l'Education Primaire Formelle du Programme « Education de base » dans les plans communaux de développement, et dans les PTA des directions techniques centrales et départementales ; • Blocage récurrent dans le transfert des fonds aux communes à cause de non justification à temps des fonds reçus ; • Faible compréhension de leur mission par les CL ; • Absence répétée sur le terrain voire leurs départs assez fréquents pour des raisons d'opportunités de revenus supérieurs dans d'autres organismes et celles liées aux problèmes familiaux (éloignement des époux) des médiatrices ; • Absence d'évaluation et d'analyse formelles de besoins au démarrage des innovations ; • Faible adhésion de quelques enseignants ; • Insuffisance de suivi et de coordination ; • Difficulté de compréhension des couleurs des fiches de suivi par les écoliers et quelques parents ; • Difficultés de nourrir les filleules par les dadas/bèrès (filleules qui arrivent à l'école sans argent) ; • Opposition au recensement par certains parents à cause des travaux champêtres, du manque d'argent et de la peur de la chicotte

plus grand dynamisme des enseignants impliqués avec une nette différence avec les enseignants des autres communes ; • Epanouissement et plus de conscience chez les élèves par rapport aux études et meilleures performances scolaires ; • Meilleure compréhension de l'importance de la scolarisation des enfants et de leur maintien à l'école par les parents d'élèves.	(châtiment corporel) ; • Manque de moyens de déplacement pour les écoliers recenseurs qui doivent parcourir les contrées à pied, sous le soleil et la pluie ; • Difficulté des pairs éducateurs à débattre de certains sujets de sexualité comme le SIDA (sujets tabous) avec leurs pairs (.Faute de formation) ; • Réticence de certains parents et leaders d'opinion ; • Insuffisance du matériel de travail (notamment manque de boîtes à images pour les sensibilisations, inexistence de matériel informatique et vétusté des moyens de déplacement) ; • Difficulté à faire venir les enfants au club ADO ; • Difficulté de collaboration avec CCS/CP/Directeurs ; • Réduction des moyens affectés aux activités et au manque de formation des médiateurs (pas de formation sur le recensement depuis 2 ans) ; • Difficulté des enfants à s'exprimer correctement en français ; • Insuffisance de temps pour la mise en œuvre complète des activités du fait de la charge de travail des médiateurs (par exemple jusqu'à 88 écoles pour 2 médiateurs à Kétou) ; • Trafic des enfants vers le Nigéria ; • Persistance des pesanteurs socio-culturelles et religieuses (en particulier dans les communautés musulmanes) ; • Dadas/bèrès non toujours acceptées par les familles des filleules qui rejettent leurs conseils sur la propreté ; • Recenseurs n'ayant pas assez de temps pour étudier et pour accomplir les travaux domestiques ; • Insuffisance de moyens pour organiser les séances de sensibilisation et d'information ; • Difficulté de remplissage de la fiche de suivi scolaire considérée comme une tâche supplémentaire non rémunérée pour les enseignants ; • Manque de motivation des enseignants ; • Mutation des enseignants (nécessité de formation des nouveaux enseignants) ; • Faible capacité des agents sur le terrain. ; • Retard/insuffisance des budgets et non prise d'un acte officiel pour la mise en œuvre des

	innovations ; • Difficulté de suivi des enfants avec la fiche de suivi et même le carnet de correspondance à cause des effectifs pléthoriques ; • Difficultés de collaboration entre les directeurs d'école et les comptables gestionnaires au sujet de l'exécution des budgets (impact parfois négatif sur les activités EDUCOM.)
Opportunités	**Menaces**
• Rôle de sensibilisateurs et de relais des messages d'EDUCOM joué par les APE/AME/CL ; • Soutien des médiateurs par des maires, des CCE, des CCS, des CP, des directeurs d'école, des responsables de l'UNICEF et des chefs de village/quartier dans la mise en œuvre des activités, des APE/AME, des responsables des centres d'alphabétisation, des sages et notables, des DDEMP et des ONG (notamment World Education). • Appui du CCE à la médiatrice dans l'exécution de ses activités. • Changements de mentalité et d'aptitude • Amélioration du rendement scolaire des enfants. • Bénéfice de reconnaissance de la communauté pour les enfants EDUCOM : participation aux activités, notamment de campagnes de vaccination, lecture de correspondances écrites adressées aux parents. • Implication plus accrue des maires dans la résolution des problèmes liés à la scolarisation des enfants. • Transformation des anciennes écoles en écoles pilotes.	• Système fille pour fille, recensement des enfants non scolarisés et éducation par les pairs vus comme charge de travail non négligeable pour les enfants responsabilisés pour leur mise en œuvre. • Beaucoup de difficultés (d'ordre organisationnel liées à l'indisponibilité de ressources matérielles, l'insuffisance de formation des pairs éducateurs et d'information des parents et la gestion du temps par les dadas) dans l'exercice des rôles par les enfants au niveau de chaque innovation • Formation non systématique de certains acteurs sur les innovations • Abandon (enfants non doués pour les études, leur utilisation pour des activités domestiques ou génératrices de revenus, le manque de moyen des parents pour faire face aux frais liés à la scolarisation, maladies, grossesses, manque d'enseignant) • Faible vulgarisation/sensibilisation sur certaines activités. • Faible qualification du personnel sur le terrain ; • Non alphabétisation des parents • Formation des enseignants et directeurs d'école • Relève difficile avec le départ de l'UNICEF (politisation du système)

(Réalisé par la mission à partir des données d'enquête, 2013)

4.2. Quelques leçons apprises

Des leçons très fortes peuvent être tirées de cette riche expérience des innovations EDUCOM. Les plus significatives retenues sont :

- l'engagement des communautés à la base (parents d'élèves, élèves), est très déterminant pour la réussite de cette approche de développement communautaire expérimentée dans le système formel d'éducation en zone rurale caractérisée surtout par son hostilité à la scolarisation des garçons et notamment des filles ;

- l'adaptation des stratégies de mise en œuvre des innovations aux réalités socio culturelles (campagne de sensibilisation de proximité, l'utilisation des médiatrices et médiateurs qui sont des agents du milieu, le parrainage des filles par leur dada/bèrè) constitue un facteur de réussite ;

- le caractère inédit et original de l'expérience, à notre connaissance est à souligner ;

- l'importance des motivations intrinsèques des acteurs à la base et des partenaires explique leur engagement et les résultats enregistrés ;

- la formation continue des enseignants sur la mise en œuvre des innovations est indispensable, les affectations des enseignants obligent.

- la pérennisation des médiateurs, moteurs de la mise en œuvre des innovations est à envisager ;

- la sensibilisation et la motivation du corps enseignant n'est pas à négliger pour susciter de nouvelles adhésions

4.3. Des suggestions pour la poursuite de la mise en œuvre des innovations

4.3.1. Des implications pour la suite

Les recommandations qui sont faites s'appuient sur trois axes importants : les suggestions formulées par les acteurs à différents niveaux, quelques considérations majeures qui en découlent et des possibilités de mécanismes de pérennisation.

4.3.1.1. Des suggestions faites par les acteurs

Les suggestions faites par les différents acteurs rencontrés sont synthétisées à travers le tableau ci-après.

Tableau 13 : Synthèse des suggestions formulées par les différents acteurs rencontrés

Innovations	Suggestions
Fiches de suivi scolaire	• Sensibiliser les enseignants pour le remplissage des fiches • Assurer la disponibilité permanente et en nombre suffisant des fiches de suivi scolaire - Harmoniser les fiches au niveau des PTF et les alléger - Y intégrer le rang et la moyenne • Motiver les enseignants. • Actualiser les fiches de suivi pour que l'enseignant coche seulement au lieu de colorier et les annexer aux bulletins de notes • Mettre à temps les fiches de suivi à la disposition des écoles • Former, chaque année les parents sur la lecture ou la compréhension de la fiche • Pourvoir les écoles en enseignants qualifiés
Système fille pour fille	• Augmenter le nombre de dada/bèrè par zone et les sponsoriser en matériels • Former et sensibiliser les enfants, les parents, les CCE et les enseignants • Motiver les acteurs locaux et communaux • Prévoir une motivation particulière pour les enseignants (lettre de félicitation par exemple,… • Confier au plus 2 enfants à une dada/bèrè. • Renforcer la motivation des dadas/bèrès en les dotant de bicyclette, de gadgets, de bonus à la fin de l'année • Donner des cadeaux aux bèrès/dadas qui parviennent à suivre correctement les filleules • Mettre en place un comité de suivi des anciennes bèrè/dada qui poursuivent les cours au collège et à l'université. • Généraliser le système des dadas/bèrès dans toutes les écoles de la commune
Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école	• Intensifier la sensibilisation et accroître les moyens à disposition • Renforcer la motivation des écoliers responsabilisés en les dotant de bicyclette • pour favoriser leur maintien à l'école • Donner des cahiers et fournitures pour inciter les parents à envoyer les enfants à l'école • Renouer avec les prêts aux groupements • Accroître la transparence dans le choix des écoliers responsabilisés et dans la gestion des dons de fournitures
Education par les pairs	• Encadrer les pairs éducateurs à être toujours de bons exemples et renforcer la capacité des enfants à communiquer entre eux. • Augmenter les dons de fournitures. • Former les pairs éducateurs, leur fournir les boîtes à images et les motiver • Alléger la tâche des dadas/bèrès • Former et sécuriser les recenseurs. • Faire des projections sur les questions de comportements face aux sida (des CD au lieu de laisser les pairs éducateurs parler de sexe alors que dans la culture, l'enfant ne doit pas parler du sexe devant ses parents.) •

Source : Réalisé par la mission à partir des données d'enquête, 2013

4.3.1.2. Suggestions transversales

Au titre des suggestions transversales, on peut retenir ce qui suit :

- Inscrire le suivi des activités EDUCOM dans le Réseau d'Animation Pédagogique
- Poursuivre la communication pour un changement de comportement Améliorer les conditions de vie des médiatrices pour qu'elles se consacrent davantage aux activités
- Combler le manque et l'insuffisance d'enseignants et prendre en charge les salaires des enseignants communautaires
- Délivrer effectivement les actes de naissance aux enfants qui n'en ont pas
- Fixer un âge minimum raisonnable pour les écoliers responsabilisés
- Généraliser la mise en œuvre des innovations à toutes les écoles et impliquer tous les enfants
- Mettre en place un dispositif pour suivre les enfants même après la fin des études primaires
- Organiser chaque année des formations à l'endroit des nouvelles écoles
- Soutenir financièrement les TD (UNICEF)
- Revoir les affectations d'enseignants d'école EDUCOM
- Organiser les cours du soir/renforcement pour appuyer le système fille pour fille
- Former tous les enseignants aux innovations
- Choisir des systèmes de motivation (primer les écoles par exemple, les meilleurs élèves, gratifier les dadas/bèrès, les enfants responsables pour les innovations)
- Recycler souvent les membres des CCE
- Recycler également tous les membres CL sur les quatre (04) innovations
- Elargir les dons de fournitures et de tenues kaki à tous les écoliers (EDUCOM et non EDUCOM).
- De façon plus précise, initier les activités éducatives permettant d'éviter les grossesses des jeunes filles élèves

Au cours des enquêtes, les personnes interrogées ont fait des suggestions dans plusieurs domaines. En prenant en compte les propositions faites par les responsables du niveau du MEMP, les suggestions concerneraient en particulier les domaines suivants :

- **Fiche de suivi scolaire : il s'agit de s**ensibiliser les enseignants pour le remplissage des fiches**,** harmoniser les fiches au niveau des PTF(s**)** et veiller à leur allègement ;
- **Système fille pour fille : il faut** augmenter le nombre de dada/bèrè par zone et les sponsoriser en matériels ;
- **Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école : il faut** impliquer la circonscription scolaire et intensifier la sensibilisation en mettant les moyens à disposition ;
- **Éducation par les pairs : il faut** encadrer les pairs éducateurs à être toujours de bons exemples et renforcer la capacité des enfants à communiquer entre eux.

Les structures de pilotage et de gestion d'EDUCOM sont à repenser dans le sens de leur fonctionnalité.

La question qui se pose aussi est de savoir ce qu'il faut faire de la cohabitation sur le terrain du carnet de correspondance et de la fiche de suivi scolaire que certains enseignants trouvent longue à remplir. Une des actions urgentes à mener est l'harmonisation de cette fiche de suivi et du carnet de correspondance et la prise d'une note officielle pour son institutionnalisation.

4.3.1.3. Quelques considérations majeures

Quatre considérations sont nécessaires pour la formulation des préconisations : (i) les innovations semblent, globalement, fonctionner de la manière prévue même si certaines posent quelques problèmes surmontables. En effet, on peut craindre que, même celles qui ne coûtent pratiquement rien et qui sont efficaces, cessent une fois le soutien terminé. Car, ces innovations exigent, il faut le reconnaître, un travail supplémentaire que de nombreux enseignants ne sont pas disposés à fournir, soit parce que leurs conditions de travail sont difficiles, soit parce qu'ils ont adopté une définition restreinte de leurs obligations professionnelles, définition qui limite le travail de l'enseignant à ce qui se fait uniquement en classe. (ii) la gestion des innovations coûteuses comme le médiateur ou la médiatrice (que nous n'évaluons pas de façon explicite) reste un grand problème à résoudre. Si l'on sait que les médiateur/trice(s) constituent les chevilles ouvrières d'EDUCOM, que peuvent faire le MEMP et les structures décentralisées comme la commune et la CS dans leur prise en charge définitive ? (iii) l'UNICEF et les PTF (s) ne pourront pas assister éternellement le pays non plus ; jusqu'où peuvent-ils montrer leur générosité ou leur disponibilité à accompagner ou continuer de soutenir de toutes les façons la gestion de ces innovations ? Et (iv) au-delà de la scolarisation et du maintien, l'apprentissage de tous les élèves est l'objectif ultime, les acteurs sont unanimes pour déplorer la difficulté des enfants à s'exprimer en français.

4.3.1.4. Des propositions de pérennisation des acquis du projet

Dans l'optique d'une pérennisation des quatre innovations EDUCOM, il pourrait être envisagé :

- Selon les PTF(s), la responsabilisation complète des communes dans ce cadre. Mais il se pose la question de leurs capacités à prendre en charge la mise en œuvre des activités EDUCOM. Il sera donc nécessaire de procéder à une analyse des capacités existantes au niveau des communes en vue de les renforcer avant toute responsabilisation dans ce cadre.
- Selon les responsables du MEMP :

- beaucoup d'activités de communication pour un changement de comportement au niveau de chaque conseil communal, des membres pour que le CCE devienne plus actif ;
- le recrutement de plus de personnel **;**
- la mise à disposition des acteurs de plus de moyens ;
- l'apport d'améliorations aux procédures de ces innovations en s'appuyant sur les négociations entre gouvernement et PTF(s) ;
- la considération des premières écoles comme écoles pilotes en vue de la généralisation

- Pour les médiateurs/médiatrices :

- la prise d'un arrêté pour généraliser les innovations ;
- la formation de tous les acteurs de l'éducation sur les différentes innovations en particulier les enseignants ;
- l'implication forte des autorités locales et sensibilisation des communautés ;
- l'harmonisation des innovations au niveau de tous les PTF (s) ;
- l'implication personnelle du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire ;
- l'insertion des innovations dans le calendrier pédagogique formel ;
- la mise en place de mécanismes de consultation entre les autorités de l'éducation et les enseignants ;
- la responsabilisation des CCS et des CP pour le suivi de la mise en œuvre des innovations ;
- la pérennisation des fonctions des médiateurs.

- Selon les CCE,

- la transformation par le MEMP des *« innovations en outil de travail et son imposition à toutes les écoles. Si ce n'est qu'un PTF qui parle, cela ne passera pas. Il faut alors y mettre les moyens requis »* ;
- l'expression de la volonté politique de l'Etat central ;
- la création d'un cadre juridique pour la vulgarisation ;
- la prise au sérieux des innovations par les mairies ;
- la création du comité local de l'éducation au niveau de chaque village ;
- la sensibilisation de tous les acteurs concernés ;
- l'adaptation des innovations à chaque localité ;
- l'apport de solutions à tous les problèmes identifiés à la phase pilote (par exemple, maintien au poste des enseignants formés) ;
- la formation aux innovations de tous les enseignants ;
- la sauvegarde de tous les acquis par la poursuite de ces innovations dans d'autres écoles ;
- la préparation des écoles à accueillir ces innovations (évaluation des documents de formation) ;
- la sensibilisation de la communauté sur la décision d'extension ;
- la dynamisation du CCE ;
- l'élaboration du plan de généralisation dans les évaluations à mi- parcours ;
- l'intégration des innovations dans les curricula pour que les enseignants ne pensent pas à des travaux supplémentaires ;
- la fourniture des appuis en kaki et frais de scolarité : « *que l'UNICEF aide les déshérités en matière de KAKI et de frais de scolarité. Les fournitures, c'est bon, mais beaucoup ne s'inscrivent pas ou abandonnent les classes à cause du KAKI et des frais de scolarité* » (Zè) ;
- la disposition de budget pour la mise en œuvre des innovations ;

- le maintien de la motivation au niveau de chaque commune en ce qui concerne la mise en œuvre de chaque innovation ;
- le financement des activités liées aux innovations ;
- l'association de l'UNICEF et du MEMP.

4.3.1.5. Du dispositif institutionnel

Dans le cadre d'une pérennisation d'EDUCOM et au vu des difficultés de gestion et de pilotage enregistrées, il convient de rendre fonctionnel le dispositif précédent. A cet effet et en fonction de l'organigramme du MEMP, il est suggéré ce qui suit :
Au niveau central : la Cellule nationale ou Coordination nationale (CN)
Elle demeure l'organe de pilotage et de gestion qui conçoit et définit les grandes orientations de la Composante. Elle est composée de :

- Président : Directeur Adjoint du cabinet du MEMP ;
- Vice-président : Directeur de l'Enseignement Primaire ;
- Secrétaire : Point focal EDUCOM, nommé par arrêté du Ministre sur proposition du DEP : dégagé de toutes autres tâches administratives, il assure essentiellement la mise en œuvre des activités et joue le rôle d'interface entre l'Etat central/bailleurs de fonds et les communes et les ONG partenaires ;
- Membres : Directeurs techniques impliqués dans le Programme (Directeur de la Programmation et de la Prospective (DPP), Directrice de la Promotion de la Scolarisation (DPS), Directrice de l'Enseignement Maternel (DEM), Directeur de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (D/INFRE), Inspecteur Général Pédagogique du Ministère (IGPM), Unité Focale de Lutte anti SIDA (UFLS), le Directeur pour la Décentralisation dans l'Education et de la Coopération (DDEC), Directeur de la Famille, de l'Enfance et de l'Adolescence (DFEA), Directeur de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (DAEA), Directeur de la Jeunesse et de la Vie Associative (DJVA) et des ONG (s) partenaires.

Il est suggéré que toutes les activités des Directions techniques soient effectivement coordonnées par la cellule, les Directions techniques en assurent l'exécution.

1- Au niveau départemental :

La Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire (DDEMP) assure :

- ✓ la Coordination des activités des communes de sa juridiction ;
- ✓ la réception et l'acheminement vers la Cellule nationale des demandes de fonds, des pièces justificatives et des reliquats ;
- ✓ la réception des fonds débloqués par l'UNICEF ou d'autres PTF (s) ;
- ✓ et le suivi des activités dans les communes.

2- Au niveau de la Commune

Le Comité Communal de l'Education (CCE) regroupe autour du Maire les responsables des services déconcentrés de l'État (éducation, santé, développement rural, affaires sociales, sécurité publique, alphabétisation), la responsable du groupement des femmes, le Président de la coordination des Associations de Parents d'élèves. C'est l'organe de pilotage de la Composante au niveau communal. Il est composé de 11 à 12 membres : le maire de la commune (président), le Chef de la Circonscription Scolaire (Secrétaire du CCE), le SG de la Mairie, le Responsable Communal pour la Promotion Agricole, le Responsable Communal pour la Promotion Sociale, le Chef de Brigade de la Gendarmerie, le Médecin Chef du Centre de Santé, le Représentant de l'Association de Développement, le Directeur du centre des Jeunes et Loisirs, la Représentante de l'Union Communale des Groupements de Femmes (UCGF), le Président de la Coordination APE (Pdt./CAPE), le Coordonnateur de l'Alphabétisation. Il est possible d'alléger sa composition en ne retenant que des membres concernés par les problèmes d'éducation.

3- Au niveau du village

Le Conseil local (CL) est l'organe de gestion de la Composante « Education de base » au niveau du village. Son objectif est de coordonner l'ensemble des activités de la composante à savoir, lutter contre le trafic des enfants, les mariages forcés et accompagner les Groupements de femmes (GF) pour que tous les enfants soient envoyés à l'école même dans les contrées les plus reculées. Le CL est une association représentant la Composante « Education de base » dans le village. Il compte 11 membres : le Chef du village, le Directeur de l'école (Secrétaire CL), le Président de l'APE, l'Agent de santé de la localité, au moins 4 femmes représentant les GF, un représentant des jeunes, un représentant du groupement villageois (GV) et un maître d'alphabétisation.

La prise d'un acte officiel est nécessaire pour légaliser la création de tout ce dispositif. Outre cette disposition, il est souhaitable qu'avant de demander à certaines personnes de devenir membre d'une structure, il faudrait s'assurer que ces personnes sont disponibles, d'une part, et qu'elles comprennent les enjeux, de l'autre. De plus, l'administration de tutelle devrait s'assurer que leurs responsables locaux reçoivent des instructions claires concernant leur participation. Enfin, de nouvelles incitations devraient être mises en place lorsque de nouvelles responsabilités sont ajoutées aux obligations de certains responsables. Ces

incitations peuvent être financières ou symboliques, mais tout travail supplémentaire conséquent doit donner lieu à de nouvelles incitations (c'est l'éternelle question de motivation soulevée par les différents acteurs rencontrés).

4- Un public-cible élargi

A l'étape de la généralisation de ces innovations, les bénéficiaires ne seraient plus concentrés uniquement dans les dix-huit communes, mais dans l'ensemble des communes du pays. L'équipe d'évaluation formule en conséquence les recommandations suivantes.

4.4. Recommandations

Sur la base des éléments ci-dessus développés, les recommandations suivantes sont formulées :

- **À l'attention du MEMP**

Recommandations d'ordre général

- ✓ formaliser le cadre de mise en œuvre des activités EDUCOM par la prise d'un arrêté portant création, composition et attribution des différentes structures de gestion et de pilotage du Programme Education de base et suivre son application ;
- ✓ institutionnaliser le suivi des activités EDUCOM par leur intégration dans les activités du Réseau d'Animation Pédagogique ;
- ✓ intégrer dans les critères de récompense des meilleurs enseignants au moins un critère portant sur les quatre innovations EDUCOM ;
- ✓ étendre dans un premier temps les innovations à toutes les écoles des 17 communes, la commune de Kétou ayant toutes ses écoles déjà impliquées en veillant à leur intégration dans les Plans communaux de développement (PDC) et les Plans Annuels d'Investissement (PAI) ;
- ✓ généraliser progressivement en s'appuyant sur les maires
- ✓ former et sensibiliser suffisamment les différents acteurs concernés par la mise en œuvre des innovations (écoliers, parents, enseignants, autorités locales, APE…) ;
- ✓ mettre en place un dispositif pour suivre les enfants même après la fin des études primaires, par exemple mettre en place un comité de suivi des anciennes ''bèrès/dadas'' qui poursuivent les cours au collège et à l'université ;
- ✓ améliorer les conditions de travail des médiateur(trice) (s) pour qu'ils/elles se consacrent davantage aux activités ;
- ✓ veiller à l'implication personnelle du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) ;
- ✓ exprimer le soutien politique et technique de l'autorité ministérielle à travers la prise de mesures prescriptives à propos des innovations EDUCOM (les enseignants faute d'institutionnalisation des quatre innovations n'ont aucune obligation de résultat par rapport à leur mise en œuvre ;

- ✓ désigner et former des enseignants à la fonction de médiatrice/médiateur ou pérenniser la fonction des médiatrices en les intégrant au personnel scolaire ;

- ✓ créer au niveau de chaque communauté les comités de l'éducation ;
- ✓ prévoir un budget suffisant pour la mise en œuvre des innovations.
- ✓ consolider la formation des enseignants à la mise en œuvre des innovations EDUCOM ;

- ✓ renouer avec la mise en œuvre de l'ensemble des activités EDUCOM (en particulier les dons de fournitures et les prêts aux groupements féminins).

Recommandations d'ordre spécifique

- ➢ **Fiches de suivi scolaire**

- ✓ assurer la disponibilité permanente et en nombre suffisant des fiches de suivi scolaire ;
- ✓ réunir d'urgence un comité technique PTF (s) et MEMP en vue d'harmoniser les contenus du carnet de correspondance et de la fiche scolaire de suivi en vue de la prise en compte des observations des usagers de l'école ;
- ➢ alléger la tâche des dadas/bèrès et prévoir des motivations pour les écoliers responsabilisés ;

- ✓ **Recensement des enfants non scolarisés par ceux allant à l'école ;**

- ➢ appuyer les écoliers recensés en fournitures pour favoriser leur maintien à l'école ;

- ✓ **Système filles pour filles**
- ➢ confier au plus 2 enfants à une dada/bèrè ;

- ✓ **Education par les pairs**
- ✓ former les pairs éducateurs et fournir les boîtes à images.

- **À l'attention de l'UNICEF**

- ✓ faire un plaidoyer pour une stabilité relative des responsables de l'Etat à leur poste de service ;
- ✓ accepter de poursuivre et de renforcer l'accompagnement du Gouvernement béninois dans les domaines technique et financier, notamment pour ce qui concerne l'éducation des filles et des garçons ;
- ✓ appuyer les Communes en vue de la disponibilité permanente et en nombre suffisant, des fiches de suivi scolaire.

- **À l'attention des Maires**

✓ assurer la pérennisation des quatre innovations Educom en intégrant leurs actions ~~du~~ dans les Plans communaux de développement (PDC) et les Plans Annuels d'Investissement (PAI) ;
✓ pérenniser la fonction des médiateurs (moteurs de la mise en œuvre des innovations) en les recrutant sur le budget communal ;
✓ veiller à terme à l'habilitation des communautés afin qu'elles arrivent enfin, à se passer des accompagnateurs (UNICEF et MEMP) par la mise en place de ressources nécessaires à l'acquisition des moyens et matériels indispensables pour la mise en œuvre des innovations EDUCOM.

L'accès à l'école et le maintien ne constituent que des étapes préliminaires. Nous suggérons de compléter le triangle, au-delà de la scolarisation et du maintien. Nous proposons plusieurs pistes ci-dessous parmi lesquelles les responsables de l'UNICEF ou des autres PTF (s) pourront sélectionner celles qui s'accordent le mieux avec leurs priorités.

Ce complément ou étape sera difficile car il faudra à la fois consolider et améliorer ce qui a déjà été accompli en termes d'admission et de maintien (rappelons que des écarts demeurent entre les communes), d'une part, et mettre en œuvre un programme destiné à assurer l'apprentissage de tous les élèves, de l'autre.

Afin d'atteindre cet objectif, une nouvelle approche sera nécessaire. Il était logique de mettre l'accent sur l'accès et le maintien en premier lieu car les enfants doivent être à l'école et y rester pour apprendre. Dans la majorité des communes, cet objectif sera réalisé bientôt s'il ne l'a pas encore été.

Cette nouvelle approche mettra la classe au centre des préoccupations car c'est en classe que se fait l'apprentissage. La priorité sera accordée aux éléments qui affectent l'apprentissage directement: l'enseignant (formation continue, encadrement) et les intrants pédagogiques. L'importance donnée à l'apprentissage pourrait rendre encore plus importants les autres corolaires que sont la cantine, la vaccination, et le déparasitage.

La formation diplômante des enseignants dits communautaires étant achevée, ces enseignants auront surtout besoin d'un soutien, de la part de leurs directeurs et de leurs collègues. Cet accompagnement exigera un renforcement du dispositif de soutien pédagogique (Unité Pédagogique), dispositif dont le fonctionnement doit être amélioré, à travers les programmes des activités, l'animation des séances et l'encadrement des participants, pour que les enseignants trouvent au cours et à l'issue de ces rencontres des réponses à leurs préoccupations pédagogiques.

La nature du soutien pédagogique qui sera offert à chaque école devra être déterminée au cas par cas pour tenir compte des spécificités de chaque école et de chaque classe (par exemple, l'une est tenue par un enseignant chevronné ; une autre par un débutant ; une est une classe à

effectif pléthorique, une est à effectif raisonnable…). Les difficultés les plus sérieuses devront faire l'objet d'un diagnostic et d'un plan de remédiation au niveau de chaque CCS. D'autres pédagogues pourraient appuyer. L'équité, l'un des principes de base de l'UNICEF, exige que les élèves les plus démunis bénéficient d'un appui supplémentaire. Un tel appui pourrait prendre de nombreuses formes selon les conditions locales : sessions de consolidation le mercredi après-midi (sans surtout créer de surcharge aux parents d'élèves[33]), aide à l'évaluation pour l'enseignant, tutorat, cours de vacances, par exemple.

Afin de mesurer l'efficacité et le coût d'une telle approche, une phase expérimentale d'une année pourrait être mise en place dans plusieurs écoles.
Cette nouvelle approche n'implique pas l'abandon des innovations utilisées par EDUCOM. Si l'école doit être l'amie de l'enfant, elle doit avant tout permettre l'apprentissage. Certes, les contributions indirectes peuvent jouer un rôle, mais un programme ne peut pas tout faire. Il faut donc sélectionner.

En ce qui concerne le niveau national, les services pédagogiques du ministère pourraient utilement se consacrer au développement d'outils d'évaluation de l'apprentissage des élèves. Au niveau communal, les CCS et les CP pourraient bénéficier d'une formation leur permettant de mieux suivre ce qui se passe dans les classes. En effet, ils (les CCS surtout) doivent modifier leur état d'esprit et adopter une véritable attitude d'animation et de soutien, plutôt que de contrôle ou de sanction. Outre la formation, les CCS et les CP auront besoin d'un appui substantiel pour développer un véritable leadership.

Il serait utile que les Circonscriptions Scolaires développent un plan d'action visant à améliorer l'apprentissage dans chaque école. Ce plan donnerait une large part au renforcement des capacités du réseau d'animation pédagogique, renforcement qui serait appuyé par les services centraux et que les partenaires pourraient soutenir également.

4.5. Mise en œuvre des recommandations

La présente section s'appuiera sur les propositions faites par les évaluateurs du PEE en 2010 et qui sont encore d'actualité. Ainsi,

a) **Le choix d'un partenaire**. Les CS pourraient devenir un partenaire efficace. Elles ne le peuvent pas actuellement. Même les données élémentaires nécessaires à la présente évaluation ne sont pas disponibles au niveau des CS parcourues (données sur les élèves : effectifs désagrégés, redoublement, promotion… Cependant, certains CCS sont des personnes entreprenantes. Serait-il possible d'assister ces responsables en formant leurs collaborateurs ? Pour ce faire, il faudrait définir des objectifs précis, leur atteinte y compris une recommandation au Gouvernement.

[33] Comme c'est le cas actuellement dans tout le pays où l'on parle de TD

b) **Les CCE**. Cette structure pourrait devenir la structure organisatrice des innovations au niveau de la commune. Il serait souhaitable de former ses membres à la planification afin que, dès la phase d'extension, les acquis soient en temps réinvestis.

c) **Qualité de l'offre** : L'UNICEF et les autres PTF (s) pourraient encourager la conception d'**outils d'évaluation** qui permettraient aux enseignants de mieux appréhender ce que leurs élèves ont achevé. Des prix pourraient être créés pour stimuler l'émulation au sein du personnel enseignant. La création d'un prix « directeur exceptionnel », d'un prix « inspecteur exceptionnel » par exemple. Ces directeurs deviendraient des « mentors » des directeurs dans les écoles voisines. (Critères à élaborer)

d) **Soutiens divers**

Il faut soutenir :

- les Associations des Parents d'Elèves afin que leurs membres connaissent mieux leurs attributions et qu'ils sachent appuyer les enseignants et apporter leur contribution aux autres parents dans la compréhension et la résolution des problèmes scolaires ;
- les enseignants (motivation) afin qu'ils puissent partager leur expérience avec des collègues tenant les mêmes classes ; visites, présentations aux Unités Pédagogiques.

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence de la mission d'évaluation des 4 innovations EDUCOM

Contexte et justification

Afin de répondre aux recommandations de la Conférence Mondiale sur l'Education Pour Tous tenue en Mars 1990 à Jomtien en Thaïlande et réussir à atteindre en 2015 les Objectifs du Millénaire pour le Développement relatifs à l'éducation des enfants, le Bénin entretient depuis plusieurs années une coopération dynamique avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Dans ce cadre, la Composante Programme Education de Base du Programme de Coopération Bénin-UNICEF, accompagne l'ensemble du système éducatif béninois, notamment l'éducation des enfants dans des communes du pays, ciblées pour leurs faibles indicateurs en matière de préscolarisation et d'éducation primaire.

Conçu selon une approche de développement communautaire, le Programme Education a pour ambition de répondre, à terme, aux besoins éducatifs des filles et des garçons en âge d'aller à l'école, de même que ceux des enfants de 10 à 17 ans privés du droit à l'éducation. Il est implanté dans 18 communes réparties sur huit (8) départements: Karimama, Malanville et Kandi (Alibori), Bembéréké, Sinendé et Kalalé (Borgou), Djougou (Donga), Klouékanmey (Couffo), Adja-Ouèrè, Pobé et Kétou (Plateau), Adjohoun et Dangbo (Ouémé), Sô-Ava et Zè (Atlantique), et enfin Djidja, Zakpota et Zogbodomè (Zou).

En dehors des ressources humaines, matérielles et financières déployées pour atteindre les résultats planifiés par le Programme Education de Base, plusieurs stratégies sont mises en œuvre afin d'impliquer les différentes composantes de la communauté, y compris les enfants, dans les recherches de solutions favorables à la levée des goulots d'étranglement liés à la satisfaction des besoins d'éducation au niveau des localités concernées. Entre autres, figurent les innovations EDUCOM[34]notamment, la fiche de suivi scolaire, le système fille pour fille, le recensement des enfants non scolarisés par ceux allant à l'école et l'éducation par les pairs (cf. ci-dessous).

Les innovations EDUCOM ont été mises en œuvre dans des communes ciblées qui, pour la plupart, ont vu leurs indicateurs scolaires s'améliorer. Démarrées dans les communes de première génération, d'abord au cours du cycle 1994-1998 du Programme de Coopération Bénin-UNICEF, les innovations en question se sont progressivement étendues aux autres communes d'intervention du Programme Education durant les cycles suivants. Aujourd'hui, elles couvrent 17 communes sur 18.

Fondées sur le principe du « droit à la participation des enfants », ces quatre innovations EDUCOM dont les objectifs et les techniques de mise en œuvre n'ont pas fondamentalement varié d'un cycle de coopération à un autre se traduisent en ces termes :

- La fiche de suivi scolaire, élaborée à partir de couleurs et de symboles conventionnels, permet aux parents, même analphabètes, de suivre mensuellement les

[34]EDUCOM est le Projet « Education et Communauté », un volet du Programme Développement Social (DEVESOC) qui a démarré durant le cycle 1994-1998 du Programme de Coopération Bénin-UNICEF dans les communes de Klouékanmè, Kétou, Djougou et Bembéréké

progrès ou les reculs de leurs enfants et de dialoguer à ce sujet avec ces derniers et les enseignants.

- Le système fille pour fille représente une relation de marraines à filleules permettant de maintenir les filles à risques à l'école, notamment celles du cours d'initiation (CI), du cours préparatoire (CP), et du cours élémentaire première année (CE1). L'implication dans ce système motive les filles marraines qui se sentent moralement obligées d'être performantes et de développer un sens de responsabilité qui les prépare à la vie d'adulte.
- Le recensement des enfants non scolarisés hors de l'école par les enfants scolarisés permet à ces derniers d'aller à la recherche de leurs pairs en âge d'être à l'école pour les y inscrire.
- L'éducation par les pairs est une stratégie utilisée en milieu scolaire pour développer chez les jeunes des compétences de vie courante susceptibles de les aider à se prémunir contre les maladies sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA et résoudre différents problèmes auxquels ils pourraient être confrontés. L'éducation par les pairs met en présence des jeunes mieux informés qui discutent avec leurs pairs pour les convaincre sur les bons comportements à adopter.

Somme toute, le Programme Education, à travers ces quatre innovations, envisage d'améliorer la scolarisation des enfants tout en les aidant à se prendre en charge pour se prémunir contre les fléaux de leur temps, cela en s'appuyant sur l'implication des parents et la participation des enfants eux-mêmes.

Après quinze (15) années de pratique, il apparaît aujourd'hui indispensable pour le Gouvernement et tous les acteurs de marquer un arrêt pour évaluer ces innovations, afin de vérifier si elles sont suffisamment porteuses d'effets positifs pour les enfants, en termes d'amélioration de leur scolarité, d'apprentissage ou d'acquisition de compétences de vie courante.

A l'issue de l'évaluation, les résultats seront partagés avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ces innovations aux niveaux :

i) central, (directions techniques du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, Partenaires Techniques et Financiers, ONG…) ;
ii) déconcentré (Directions Départementales des Enseignements Maternel et Primaire, Circonscriptions Scolaires et écoles) ;
iii) décentralisé (collectivités et communautés y compris les Associations des Parents d'Elèves, ONG).
iv) Enfin, ces résultats seront partagés avec les enfants eux-mêmes, notamment les pairs éducateurs réunis au sein des clubs « ados pour ados ».

Ces résultats aideront le Gouvernement et ses partenaires à définir les stratégies à développer, y compris des plaidoyers éventuels pour renforcer l'appropriation et la mise à l'échelle des quatre innovations EDUCOM.

1. Objectifs de l'évaluation

2.1. Objectif Général

L'objectif général de cette évaluation est de permettre au Gouvernement et à ses partenaires de disposer d'informations descriptives et analytiques sur chacune des quatre innovations EDUCOM afin de renforcer les stratégies nationales d'amélioration de la scolarisation des filles et des garçons.

2.2. Objectifs spécifiques

Il s'agira pour chacune des quatre innovations :

- d'apprécier la performance ;
- de dégager les forces et faiblesses ainsi que les leçons tirées de la mise en œuvre ;
- de formuler des recommandations et des stratégies d'amélioration de même que des mécanismes de pérennisation (extension à l'intérieur des communes d'intervention du Programme, passage à l'échelle nationale).

3. Portée

La performance de chacune des quatre innovations EDUCOM sera évaluée en mettant en exergue la dynamique sexo-spécifique et la prise en compte des défavorisés, tant dans les stratégies d'intervention que dans les résultats obtenus. Elle abordera à cet effet, entre autres, les questions suivantes :

3.1. Pertinence

- Chacune des quatre innovations répond-elle aux besoins des enfants, parents, enseignants et collectivités ?
- Y a-t-il eu une évaluation des besoins au démarrage prenant notamment en compte les plus défavorisés?
- Les résultats planifiés ont-ils bénéficié aux filles comme aux garçons, surtout aux plus vulnérables ?
- Dans quelle mesure les résultats planifiés ont contribué aux objectifs nationaux ?

3.2. Efficacité

- Les résultats visés par chacune des quatre innovations sont-ils atteints ? Si oui, quelles sont les réalisations majeures ?
- Dans quelle mesure les résultats obtenus ont contribué aux objectifs nationaux ?
- La mise en œuvre de chacune de ces innovations a-t-elle impliqué les filles et les garçons ?
- Dans quelle mesure chacune des quatre innovations a promu la participation des filles et des garçons ?

- Quelles sont les contraintes majeures qui ont entravé l'atteinte des résultats?
- Quelles sont les opportunités qui pourraient se développer dans la perspective de l'extension et du passage à l'échelle nationale?

3.3. Efficience

- Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et matérielles utilisées pour le développement de chacune des quatre innovations ont contribué à l'atteinte des résultats planifiés ?
- Aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats ou de faire plus avec moins de ressources ?
- Quels sont les facteurs institutionnels et environnementaux qui ont amélioré ou réduit l'efficience de chaque innovation ?

3.4. Durabilité/Pérennité

- Quels sont les facteurs de pérennisation de chacune de ces innovations (réplicabilité, entraves…) ?
- Le Gouvernement, les collectivités et les communautés se sont-ils approprié les quatre innovations? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

3.5. Impact

- Quels sont les changements positifs et négatifs, à moyen et à long termes, observés pour chacune des innovations, chez les enfants, les parents, les enseignants et les collectivités ?
- Dans quelle mesure ces innovations ont influencé la perception des communautés vis-à-vis de la scolarisation et du maintien des filles et des garçons à l'école ?
- Dans quelle mesure ces innovations ont pu influencer la participation des enfants dans les communes d'intervention et dans d'autres communes ?

4. Démarche méthodologique

L'évaluation se fera en deux phases:

- 1ère phase analytique initiale basée sur la collecte de données de sources secondaires, la collecte d'informations de base et des visites des personnes ressources impliquées dans la conception du programme et la rédaction d'un rapport analytique (*inception report*) détaillé qui donne les conclusions sommaires de cette première phase d'évaluation à restituer au comité de pilotage;
- 2èmephase consistant en une investigation plus poussée basée sur les conclusions et recommandations de la 1ère phase enrichies par les observations du comité de pilotage

et la préparation du rapport d'évaluation provisoire puis final, une semaine après les observations du comité de pilotage.

L'évaluation aura un focus multidimensionnel, avec l'utilisation de plusieurs méthodes combinant la revue documentaire, des interviews, visites et observations de terrain, et enquêtes quantitatives/qualitatives, le tout basé sur le respect de l'éthique et du principe de la confidentialité.
Pour ce qui concerne la revue des données secondaires et des documents, une liste des documents pertinents doit être préparée au préalable, sous la supervision du comité de pilotage, pour être remise à l'équipe d'évaluation. En outre, il lui sera fourni les données disponibles de plusieurs sources. Ces données doivent être examinées et analysées durant la phase d'analyse initiale pour vérifier la théorie du programme, déterminer le besoin en informations complémentaires et finaliser la méthodologie d'évaluation détaillée pour la 2ème phase.

Il s'agira d'analyser toute la documentation disponible sur chacune des quatre innovations, les résultats des discussions avec les personnes ressources et des premières visites de terrain et de procéder:

a) à l'élaboration d'outils pour des enquêtes de terrain avec des focus groupes, des entretiens avec des acteurs directs (enfants, enseignants, parents) et des acteurs indirects (corps d'encadrement, leaders de la communauté, autorités des communes) ;
b) au recueil d'informations de terrain ;
c) à l'analyse du développement de chaque innovation en utilisant les 5 critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact, ainsi qu'en utilisant les critères d'équité et de genre ;
d) en particulier, concernant le critère de durabilité et d'impact, à l'analyse de l'environnement : est-ce que le projet a des effets induits ?
e) à une proposition de mécanismes d'amélioration de la mise en œuvre, de l'appropriation et de passage à l'échelle de chacune des quatre innovations tenant compte des contraintes et facteurs de blocage identifiés.

Des approches participatives peuvent être utilisées si elles apportent une valeur ajoutée pour analyser certains aspects de chaque innovation, soit avec les enfants, les parents, les enseignants, le personnel d'encadrement ou les communautés, en précisant correctement les démarches utilisées et le rôle des différentes parties prenantes.
Les méthodes d'échantillonnage des communes, des écoles et des personnes enquêtées, de collecte et d'analyse des données seront explicitées et les différentes sources de données seront triangulées pour limiter les biais et assurer un bon niveau de fiabilité.
Au total, l'évaluation devra fournir des résultats quantitatifs et qualitatifs fiables selon les éléments analysés et les critères utilisés.

5. Produits attendus

Il est attendu de l'équipe d'évaluation :

- un protocole d'évaluation validé par le Comité de pilotage ;

- un rapport analytique initial de l'évaluation ;
- une méthodologie d'évaluation détaillée y compris le chronogramme, les outils, les plans de collecte et d'analyse;
- un rapport d'évaluation provisoire;
- un rapport final intégrant les observations issues de la validation du rapport d'évaluation provisoire qui comprendra notamment: (i) un résumé analytique de 3 pages maximum ; (ii) une partie décrivant la méthodologie de travail ; (iii) les résultats de l'évaluation, avec les données chiffrées et une analyse des données quantitatives et qualitatives répondant aux critères définis ; (iv) une conclusion faisant la synthèse des points forts de l'analyse et intégrant les principales recommandations. ; (v) des annexes complètes.

Le rapport d'évaluation devra être conforme au format recommandé par le « Guide des normes de qualité du rapport d'évaluation » joint en annexe. Quatre exemplaires de la version finale seront remis au terme de la consultation au président du comité de pilotage ainsi que deux CDROM contenant les versions électroniques de l'ensemble des documents, y compris les documents préparatoires, documents d'enquête, de collecte de données et la base de données.

6. Gestion du processus et arrangements institutionnels

6.1. Pilotage

Cette évaluation est commanditée par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP), à travers la Direction de l'Enseignement Primaire (DEP). La supervision de l'équipe d'évaluation sera assurée par le Chef de la Section Education de base à l'UNICEF et par le Comité de Pilotage. Ce comité est composé comme suit :

a. Président : Directeur de Cabinet du MEMP
b. Rapporteur : Directeur de l'Enseignement Primaire
c. Membres :
   - Section Education de Base, UNICEF
   - Section Politiques Sociales (M&E Specialist), UNICEF
   - Chef de file des PTFs du secteur de l'éducation
   - Représentant de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)
   - FADEC-ONG
   - Bureau des Evaluations des Politiques Publiques (Primature)
   - Direction Générale des Politiques de Développement (Ministère de l'Analyse Economique, du Développement et de la Prospective).

Le rôle du comité de pilotage sera de :

- valider la démarche méthodologique ainsi que les outils élaborés pour l'évaluation ;
- valider les rapports préliminaires (rapport de démarrage et rapport provisoire) ;
- valider le rapport final ;
- proposer un plan et le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

6.2. Rôles et responsabilités des consultants

La mission d'évaluation sera effectuée, hormis l'équipe d'enquête de terrain, par deux (02) consultants (un principal disposant d'une expérience internationale et un associé) présentés par un cabinet. Les deux consultants devront avoir les profils ci-après :

6.2.1. Consultant Principal

Qualifications requises :

- un niveau d'études supérieures de troisième cycle en sciences de l'éducation, sciences sociales ou équivalent. Il sera recruté au grade P 4 ;
- une expérience professionnelle confirmée d'au moins 10 ans dans l'évaluation et la maîtrise des critères de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) et du Comité d'Aide au Développement (CAD) ;
- une expérience internationale ;
- une excellente maîtrise du français et une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;
- une capacité à exploiter des documents en anglais.

Atouts

- une expérience dans l'évaluation des projets de développement liés à l'éducation de base, y compris en matière d'analyse et d'évaluation de politiques, stratégies ou projets éducatifs ;
- une maîtrise de l'approche communautaire des projets de développement.

6.2.2. Consultant associé

- un niveau d'études supérieures de troisième cycle, au moins en Sciences de l'éducation et une expérience d'au moins dix ans dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de développement ;
- une bonne connaissance du système éducatif béninois et de ses problèmes ;
- une excellente maîtrise du français et une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;
- une bonne connaissance de l'anglais serait un atout ;
- il sera recruté au grade C.

L'équipe des consultants sera responsable de tous les aspects techniques de l'évaluation sous la direction du comité de pilotage. Le consultant principal animera l'équipe et sera responsable de la réalisation des activités relatives à l'évaluation à toutes les étapes, depuis la conception méthodologique à la collecte de données, la rédaction du rapport et la présentation des résultats au cours des ateliers. Il devra rendre compte périodiquement de l'évolution du travail au comité de pilotage. Il se portera garant de la qualité des produits attendus.

Le consultant associé, quant à lui, travaillera sous la supervision du consultant principal. Il facilitera les contacts avec les structures et acteurs nationaux et sera chargé de la collecte et

de l'exploitation des données et autres documents existants ainsi que de l'élaboration des outils.

6.3. Conditions de travail

Les consultants devront disposer de leur propre matériel de travail (ordinateur, imprimante, etc.). Un bureau pourrait être mis à disposition à l'UNICEF afin de faciliter les échanges.

7. Durée de l'évaluation, modalités de paiement et chronogramme indicatif

7.1. Durée de l'évaluation et modalités de paiement

La durée de l'évaluation est de 60 jours ouvrables.
Les modalités de paiement des honoraires seront précisées dans le contrat des consultants. L'UNICEF prendra en charge les honoraires forfaitaires et non révisables pour une durée totale de 60 jours ouvrables et payés en 3 tranches :

- 30% après validation des outils méthodologiques et du rapport de démarrage ;
- 30% après soumission du rapport provisoire consolidé accepté par le comité de pilotage ;
- 40% après remise du rapport final consolidé accepté par le Comité de pilotage.

7.2. Chronogramme indicatif

Le projet de chronogramme à finaliser par l'équipe d'évaluation, après discussion avec le comité de pilotage, se présente comme suit:

N°	Principales activités	Période (jours ouvrés)
1	Elaboration et validation du protocole, y compris la méthodologie de travail	5 jours
2	Revue documentaire, entretiens avec les personnes ressources, collecte de données secondaires	5 jours
3	Elaboration du rapport analytique	5 jours
4	Collecte des informations sur le terrain	20 jours
5	Traitement, analyse, rédaction et discussion du rapport provisoire	20 jours
6	Elaboration du rapport final et validation au cours d'un atelier	5 jours

Fait à Cotonou, le 25 juillet 2012

Elaboré par :
Sulpice Dossou
Spécialiste en Education / Petite Enfance

Revu par :
Mamadou Sadialiou Bah
Chef du Programme Education

Approuvé par :
Hamidou POUFON
OIC/Président du TARC

Annexe 2 : Références Bibliographiques

1- *Séro D. BAGRI,* (2009), *Dynamiques socio-Politiques autour du Projet « Education et Communauté » dans la Commune d'Adjohoun au Bénin*, Mémoire de DEA ;
2- *Bureau Régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre*, (2009), Guide Normes de qualité du rapport d'évaluation ;
3- *Christina Bierring& Hyacinthe Adouko*, (2010), Critères d'Evaluation OCDE/CAD, ADH, Genre, GAR, Action Humanitaire, UNICEF, BRAOC.
4- *Edouard Wallace*, (2005), Documentation des projets 3S-Ado (Santé et Services Sociaux des Adolescentes) ;
5- *Aimé GNIMADI, 2008,* Evaluation et actualisation du Paquet Educatif Essentiel (PEE) pour l'accélération de la scolarisation des filles au Bénin
6- *Laboratoire d'Ingénierie de Formation et d'Assistance en Développement Local (LIFAD)*, (2001), Evaluation à mi – parcours du projet éducation ;
7- *Maurice Garnier, Pierre A. Gbénou*, (2011), Evaluation de la mise en œuvre du Paquet Educatif Essentiel pour l'accélération de la scolarisation des filles *avec* l'appui du royaume des Pays-Bas ; 2006-2009 ;
8- *Ministères en charge de l'éducation et de la Formation des Filles*, (2007), Politique nationale de l'Education et de la formation des filles au Bénin, Novembre.
9- Orientations Stratégiques de Développement du Bénin (2006-2011), Novembre 2006 ;
10- Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté, (SCRP 2011-2015), Mars 2011 ;
11- *UNICEF*, Présentation de la mise en œuvre des innovations EDUCOM ;
12- *UNICEF*, (2006), Note sur l'expérience EDUCOM (Education et Communauté) et l'accélération de la scolarisation des filles ;
13- *UNICEF*, Présentation du partenariat Bénin UNICEF dans le domaine de l'éducation ;
14- *UNICEF*, Manuel du pair éducateur pour la prévention des IST-VIH/SIDA et des problèmes de santé de la reproduction à travers les CVC (Life Skills) chez les adolescents de 10 à 13 à 14/14ans ;
15- UNICEF, (2012), Rapport des revues : présentation revues annuelles (PTA, 2012) ;
16- UNICEF, (2010), Revue annuelle, éducation 2010 ;
17- *UNICEF*, (2008), Plan d'Action du Programme de Pays entre le Gouvernement de la République du Bénin et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) 2009-2013 ;
18- *UNCIF*, Programme de coopération Bénin –UNICEF (2009-2013, 2013) du Programme Education, PTA 2013 ;

Annexe 3 : Critères d'évaluation et indicateurs

Critère 1 : Pertinence
Chacune des quatre innovations répond-elle aux besoins des enfants, parents, enseignants et collectivités ?
Y a-t-il eu une évaluation des besoins au démarrage prenant notamment en compte les plus défavorisés?
Les résultats planifiés ont-ils bénéficié aux filles comme aux garçons, surtout aux plus vulnérables ?
Dans quelle mesure les résultats planifiés sont censés contribuer ou sont en cohérence avec les objectifs nationaux ?
Critère 2 : Efficacité
Dans quelle mesure les résultats obtenus ont contribué aux objectifs nationaux ?
Dans quelle mesure chacune des quatre innovations a promu la participation des filles et des garçons ?
La mise en œuvre de chacune de ces innovations a-t-elle impliqué les filles et les garçons ?
Quelles sont les contraintes majeures qui ont entravé l'atteinte des résultats?
Quelles sont les opportunités qui pourraient se développer dans la perspective de l'extension et du passage à l'échelle nationale?
3. Efficience
Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et matérielles utilisées pour le développement de chacune des quatre innovations ont contribué à l'atteinte des résultats planifiés ?
Aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats ou de faire plus avec moins de ressources ? Quels sont les facteurs institutionnels et environnementaux qui ont amélioré ou réduit l'efficience de chaque innovation ?
Critère 4 : Durabilité/pérennité
Quels sont les facteurs de pérennisation de chacune de ces innovations (réplicabilité, entraves…) ?
Le Gouvernement, les collectivités et les communautés se sont-ils approprié les quatre innovations? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
Critère 5 : Impact
Quels sont les changements positifs et négatifs, à moyen et long termes, observés pour chacune des innovations, chez les enfants, les parents, les enseignants et les collectivités ?
Dans quelle mesure ces innovations ont-elles influencé la perception des communautés vis-à-vis de la scolarisation et du maintien des filles et des garçons à l'école ?

Dans quelle mesure ces innovations ont pu influencer la participation des enfants dans les communes d'intervention et dans d'autres communes ?
Critère 6 : Adhésion au projet
Les autorités du MEMP sont-elles engagées à poursuivre les innovations EDUCOM ?
Les autres acteurs (enseignants, APE, AME, CL, CCE, de l'école assistée) sont-ils satisfaits de EDUCOM ou sont-ils engagés à le soutenir?
Est-ce que la commune s'est engagée à favoriser la mise en application des acquis des innovations EDUCOM?

Source : TdR de l'évaluation des quatre innovations, 2012

Annexe 4 : Liste des acteurs rencontrés au niveau central (MEMP et PTF)

N°	Nom et Prénoms	Structure	Fonction
1	ADAGBE Albert	MEMP	Directeur de Cabinet
2	AHOLOUKPE Bernadin	MEMP	Inspecteur Général Pédagogique du Ministère
3	ABOUBAKARI Mohamed	MEMP	Directeur de la Programmation et de la Prospective
4	CHILAO Yolou	MEMP	Directeur de l'Enseignement Primaire
5	AZON Elie	MEMP	Directeur Adjoint de l'Enseignement Primaire
6	LINGUIN Basile	MEMP	Point focal Innovations EDUCOM
7	BAH Mamadou Sadialiou	UNICEF	Chef du Programme Education
9	DOSSOU Sulpice	UNICEF	Spécialiste en Education / Petite Enfance
10	BOUKARY MARCOS Alima	UNICEF	Spécialiste en Education
11	YAROU Mouhamadou	Plan Bénin	Conseiller en éducation
13	DAZOGBO TchognonDègnibo	BorneFonden	Directeur
14	MILLER T. Alan	World Education	Directeur pour le Bénin
15	FAGNON Edouard	SNV	Conseiller
16	NASSIROU Maifoux	PSI/ABMS	Spécialiste en communication
17	TOKPO Ida	Aide et Action	Chargée des partenariats et des financements institutionnels

Annexe 5 : Outils de collecte de données

Annexe 5-1 Matrice d'évaluation des quatre innovations EDUCOM

Critères d'évaluation	Questions de recherche	Questions-clés	Sources de données	Méthode / Outils de collecte des données	Indicateurs		
COHERENCE	La stratégie d'intervention et le cadre institutionnel mis en place sont-ils cohérents avec les objectifs visés et avec les documents de politique ?	Les actions prévues permettent-elles logiquement d'atteindre les objectifs ?	Documents de planification EDUCOM, OSD, SCRP, PDDSE	Analyse documentaire	NA		
		Le cadre institutionnel et les moyens mis en place permettent-ils d'atteindre les objectifs fixés ?			NA		
		Il y a-t-il complémentarité dans les différentes			NA		

		actions/initiatives pour l'atteinte des objectifs ?					
		Les initiatives sont-elles cohérente avec les documents de politiques du Gouvernement (Orientations stratégiques, SCRP, PDDSE)			NA		
PERTINENCE	Les innovations mises en œuvre répondent-elles aux besoins identifiés ? Sont-elles appropriées pour atteindre les objectifs poursuivis ?	Les innovations EDUCOM constitue-t-il une réponse adéquate aux problèmes identifiés en terme de scolarisation des filles et garçons?	Document de planification/ Enquête de terrain	Analyse documentaire/Analyse de données/ Guide et questionnaires	NA		
EFFICACITE	Quel est le niveau de réalisation des livrables et des résultats?	Quel est le niveau de mise en œuvre des plans d'actions de mise en œuvre des initiatives ?	Rapports d'exécution/Enquête de terrain	Analyse documentaire/Analyse de données/Guide d'entretien	Taux d'exécution physique des plans d'actions		
		Quels sont les principaux résultats (produits) obtenus ?			Indicateurs de résultats	Valeur de référenc	Valeur cible

						e (2005-2006)	
		Les différents bénéficiaires visés ont-ils été atteints ?			Nombre de communes d'intervention		18
		Les produits livrés sont-ils effectivement utilisés?			Taux net d'achèvement du cycle d'études primaires	18,00%	82,00%
		Les mécanismes et processus mis en place sont-ils effectivement utilisés?			*Filles*	15,00%	81,00%
					Garçons	21,00%	83,00%
					Taux net d'admission	53,00%	
					Filles	50,00%	
					Garçons		
					Taux brut de scolarisation (2006-2007)	98,00%	100%
					Filles	92,00%	100%
					Garçons	104,00%	100%
					Taux net de scolarisation (2006-2007)	83,00%	
					Filles	77,75%	
					Garçons	87,29%	
					Taux de promotion (2006-2007)	79,43%	

					Filles	78,53%	
					Garçons	80,14%	
					Taux de redoublement (2006-2007)	11,35%	
					Filles	11,67%	
					Garçons	11,10%	
					Taux d'abandon (2006-2007)	9,22%	
					Filles	9,80%	
					Garçons	8,76%	
					Pourcentage d'adolescents (CM1/CM2) ayant accès à l'information VIH/SIDA	60,00%	100,00%
EFFICIENCE	Les résultats planifiés sont-ils obtenus de façon économique (fonds, moyens humains et matériels) ?	Quel est le rapport entre le coût de mise en œuvre et les résultats obtenus ?	Rapports d'exécution et rapport d'audit	Analyse documentaire/Analyse coût-bénéfices et benchmarking/Guide d'entretien	Ratio fonctionnement/investissement Indicateurs de perception des parties prenantes		
		Quel est le coût de mise en œuvre des innovations EDUCOM ?			Dépenses de fonctionnement/Dépenses d'investissement		

		Les dépenses et opérations financières et comptables ont-elles suivi les procédures, règles et normes comptables et financières?					
EEFETS/IMPACTS	Quels sont les changements induits par la mise en œuvre des innovations EDUCOM?		Enquête de terrain	Analyse documentaire/Analyse de données/ Analyse Avant-après et Avec-sans/Guide d'entretien et questionnaires			
		Y a-t-il changement de comportement au niveau des communautés par rapport à la scolarisation des enfants			Différence pourcentage de ménages cibles/témoins comprenant l'importance de la scolarisation des enfants		
		Y a-t-il changement de comportement au niveau des communautés par rapport à la			Différence pourcentage de ménages cibles/témoins comprenant l'importance de la scolarisation des		

		scolarisation des filles?			filles		
		Les rapports de genre sont-ils et les questions d'équité améliorés?			Indice de rapport genre au primaire et au secondaire (communes d'intervention VS communes témoins/Bénin)		
		Les enfants EDUCOM ont-ils eu d'autres responsabilités dans leur communauté du fait des compétences acquises ?		Analyse qualitative/Cas de succès			
		Les écoliers EDUCOM sont-ils devenus des collégiens et des étudiants performants?		Analyse qualitative/Cas de succès			
		Y -a-t-il des cas d'écoliers EDUCOM victimes d'IST/VIH		Analyse qualitative/Cas de succès			
DURABILITE	Les résultats/changements obtenus	L'intervention comporte-elle un plan de pérennisation	Analyse documentaire/Enquête de terrain	Analyse documentaire/Analyse de	Indicateurs de perception		

	peuvent-ils perdurer dans le temps?	et a-t-il été mis en œuvre ?		données/Guide d'entretien			
		Quels sont les facteurs de pérennisation et sont-ils réunis ?	Analyse documentaire				
		Les capacités des bénéficiaires leur permettent-elles de poursuivre la mise en œuvre des activités ?			Pourcentage d'acteurs s'engageant à poursuivre la mise en œuvre des innovations		

Annexe 5-2 : Guide d'entretien memp (dc, dpp, dep, point focal educom, ccs/cp)

IDENTIFICATION	
Date de l'entretien : I___I___I I___I___I	
Nom de la structure :	
Nom et Prénoms du répondant: Tél : (Facultatif)	
Fonction dans la structure :	
I. Pertinence des innovations EDUCOM	
1.1 Connaissez-vous les innovations EDUCOM (fiches de suivi scolaire, fille pour fille, recensement des enfants non scolarisés et éducations par les pairs) du Programme Éducation de base ? 1. Oui 2. Non	I___I
1.2 Y a-t-il eu une évaluation des besoins au démarrage prenant notamment en compte les plus défavorisés? 1. Oui 2. Non	I___I
1.3 Selon vous, les innovations EDUCOM répondent-elles aux principaux défis et enjeux liés à l'amélioration de la scolarisation des filles et des garçons au Bénin ? 1. Oui 2. Non Justifier.	
1.4 Quels sont ces principaux enjeux et défis? (Les quatre majeurs) i) _____ ii) _____ ii) _____ iv) _____	
1.5 En quoi, les différentes innovations constituent-elles selon vous des réponses appropriées à ces enjeux et défis?	
1.6 Quels sont les aspects liés à ces enjeux/défis qui ne sont pas suffisamment pris en compte dans les innovations EDUCOM selon vous ?	
1.7 Leur mise en œuvre a-t-elle effectivement intégré tous les acteurs (administration, enseignants, élèves et parents d'élèves) concernés par l'éducation des enfants ? (1. Très peu 2. Peu 3. Suffisamment 4. Entièrement)	
1.8 Globalement, les activités prévues ont-elles été favorablement accueillies par les communautés ? (1. Faiblement 2. Passablement 3. Fortement 4. Très fortement)	I___I
Justifiez en citant si possible des exemples concrets.	I___I
2 **Cadre institutionnel et appropriation**	
2.1 Existe-t-il un cadre de coordination et de dialogue PTF/ MEMP au sein duquel des discussions sont ou peuvent être menées sur la mise en œuvre des innovations EDUCOM? (1. Oui 2. Non)	I___I
2.2 Si oui, comment le cadre de dialogue et de coordination a-t-il fonctionné de votre avis : (1. Mauvais 2. Passable 3. Bien 4. Excellent 5. Ne sait pas)?	I___I
2.3 Appréciez la collaboration autour de ces innovations entre : a) PTF (1. Mauvais 2. Passable 3. Bien 4. Excellent)?	I___I
b) PTF et MEMP (1. Mauvais 2. Passable 3. Bien 4. Excellent)?	I___I
c) MEMP (DDEMP, CCS) et structures décentralisées (CCE) (1. Mauvais 2. Passable 3. Bien 4. Excellent)?	I___I
2.4 Comment le fonctionnement du cadre institutionnel a-t-il influencé la mise en œuvre des activités sur le terrain (1. Négatif 2. Sans influence 3. Positif)	

2.5 Que peut-on améliorer au niveau du cadre institutionnel pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre des activités sur le terrain?	I___I I___I
3 **Mise en œuvre (Efficacité/Efficience)**	
3.1 Quel appui avez-vous apporté aux écoles dans le cadre de la mise en œuvre des 4 innovations EDUCOM ?	
3.2 Globalement, quelle appréciation faites-vous du niveau de mise en œuvre des innovations ?	
Niveau d'exécution des activités (1. Mauvais 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	
Coordination des activités et synergie d'action (1. Mauvais 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
Partage d'information entre structures (1. Mauvais 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
	I___I
3.3 Dans quelle mesure les résultats visés par chacune de ces quatre innovations sont-ils atteints ?	
i) Fiche de suivi scolaire (1. Faible 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	
ii) Système fille pour fille (1. Faible 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	
iii) Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école (1. Mauvais 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
iv) Éducation par les pairs (1. Mauvais 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
	I___I
3.4 Quels sont les résultats majeurs dans la mise en œuvre des innovations ?	I___I
Fiche de suivi scolaire :_____	
_____	
Système fille pour fille : _____	
_____	
Recensement des enfants non scolarisés: _____	
_____	
Éducation par les pairs : _____	
_____	
3.5 Quelles sont les contraintes majeures qui ont entravé l'atteinte des résultats ?	
Retards/insuffisance des budgets (1. Oui 2. Non)	
Faible adhésion des populations (1. Oui 2. Non)	
Faible adhésion du corps enseignant (1. Oui 2. Non)	I___I
Insuffisance de suivi et de coordination (1. Oui 2. Non)	I___I
Faibles capacités des agents sur le terrain (1. Oui 2. Non)	I___I
Non prise d'un acte officiel pour la mise en œuvre des innovations (1. Oui 2. Non)	I___I
Autres (préciser)_____ (1. Oui 2. Non)	I___I
	I___I
3.6 Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur des ressources humaines, financières et matérielles utilisées pour le développement de chacune des quatre innovations ?	I___I
(1. Oui, définitivement 2. Oui 3. Passablement 4. Insuffisants 5. Très faibles)	
3.7 Selon vous, aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources ou de faire plus avec les ressources utilisées ? (1. Oui 2. Non)	I___I
3.8 Si oui, quels sont selon vous les coûts à réduire dans la mise en œuvre ?	I___I
4 **Effets et impacts**	
4.1 Ces dernières années, des avancées significatives ont été enregistrées dans le système éducatif au Bénin par rapport à l'atteinte des OMD. Dans quelle mesure les résultats obtenus grâce à la mise en œuvre des innovations ont-ils contribué aux performances en matière de :	,
- accès à l'éducation (taux de scolarisation) Faiblement . Passablement Oui, significativement)	I___I
- réduction des inégalités filles/garçons Faiblement Passablement Oui, significativement)	I___I

- réduction des abandons et redoublements (Faiblement Passablement Oui, significativement 4.3 La mise en œuvre des innovations a-t-elle influencé la perception des communautés vis-à-vis de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école, en particulier des filles ? (1. Non 2. Faiblement 3. Passablement 4. Oui, significativement) b) Sur quels éléments concrets fondez-vous cette appréciation ? 4.4 Dans les communes ciblées, quels changements positifs et négatifs ou quelles différences avec les communes non ciblées avez-vous pu observer : - Chez les enseignants : - Au niveau du personnel d'encadrement (Directeur, CP, CCS) - Au niveau des élèves - Chez les parents d'élèves - Dans les communes	I___I I___I
5 **Durabilité des résultats obtenus/ Leçons apprises et bonne pratiques**	
5.1 Selon vous, quel sont les principaux défis en matière de pérennisation des résultats obtenus au niveau de chacune des innovations dans les communes d'intervention ? **Fiche de suivi scolaire :**_____ **Système fille pour fille :** _____ **Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école :** _____ **Éducation par les pairs :** _____ 5.2 Les différentes parties prenantes bénéficiaires APE/AME, Comité Local de l'Éducation, Comité Communal de l'Éducation,GF, Elèves, élus locaux… sont-elles capables de relever ces défis? 5.3 Que faut-il faire pour maintenir les dynamiques créées ? 5.4 Quelles sont vos suggestions pour une amélioration de ces innovations ? **Fiche de suivi scolaire :**_____	

_____ **Système fille pour fille :** _____ _____ **Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école :** _____ _____ **Éducation par les pairs :** _____ _____ 5.5 Selon vous, quelles sont les conditions à réunir pour l'extension des innovations et un passage à l'échelle nationale?	

Fin **Merci pour votre attention**

Annexe 5-3 : Guide d'entretien avec les PTF (BORNEFONDEN, SNV, AIDE ET ACTION, CARE INTERNATIONAL, WORLD EDUCATION, PSI/ABMS, UNICEF)

IDENTIFICATION	
Date de l'entretien : I___I___I I___I___I	
Nom de la structure :	
Nom et Prénoms du répondant (Facultatif): Tél : (Facultatif)	
Fonction dans la structure :	
II. Pertinence des innovations EDUCOM	
2.1Connaissez-vous les innovations mises en œuvre par le Programme Éducation de base ? 1. Oui 2. Non	I___I
2.2Y a-t-il eu une évaluation des besoins au démarrage prenant notamment en compte les plus défavorisés ?	
2.3–a) En quoi a consisté votre appui à la mise en œuvre des innovations ? (1. Appui technique 2. Appui financier 3. Les deux)	I___I
b) Êtes-vous intervenu de façon spécifique dans des localités données? 1. Oui 2. Non	I___I
c) Si oui, lesquelles et qu'est-ce qui a motivé ce choix (1. Zone de concentration 2. Évaluation des besoins au démarrage ou étude de faisabilité 3. Division du travail 4. Autres considérations à préciser) ?	I___I
2.4 Selon vous, les innovations EDUCOM peuvent-elles contribuer à relever les principaux défis et enjeux liés à l'amélioration de la scolarisation des filles et des garçons au Bénin ? 1. Oui 2. Non Justifier.	I___I
2.5 Quels sont ces principaux enjeux et défis? (Les quatre majeurs) i) _____ ii) _____ ii) _____ iv) _____	
2.6 En quoi, les différentes innovations constituent-elles selon vous des réponses appropriées à ces enjeux et défis?	
2.7 Quels sont, selon vous, les aspects liés à ces enjeux/défis qui ne sont pas suffisamment pris en compte dans les innovations EDUCOM ?	I___I
2.8 Les innovations sont-elles en phase avec la politique éducative du pays? (1. Très peu 2. Peu 3. Suffisamment 4. Entièrement) Justifier	I___I
2.9 Leur mise en œuvre a-t-elle effectivement intégré tous les acteurs (administration, enseignants, élèves et parents d'élèves) concernés par l'éducation des enfants ? (1. Très peu 2. Peu 3. Suffisamment 4. Entièrement)	
2.10 Globalement, les activités prévues ont-elles été favorablement accueillies par les communautés ? (1. Faiblement 2. Passablement 3. Fortement 4. Très fortement)	I___I
Justifiez en citant si possible des exemples concrets.	I___I

III. Cadre institutionnel et appropriation	
3.1 Existe-t-il un cadre de coordination et de dialogue PTF/ MEMP au sein duquel des discussions sont ou peuvent être menées sur la mise en œuvre des innovations EDUCOM? (1. Oui 2. Non)	I___I
3.2 Si oui, comment le cadre de dialogue et de coordination a-t-il fonctionné de votre avis : (1. Mauvais 2. Passable 3. Bien 4. Excellent)?	I___I
3.3 Appréciez la collaboration entre :	
d) PTF (1. Mauvais 2. Passable 3. Bien 4. Excellent)?	I___I
e) PTF et MEMP (1. Mauvais 2. Passable 3. Bien 4. Excellent)?	I___I
3.4 Comment le fonctionnement du de coordination et de dialogue PTF/MEMP a t-il influencé la mise en œuvre des activités sur le terrain (1. Négatif 2. Sans influence 3. Positif)	
3.5 Que peut-on améliorer au niveau du cadre institutionnel pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre des activités sur le terrain?	
3.6 Comment appréciez-vous l'implication du MEMP dans la coordination et le suivi de la mise en œuvre des innovations?	
Au niveau du cabinet du Ministre (1.Faible 2. Passable 3. Elevée 4. Très élevée)	I___I
Au niveau des directions techniques du MEMP (1.Faible 2. Passable 3. Elevée 4. Très élevée)	I___I
Au niveau des Directions techniques (1.Faible 2. Passable 3. Elevée 4. Très élevée)	I___I
Au niveau des DDEMP (1.Faible 2. Passable 3. Elevée 4. Très élevée)	I___I
Au niveau des CCS (1.Faible 2. Passable 3. Elevée 4. Très élevée)	I___I
IV. Mise en œuvre (Efficacité/Efficience)	
4.1 Globalement, quelle appréciation faites-vous du niveau de mise en œuvre des innovations ?	
Niveau d'exécution des activités (1. Mauvais 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
Coordination des activités et synergie d'action (1. Mauvais 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
Partage d'informations (1. Mauvais 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
4.2 Dans quelle mesure les résultats visés par chacune de ces quatre innovations sont-ils atteints ?	
i) Fiche de suivi scolaire (1. Faible 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	
ii) Système fille pour fille (1. Faible 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
iii) Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école (1. Mauvais 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
iv) Éducation par les pairs (1. Mauvais 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
	I___I
4.3 Quels sont les résultats majeurs obtenus de la mise en œuvre des innovations ?	
Fiche de suivi scolaire :_____	
Système fille pour fille : _____	
Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école : _____	

Éducation par les pairs : _____ _____	
4.4 La mise en œuvre de chacune des innovations a-t-elle impliqué équitablement les filles et les garçons ? (1.Oui 2. Non)	I___I
4.5 Quelles sont les contraintes majeures qui ont entravé l'atteinte des résultats ?	
Retards/insuffisance des budgets (1. Oui 2. Non)	I___I
Faible adhésion des populations (1. Oui 2. Non)	I___I
Faible adhésion du corps enseignant (1. Oui 2. Non)	I___I
Insuffisance de suivi et de coordination (1. Oui 2. Non)	I___I
Faibles capacités des agents sur le terrain (1. Oui 2. Non)	I___I
Non prise d'un acte officiel pour la mise en œuvre des innovations (1. Oui 2. Non)	I___I
Autres (préciser)_____ (1. Oui 2. Non)	I___I
4.6 Les résultats enregistrés sont-ils à la hauteur des ressources humaines, financières et matérielles utilisées pour le développement de chacune des quatre innovations ? (1. Oui, définitivement 2. Oui 3. Passablement 4. Insuffisants 5. Très faibles)	I___I
4.7 Selon vous, aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources ou de faire plus avec les ressources utilisées ? (1. Oui 2. Non)	I___I
4.8 Si oui, quels sont selon vous les coûts à réduire ou les actions à minimiser dans la mise en œuvre ?	
4.9 Y a-t-il, selon vous, des facteurs institutionnels et environnementaux qui ont amélioré ou réduit l'efficience de chaque innovation ? (1. Oui 2. Non) Si oui, lesquels ?	I___I
V. Effets et impacts	
4.1 Ces dernières années, des avancées significatives ont été enregistrées dans le système éducatif au Bénin par rapport à l'atteinte des OMD. Dans quelle mesure les résultats obtenus grâce à la mise en œuvre des innovations ont-ils contribués aux performances en matière de :	,
- accès à l'éducation (taux de scolarisation) (1. Faiblement 2. Passablement 3. Significativement)	I___I
- réduction des inégalités filles/garçons (1. Faiblement 2. Passablement 3. Significativement)	I___I
- réduction des abandons et redoublements (1. Faiblement 2. Passablement 3. Significativement	I___I
4.2 La mise en œuvre des innovations a-t-elle influencé la perception des communautés vis-à-vis de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école, en particulier des filles ? (1. Non 2. Faiblement 3. Passablement 4. Oui, significativement)	I___I
c) Sur quels éléments concrets fondez-vous cette appréciation ?	
4.5 Dans les communes ciblées, quels changements positifs et négatifs ou quelles différences avec les communes non ciblées avez-vous pu observer :	
- Chez les enseignants :	
- Au niveau du personnel d'encadrement (Directeur, CP, CCS)	
- Au niveau des élèves	

- Chez les parents d'élèves - Dans les communes	
VI. Durabilité des résultats obtenus/ Leçons apprises et bonnes pratiques	
6.1 Selon vous, quel sont les principaux défis en matière de pérennisation des résultats obtenus au niveau de chacune des innovations dans les communes d'intervention **Fiche de suivi scolaire :**_____ _____ **Système fille pour fille :** _____ _____ **Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école :** _____ _____ **Éducation par les pairs :** _____ _____ 5.2 Les APE/AME, le Comité Communal de l'Éducation, le Comité Local de l'Éducation, les enseignants, les élèves, les élus locaux sont-elles capables de relever ces défis? 5.3 Que faut-il faire pour maintenir les dynamiques créées ? 5.4 Que considérez-vous comme leçons apprises ou bonnes pratiques dans la mise en œuvre des innovations et pourquoi ? 5.5 Quelles sont vos suggestions pour une amélioration de ces innovations ? **Fiche de suivi scolaire :**_____ _____ **Système fille pour fille :** _____ _____ **Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école :** _____ _____ **Éducation par les pairs :** _____ _____ 5.6 Selon vous, quelles sont les conditions pour l'extension des innovations et un passage à l'échelle nationale?	

Fin **Merci pour votre attention**

Annexe 5-4 : Fiche d'observation directe des écoles

Commune : _____	I___I___I
École primaire : _____	
Nombre de classes	I___I___I
Effectif total = Garçons = Filles =	
Nombre de classes en matériaux définitifs	I___I___I
Existence d'urinoirs aménagés en matériaux définitifs 1. Oui 2. Non	I___I
Existence de point d'eau au sein de l'école 1. Oui 2. Non	I___I
Existence de latrines 1. Oui 2. Non	I___I
Fiches de suivi	

Niveau d'enseignement	Utilisation de fiches de suivi 1. Oui 2. Non	Nombre d'utilisateurs
CI	I___I	
CP	I___I	
CE1	I___I	
CE2	I___I	
CM1	I___I	
CM2	I___I	

Education par les pairs	
Nombre de pairs éducateurs dans l'école Filles Garçons	I___I___I___I I___I___I___I I___I___I___I
Nombre de pairs éducateurs dans l'école disposant de plan de travail (vérifier par observation directe)	I___I___I___I
Nombre de jeunes et adolescents participant aux activités d'éducation par les pairs (faire le point à partir des cahiers de travail)	I___I___I___I
Activités réalisées dans le cadre de l'éducation par les pairs (Thèmes développés):	
Fille pour fille	
Nombre de filleules dans l'école	I___I___I___I
Nombre de « dadas » ou « bèrè » dans l'école	I___I___I___I
Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école par les enfants scolarisés	
Nombre total d'enfants non scolarisés recensés par les élèves depuis le début des innovations (faire le point à partir des cahiers de recensement)	I___I___I___I___I

Annexe 5-5 : Guide d'entretien Directeurs/ Enseignants

IDENTIFICATION	
Date de l'entretien : I___I___I I___I___I 2013	
Nom de l'école :	
Nom et prénoms du répondant Tél (Facultatif)	
Fonction dans la structure : 1. Directeur 2. Enseignant	I___I
Nombre d'années d'ancienneté générale	I___I___I
Nombre d'années dans cette école	I___I___I
Diplôme académique le plus élevé 1. BEPC 2. BAC 3. Licence 4. Maîtrise	I___I
Diplôme professionnel le plus élevé 1. CEAP 2. CAP	I___I
Statut 1. APE 2. ACE 3. Communautaire 4. Stagiaire ENI	I___I
Classe gardée 1. CI 2. CP 3 CE1 4. CE2 5. CM1 6. CM2	I___I
Formation par le Programme Éducation de base sur les innovations EDUCOM 1. Oui 2. Non	I___I
I. Pertinence des innovations EDUCOM	
1.1 Connaissez-vous les innovations EDUCOM (fiches de suivi scolaire, fille pour fille, recensement des enfants non scolarisés et éducations par les pairs) du Programme Éducation de base? 1. Oui 2. Non	I___I
1.2. Quelles sont les principales causes de la faible scolarisation des enfants en particulier des filles dans votre milieu ? (Les quatre majeurs) i) _____ ii) _____ ii) _____ iv) _____	
1.3. Selon vous, les innovations EDUCOM sont-elles des réponses appropriées à ces problèmes ? 1. Oui 2. Non Justifier.	I___I
1.4 En quoi, chacune des innovations constituent-elles, selon vous, des réponses appropriées à ces problèmes? - Fiche de suivi scolaire : - Fille pour fille : - Recensement : - Education par les pairs :	
1.5 Quels sont les aspects liés à ces problèmes qui ne sont pas suffisamment pris en compte dans la conception ou la mise en œuvre des innovations?	
1.6. Comment la fiche de suivi scolaire a-t-elle été accueillie par : les enseignants (1. Bien 2. Passable 3. Mal) les apprenants (1. Bien 2. Passable 3. Mal) les parents (1. Bien 2. Passable 3. Mal) Comment le système fille pour fille a-t-il été accueilli par : les « dada » ou « bèrè » (1. Bien 2. Passable 3. Mal) les filleules (1. Bien 2. Passable 3. Mal) les parents d'élève (1. Bien 2. Passable 3. Mal) les enseignants (1. Bien 2. Passable 3. Mal)	 I___I I___I I___I

Comment le recensement des enfants non scolarisés par les écoliers a-t-il été accueilli par :	I___I
les enfants (1. Bien 2. Passable 3. Mal)	I___I
les parents (1. Bien 2. Passable 3. Mal)	I___I
les enseignants (1. Bien 2. Passable 3. Mal)	I___I
Comment l'éducation par les pairs a-t-elle été accueillie par :	
les pairs (1. Bien 2. Passable 3. Mal)	
les parents (1. Bien 2. Passable 3. Mal)	I___I
les enseignants? (1. Bien 2. Passable 3. Mal)	I___I
	I___I
Justifiez en citant si possible des exemples concrets.	
	I___I
	I___I
	I___I
1.7. Existe-t-il un cadre de concertation au niveau communal au sein duquel des discussions sont ou/et peuvent être menées sur la mise en œuvre des innovations pour partager les expériences ? 1. Oui 2. Non	
1.8. Avez-vous spécifiquement bénéficié de l'appui d'un PTF pour la mise en œuvre des innovations? 1. Oui 2. Non	
1.9. Si oui, préciser le PTF et l'innovation particulièrement concernée le cas échéant _____	
	I___I
	I___I
2. **Mise en œuvre (Efficacité)**	
2.1 Quel est le niveau d'exécution de la planification annuelle de la Fiche de suivi scolaire ? (1. Faible 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
2.2 Quel est le niveau d'exécution de la planification annuelle du Système fille pour fille sont-elles exécutées ? (1. Faible 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
2.3 Quel est le niveau d'exécution de la planification annuelle du Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école sont-elles exécutées ? (1. Faible 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
2.4 Quel est le niveau d'exécution de la planification annuelle de l'Éducation par les pairs sont-elles exécutées ? (1. Faible 2. Passable 3. Bon 4. Très bon)	I___I
2.5 Quels sont les résultats majeurs enregistrés grâce à la mise en œuvre des innovations dans votre communauté?	
Fiche de suivi scolaire :_____	
_____	
Système fille pour fille _____	
_____	
Recensement des enfants non scolarisés: _____	
_____	
Éducation par les pairs : _____	
_____	
2.6 Les filles ont-elles participé à la mise en œuvre de chacune des innovations au même titre que les garçons ? (1.Oui 2. Non)	I___I
2.7 Quelles sont les contraintes majeures qui ont entravé l'atteinte des résultats ?	
Retards/insuffisance des budgets (1. Oui 2. Non)	I___I
Faible adhésion des populations (1. Oui 2. Non)	I___I
Faible adhésion du corps enseignant (1. Oui 2. Non)	I___I
Insuffisance de suivi et de coordination (1. Oui 2. Non)	I___I
Faibles capacités des agents sur le terrain (1. Oui 2. Non)	I___I

Non prise d'un acte officiel pour la mise en œuvre des innovations (1. Oui 2. Non) Autres (préciser)_____ (1. Oui 2. Non)	I___I I___I
3 **Effets et impacts**	
3.1 Ces dernières années, des avancées significatives ont été enregistrées dans le système éducatif. Dans quelle mesure les résultats obtenus grâce à la mise en œuvre des innovations ont-ils contribués aux performances en matière de : - accès à l'éducation (taux de scolarisation) (1. Faiblement 2. Passablement 3. Significativement) - réduction des inégalités filles/garçons (1. Faiblement 2. Passablement 3. Significativement) - réduction des abandons et redoublements (1. Faiblement 2. Passablement 3. Significativement 3.2 Avez-vous noté que les enfants responsabilisés pour les activités EDUCOM se voient confiés d'autres responsabilité au sein de la communauté ? (1. Non 2. Faiblement 3. Passablement 4. Oui, souvent 5. Ne sait pas) 3.3. La mise en œuvre des innovations a-t-elle influencé la perception des communautés vis-à-vis de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école, en particulier des filles ? (1. Non 2. Faiblement 3. Passablement 4. Oui, significativement) Sur quels éléments concrets fondez-vous cette appréciation ? 3.4 Quels changements positifs et/ou négatifs avez-vous pu observer avec la mise en œuvre des innovations : - Chez les élèves garçons : - Chez les élèves filles : - Chez les parents de sexe masculin : - Chez les parents de sexe féminin : - Chez les enseignants : - Dans la communauté en général : 3.5 Que sont devenus les anciens écoliers EDUCOM ? Où sont-ils aujourd'hui ? Que font-ils ? Citez et décrivez si possible un cas particulier de succès ou d'échec ? 3.6 Avez-vous noté des effets d'entraînement des innovations dans des écoles non EDUCOM de votre commune ou de communes voisines mais non retenues pour la mise en œuvre des activités EDUCOM ? (1. Oui 2. Pas vraiment 3. Non)	, I___I I___I I___I I___I I___I I___I
4 **Durabilité des résultats obtenus/ Leçons apprises et bonnes pratiques**	

4.1 Selon vous, comment faire pour que les innovations deviennent des outils usuels dans le système éducatif? **Fiche de suivi scolaire :**_____ _____ **Système fille pour fille :** _____ _____ **Recensement des enfants non scolarisés :** _____ _____ **Éducation par les pairs :** _____ _____ 4.2 Seriez-vous prêts à poursuivre la mise en œuvre des innovations même sans l'appui de l'UNICEF? 1. Oui 2. Non 4.3. Quels enseignements avez-vous tirés de la mise en œuvre des innovations et qui peuvent servir à d'autres écoles ? 4.3 Quelles sont vos suggestions pour une amélioration de ces innovations ? **Fiche de suivi scolaire :**_____ _____ **Système fille pour fille :** _____ _____ **Recensement des enfants non scolarisés hors de l'école :** _____ _____ **Éducation par les pairs :** _____ _____	I___I

Fin Merci pour votre attention

Annexe 5-6 : Guide d'entretien Focus Group CCE

I. IDENTIFICATION

COMMUNE _____	|___|___|
NOMBRE DE PARTICIPANTS_____	|___|___|
DATE DE REALISATION DU FOCUS GROUP|___|___|___|___| 2013 HEURE DE DEBUT /__/__/ H. /__/__/ MIN.	|___|___|
NOM DE L'ANIMATEUR_____	

II. IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES DES PARTICIPANTS

N°	Nom et prénom(s)	Age	Sexe	Responsabilité dans le CCE	Fonction/Occupation	Religion
P1						
P2						
P3						
P4						
P5						
P6						
P7						
P8						
P9						
P10						
P11						
P12						

III. Thèmes de discussion

N° d'ordre	Questions	Synthèse des réponses du groupe
1	Quelles sont les facteurs qui empêchent la scolarisation des enfants en particulier des filles dans votre commune ?	Retenir les 4 principaux après la discussion
2	Quelles sont les facteurs qui empêchent le maintien des enfants à l'école en particulier des filles dans votre commune ?	Retenir les 4 principaux après la discussion
3	Connaissez-vous les innovations EDUCOM (*fiche scolaire, système fille pour fille, recensement des enfants non scolarisés, éducation par les pairs)* ? Avez-vous bénéficié d'une formation ou reçu des informations sur chacune des quatre innovations EDUCOM ? Qui vous a formé (e) ou apporté ces informations ?	
4	Les innovations sont-elles des solutions pertinentes pour atténuer les problèmes liés à la scolarisation des filles et des garçons dans votre localité ?	
5	Avez-vous participé, au moins une fois, à l'élaboration du plan de travail du Programme éducation dans votre commune ?	
6	Les différentes parties prenantes (élèves, parents d'élèves, enseignants, ONG…) ont-elles été associées à l'élaboration de ce plan de travail ?	
7	Le CCE est-il doté d'outils de planification opérationnelle et de suivi-évaluation pour optimiser la mise en œuvre du plan de travail ?	
8	Quelle est la périodicité des réunions du CCE ? Y a-t-il un suivi de la mise en œuvre des recommandations d'une réunion à l'autre ?	
9	Quelle est la périodicité de ces séances de sensibilisation?	
10	Quels sont les résultats majeurs obtenus grâce à chacune des quatre innovations : - fiche de suivi scolaire - système fille pour fille - recensement des enfants non scolarisés - éducation par les pairs	
11	Quel rôle a joué le CCE dans la mise en œuvre de ces innovations ?	
12	Quelles sont les difficultés majeures rencontrées dans la mise en œuvre de chaque innovation dans votre commune ?	
13	Quels changements positifs et négatifs avez-vous	

	pu observer dans avec la mise en œuvre des innovations ? - Au niveau des enseignants - Au niveau enfants - Au niveau des communautés	
14	Constatez-vous un changement positif dans la perception des communautés vis-à-vis de la scolarisation et du maintien des filles et des garçons à l'école ?	
15	En dehors de l'UNICEF, la commune a-t-elle bénéficié d'appuis d'autres PTF dans le cadre de la mise en œuvre des innovations ?	
16	Considérant les résultats obtenus, seriez-vous prêts à poursuivre les activités des innovations même si ces appuis s'arrêtaient ? Quelles sont vos suggestions pour une amélioration de ces innovations ? - fiche de suivi scolaire - système fille pour fille - recensement des enfants non scolarisés - éducation par les pairs	
17	Quelles précautions faudrait-il prendre dans la perspective de l'extension des innovations à toutes les écoles et sur toute l'étendue du territoire national?	

Annexe 5-7 : Guide d'entretien Focus Group APE/ AME/ CLE

I. IDENTIFICATION

DÉPARTEMENT _____	|___|___|
COMMUNE _____	|___|___|
QUARTIER/VILLAGE_____ _____	|___|___|
NOMBRE DE PARTICIPANTS_____	|___|
SEXE DES PARTICIPANTS 1- MASCULIN 2- FEMININ_____	
DATE DE REALISATION DU FOCUS GROUP |___|___|___|___| 2013 DUREE DE FOCUS GROUP (EN H) |___|___|	
NOM DE L'ANIMATEUR_____	
LANGUE UTILISEE POUR LE FOCUS GROUP:_____	

II. IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES DES PARTICIPANTS

N°	Nom et prénom(s)	Age	Situation matrimoniale	Niveau d'instruction	Fonction/Occupation	Religion
P1						
P2						
P3						
P4						
P5						
P6						
P7						
P8						
P9						
P10						

III. Thèmes de discussion

N° d'ordre	Questions	Synthèse des réponses du groupe
1	Êtes-vous informés des activités portant sur les fiches de suivi scolaire, le système de dada/bèrè, le recensement des enfants non scolarisés par ceux allant à l'école et l'éducation par les pairs mises en œuvre au niveau de l'école de votre communauté ?	
2	Comment appréciez-vous ces activités dans votre communauté	
3	Quels sont les facteurs qui entravent la scolarisation et la réussite scolaire des garçons et des filles dans votre communauté ?	Retenir les 4 principaux après la discussion
4	L'utilisation des innovations a-t-elle apporté un début de solution pour améliorer la situation - *la fiche scolaire* - *système fille pour fille* - *le recensement des enfants non scolarisés par ceux allant à l'école* - *l'éducation par les pairs*	
5	Avez-vous bénéficié d'une formation ou reçu des informations sur chacune des quatre innovations EDUCOM ? - *la fiche scolaire* - *système fille pour fille* - *le recensement des enfants non scolarisés par ceux allant à l'école* - *l'éducation par les pairs* Comment cela s'est-il passé ?	
6	Quel a été votre rôle en tant que parents dans la mise en œuvre des innovations ? - *la fiche scolaire* - *système fille pour fille* - *le recensement des enfants non scolarisés par ceux allant à l'école* - *l'éducation par les pairs*	
7	Dans votre communauté, quels sont les résultats majeurs obtenus grâce à chacune des quatre innovations - *la fiche scolaire* - *système fille pour fille* - *le recensement des enfants non scolarisés par ceux allant à l'école* - *l'éducation par les pairs*	
8	Quelles difficultés avez-vous rencontrées	

	dans la mise en œuvre de ces innovations dans votre communauté ? - *la fiche scolaire* - *système fille pour fille* - *le recensement des enfants non scolarisés par ceux allant à l'école* - *l'éducation par les pairs*	
9	Quels changements positifs et négatifs avez-vous pu observer avec la mise en œuvre des innovations ? - Au niveau des enseignants - Au niveau enfants - Au niveau de la communauté en général - Par rapport à votre perception vis-à-vis de la scolarisation et du maintien des filles et des garçons à l'école ?	
10	Précisez le rôle joué par l'APE/AME dans la mise en œuvre des innovations ?	
11	Précisez le rôle joué par le Conseil Local d'Education dans la mise en œuvre des innovations ?	
12	Considérant les résultats obtenus, seriez-vous prêts à poursuivre les activités EDUCOM même s'il n'y avait plus de médiatrices ?	
13	Quelles sont vos suggestions pour une amélioration de ces innovations ? - *la fiche scolaire* - *système fille pour fille* - *le recensement des enfants non scolarisés par ceux allant à l'école* - *l'éducation par les pairs*	

Annexe 5-8 : Guide d'entretien Focus Group Elèves

I. IDENTIFICATION

COMMUNE _____	|___|___|
ECOLE _____	|___|___|
NOMBRE DE PARTICIPANTS_____	|___|___|
DATE DE REALISATION DU FOCUS GROUP|___|___|___|___| 2013 HEURE DE DEBUT /__/__/ H. /__/__/ MIN.	|___|___|
NOM DE L'ANIMATEUR_____	
NOM DU RAPPORTEUR_____	

II. IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES DES PARTICIPANTS

N°	Nom et prénom(s)	Age	Sexe	Classe	Fonction/ Responsabilité
P1					
P2					
P3					
P4					
P5					
P6					
P7					
P8					
P9					
P12					

III. Thèmes de discussion

N° d'ordre	Questions	Synthèse des réponses du groupe
1	Connaissez-vous les innovations EDUCOM (*fiche scolaire, système fille pour fille, recensement des enfants non scolarisés, éducation par les pairs)* ? Avez-vous bénéficié d'une formation ou reçu des informations sur chacune des quatre innovations EDUCOM ? Qui vous a formé (e) ou apporté ces informations ? Comment cela s'est-il passé ?	
2	Quel a été votre rôle dans la mise en œuvre de chacune des quatre innovations ?	
3	Selon vous, quelle est l'innovation la plus importante pour la scolarisation et le maintien des enfants à l'école? Classer-les par ordre d'importance	
4	Combien d'enfants non scolarisés avez-vous chacun réussi à identifier pour l'inscription à l'école cette année ?	Min I___I___I___I Max I___I___I___I
5	Y a-t-il plus de filles que de garçons parmi les enfants recensés ?	
6	Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans la réalisation des activités ? - fiche de suivi scolaire - système fille pour fille - recensement des enfants non scolarisés - éducation par les pairs	
7	Depuis que vous êtes impliqués dans les activités, vos parents se sont-ils plaints de ce que vous ne les aidez plus comme avant à la maison? Après vos activités EDUCOM, vos devoirs de maison et les travaux domestiques, disposez-vous de temps libre pour jouer ?	
8	Les activités menées influencent-elles vos performances/ vos activités en classe ?	
9	Qu'est-ce-qui a changé depuis que vous menez les activités EDUCOM ? - Au niveau des enseignants - Au niveau des autres élèves - Au niveau de vos parents	

10	Quelle image/réputation avez-vous dans votre communauté? Avez-vous été responsabilisé pour autre chose au sein de la communauté depuis que vous êtes dada/bèrè, que vous vous occupez du recensement ou que vous faites l'éducation par les pairs?	
11	Que sont devenues les anciennes dadas/ bèrè et les écoliers chargés du recensement ?	
12	Que pourriez-vous proposer pour l'amélioration de chacune des innovations ? - fiche de suivi scolaire - système fille pour fille - recensement des enfants non scolarisés - éducation par les pairs	

Annexe 5-9 : Questionnaires Médiatrices

I. IDENTIFICATION

COMMUNE _____	|___|___|
QUARTIER DE VILLE/VILLAGE _____	|___|___|
MILIEU DE RESIDENCE 1 = URBAIN 2 = RURAL	|___|___|
NOM ET PRENOM(S) _____	|___|___|
AGE	|___|___|
NOMBRE D'ENFANTS	|___|___|
ORIGINAIRE DE LA COMMUNE 1. OUI 2. NON	|___|
NOMBRE D'ANNEES EN TANT QUE MEDIATRICE	|___|___|
NIVEAU D'INSTRUCTION 1 = SECONDAIRE 1 2 = SECONDAIRE 2 3 = SUPERIEUR	|___|
DIPLÔME PLUS ELEVE OBTENU : 1. BEPC 2. BAC 3. BTS 4. LICENCE 5. MAITRISE/MASTER	|___|
DATE D'INTERVIEW |___|___|___|___|2013 HEURE DE DEBUT /__/__/ H. /__/__/ MIN	
RÉSULTAT 1 = REMPLI 2 = PARTIELLEMENT REMPLI 3 = REFUS_____	|___|
NOM DE L'ENQUÊTRICE/ ENQUÊTEUR_____	
NOM DU CONTROLEUR_____	

II– INNOVATIONS EDUCOM : MISE EN ŒUVRE/EFFICACITE/EFFICIENCE

N°	Questions/Filtres	Réponses	Codes	
Q1	Quelles sont les principales causes de la non scolarisation des filles et des garçons dans la commune d'intervention?		Oui	Non
		a) Pauvreté des parents	1	2
		b) Besoin de main d'œuvre pour activités	1	2
		c) Besoin d'aide dans les travaux domestiques	1	2
		d) Ignorance des bienfaits de la scolarisation	1	2
		e) Manque de suivi de la part des parents	1	2
		f) Incompétence des enseignants	1	2
		g) Autres_____	1	2

Q2	Quelles sont les principales causes du non maintien des filles et des garçons à l'école dans la commue d'intervention ?	a) Pauvreté des parents b) Besoin de main d'œuvre pour activités c) Besoin d'aide dans les travaux domestiques d) Ignorance des bienfaits de la scolarisation e) Manque de suivi de la part des parents f) Incompétence des enseignants g) Mariage précoce des filles h) Autres_____	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2
Q3	Les innovations constituent-elles des solutions à ces problèmes ?	a) Fiche de suivi scolaire b) Système fille pour fille c) Recensement des enfants non scolarisés d) Éducation par les pairs	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2
Q4	Quelle appréciation faites-vous des innovations ?	a) Fiche de suivi scolaire b) Système fille pour fille c) Recensement des enfants non scolarisés d) Éducation par les pairs	**1. Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Pas adapté au milieu** |___| |___| |___| |___|
Q5	Pourriez-vous décrire vos fonctions ?		
Q6	Comment répartissez-vous votre semaine de travail (en jour) entre les différentes activités ?	Appui au CCE Formation des pairs éducateurs Recensement des enfants non scolarisés Sensibilisation des parents Contrôle de l'utilisation des fiches de suivi Suivi du système fille pour fille Appui aux femmes pour les AGR	|___| jour(s) |___| jour(s) |___| jour(s) |___| jour(s) |___| jour(s) |___| jour(s) |___| jour(s)
Q7	Sur le terrain, les formations dispensées par le Programme éducation de base appuyé par l'UNICEF ont été ?	Très utiles Assez utiles Peu utiles N'étaient pas pertinentes	1 2 3 4
Q8	Quels sont les résultats dont vous êtes particulièrement satisfait(e) ? **(Ne pas lire les modalités)**	a) Inscription massive des filles et des garçons à l'école b) Maintien des filles à l'école c) Amélioration de la communication parents-enseignants d) Éducation par les pairs e) Suivi effectif de la scolarité des filles et des garçons par les parents f) Parents comprennent l'enjeu de la scolarisation des enfants en particulier des filles g) Amélioration des revenus des femmes h) Autres_____	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2
Q9	Globalement quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux résultats obtenus ?	Très satisfait(e) Satisfait(e) Assez satisfait(e) Peu satisfait(e)	1 2 3 4

Q10	Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur de vos efforts ainsi que , des ressources humaines, matérielles et financières utilisées pour les activités ?	Oui, définitivement Oui, suffisamment Passablement Insuffisants Très faibles	1 2 3 4 5
Q11	Aurait-il été possible de faire mieux avec les moyens mis à votre disposition ?	Oui Probablement Probablement pas Non	1 2 3 4
Q12	Pensez-vous avoir atteint toutes les cibles visées par le Programme Education de base ?	Très largement/Totalement Suffisamment Passablement Pas assez Peu/faiblement	1 2 3 4 5
Q13	Avez-vous défini une stratégie particulière pour les groupes vulnérables (famille monoparentale, très pauvres, handicapés…) ?		Oui Non 1 2
Q14	**(Si Q13=1)** En quoi consiste cette stratégie ?		
Q15	La mise en œuvre de chacune de ces innovations a-t-elle impliqué les filles et les garçons ?	a) Fiche de suivi scolaire b) Système fille pour fille c) Recensement des enfants non scolarisés d) Éducation par les pairs	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2
Q16	Avez-vous clairement été soutenu par les autorités ?	a) Maire et CCE b) CCS/CP c) Directeur d'école d) Responsable UNICEF e) Chef de village/quartier f) Autres ……..	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2
Q17	Quelles difficultés particulières avez-vous rencontrées dans la mise en œuvre de vos activités? **(Ne pas lire les modalités)**	a) Réticence des parents b) Réticence des leaders d'opinion c) Insuffisance du matériel de travail d) Pas de moyen de déplacement e) Faible adhésion des enseignants f) Difficulté à faire venir les enfants au club ADO g) Difficultés à parler de sexualité et de VIH avec les enfants h) Difficultés avec CCS/CP/Directeurs i) Autres…… ……..	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2
Q18	Quelles sont les trois contraintes majeures qui ont entravé l'atteinte des résultats?	1_____ 2._____ 3._____	

IV - INNOVATIONS EDUCOM : EFFETS/IMPACTS/DURABILITE

Q19	Quels changements avez-vous perçu au niveau des enfants avec les innovations EDUCOM?	a) Amélioration des performances b) Diminution de l'absentéisme et du retard c) Plus grande conscience par rapport aux études d) Diminution des redoublements/abandons e) un plus grand sens de responsabilité f) une plus grande participation à la vie de la communauté g) une plus grande solidarité entre les enfants h) Plus grande conscience par rapport aux études	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2
Q20	Quels changements avez-vous perçu au niveau des parents avec les innovations EDUCOM en ce qui concerne la scolarisation et le suivi des enfants?	a) plus impliqués dans la scolarité des enfants b) plus impliqués dans la vie de l'école	Oui Non Pas vraiment 1 2 3 1 2 3
Q21	Dans la communauté, quelle est la perception générale des parents par rapport à la scolarisation des filles et à leur maintien à l'école ?	Bonne chose, Indispensable Utile mais pas indispensable Pas nécessaire, Inutile Mauvaise chose	1 2 3 4
Q22	Sentez-vous une différence entre les enfants ayant mis en œuvre ou bénéficié de la mise en œuvre des innovations et les autres, même après qu'ils aient quitté l'école primaire?	Oui, définitivement Oui, assez Pas vraiment Non	1 2 3 4
Q23	Dans la majorité des cas que sont devenues les anciennes dada/bèrè et les anciens écoliers EDUCOM?	Collégiens/Etudiants Ménagère/paysan/artisan/commerçant Fonctionnaires Autres_____	1 2 3 4
Q24	Pouvez-vous citer et décrire un cas de succès ou d'échec d'anciens dada/bèrè et Écoliers EDUCOM?		
Q25	Quels changements avez-vous perçus chez les enseignants avec la mise en œuvre des innovations?	a) Diminution des retards /absentéismes b) Plus grande conscience professionnelle c) Meilleur suivi des enfants d) Plus grande écoute des parents e) Plus grande implication dans la vie de la communauté	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2
Q26	Dans quelle mesure chacune des quatre innovations a promu la scolarisation des filles et des garçons au niveau de votre commune?	a) Fiche de suivi scolaire b) Système fille pour fille c) Recensement des enfants non scolarisés d) Éducation par les pairs	Fort Faible 1 2 1 2 1 2
Q27	Avez-vous observé un effet d'entraînement dans les communautés avoisinantes non cibles EDUCOM ?		Oui Non Pas vraiment 1 2 3

Q28	Quels impacts votre fonction de médiatrice a-t-elle eu sur votre vie personnelle ou de famille ?	a) Moins de temps pour le foyer b) Moins de temps de loisirs c) Fatigue/ennuis de santé d) Accomplissement personnel e) Reconnaissance des communautés	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2
Q29	Évaluez le niveau d'appropriation des innovations par la communauté ?	Très faible Faible Moyen Élevé Très élevé	1 2 3 4 5
Q30	Si votre fonction de médiatrice/médiateur s'arrêtait, pensez-vous que les activités seraient poursuivies?	a) Fiche de suivi scolaire b) Système fille pour fille c) Recensement des enfants non scolarisés d) Éducation par les pairs	Oui Non Pas vraiment 1 2 3 1 2 3 1 2 3
Q31	Si oui, qui serait probablement chef de file pour prendre le relais ? a) Fiche de suivi scolaire b) Système fille pour fille c) Recensement des enfants non scolarisés d) Éducation par les pairs	_____ _____ _____ _____	
Q32	Selon vous, que faudrait-il faire pour que les innovations deviennent des outils usuels dans le système éducatif pour chaque localité ? **(Ne pas lire les modalités)**	a) Former un enseignant pour être médiateur b) Intégrer les médiatrices au personnel scolaire c) Former des parents d'élève pour être médiateur d) Intégrer les fiches de suivi au bulletin scolaire e) Institutionnaliser des clubs ADO pour ADO et dada ou bèrè f) Autres_____	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2

V - INNOVATIONS EDUCOM : SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Q33	Que faudrait-il faire pour améliorer la mise en œuvre des innovations? (trois propositions au plus) 1._____ _ 2._____
Q34	Dans la perspective d'une généralisation de la mise en œuvre des innovations, quelles précautions faudrait-t-il prendre sur la base de votre propre expérience ? (trois propositions plus importantes) 1._____ _ 2._____

HEURE DE FIN : /__/__/ H. /__/__/ MIN. **MERCI POUR L'ATTENTION**

Annexe 5-10 : Questionnaires ménages cibles

I. IDENTIFICATION DU MENAGE

COMMUNE _____	|___|___|
QUARTIER DE VILLE/VILLAGE _____	|___|___|
MILIEU DE RESIDENCE 1 = URBAIN 2 = RURAL 3= PERI URBAIN	|___|___|
NOM ET PRENOM(S) DU CHEF DE MENAGE _____	
TYPE DE MENAGE : 1=MONO PARENTAL 2= MONOGAMIQUE 3= POLYGAMIQUE 4=DIRIGE PAR UN ENFANT	|___|
AGE DU CHEF DE MENAGE	|___|___|
SEXE DU CHEF DE MENAGE : 1 = MASCULIN 2 = FEMININ	|___|
NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE : 0 = ANALPHABETE 1 = PRIMAIRE 2 = SECONDAIRE 1 3 = SECONDAIRE 2 4 = SUPERIEUR 5 = ALPHABETISE 6 = AUTRE (PRÉCISER) _____	|___|
LE CHEF DE MENAGE EST-IL PRESENT LA PLUPART DU TEMPS ? 1. Oui 2. Non	|___|
NOMBRE DE PERSONNE A LA CHARGE DU CHEF DE MENAGE	|___|___|
NOMBRE D'ENFANTS DE 5 à 15 ANS DANS LE MENAGE	|___|___|
NOMBRE D'ENFANTS DE 5 à 15 ANS SCOLARISES DANS LE MENAGE	|___|___|
DATE D'INTERVIEW |___|___|___|___|2013 HEURE DE DEBUT /__/__/ H. /__/__/ MIN	
RÉSULTAT 1 = REMPLI 2 = PARTIELLEMENT REMPLI 3 = REFUS_____	|___|
NOM DE L'ENQUÊTRICE/ ENQUÊTEUR_____	

II. CONDITIONS DE VIE DU MENAGE

N°	Questions	Réponses	Codes
Q1	Quelle est la nature des murs de la maison habitée par le ménage ? (La réponse peut provenir de l'observation de l'enquêteur)	Briques/ciment Terre Bois Paille Autres (à préciser) _____	1 2 3 4 99
Q2	Dans votre ménage, y a-t-il…. ? (Lire la liste)	a) Électricité b) Eau potable c) WC /Latrines d) Téléphone portable e) Vélo f) Motocyclette g) Radio	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2
Q3	Quel est votre statut d'habitation ?	Propriétaire Héritier Locataire Autres (à préciser) _____	1 2 3 99
Q4	Quelle est votre religion?	Chrétienne Musulmane Traditionnelle Aucune Autres (à préciser) _____	1 2 3 4 99
Q5	Quelle est votre activité principale ?	Agriculture Pêche/Élevage/Chasse Transformation agro alimentaire Conducteur de taxi-moto Commerce et restauration/bar Artisanat (menuisier/maçon/mécanicien…) Fonctionnaire Sans emploi Autres (à préciser) :_____	1 2 3 4 5 6 7 8 99

SECTION 1 : MODULE PARENTS D'ELEVES

Q6	Avez-vous entendu parler de :	fiche de suivi scolaire? système fille pour fille? recensement des enfants non scolarisés? éducation par les pairs?	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2
Q7	Qu'est-ce qui fait que les enfants (filles et garçons) ne sont pas inscrits à l'école ou ne finissent pas l'école primaire dans votre communauté?	a) Pauvreté des parents b) Besoin de main d'œuvre pour activités c) Besoin d'aide dans les travaux domestiques d) Ignorance des bienfaits de la scolarisation e) Manque de suivi de la part des parents f) Incompétence des enseignants g) Autres (Préciser)	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2

Q8	Les innovations EDUCOM constituent-t-elles des solutions à ces problèmes (rappelez au besoin les problèmes retenus par l'interviewé)	a) Fiche de suivi scolaire b) Système fille pour fille c) Recensement des enfants non scolarisés d) Éducation par les pairs	Oui Non 1 2 *1 2* 1 *2* *1 2*
Q9	Quelle appréciation faites-vous des innovations ?	e) Fiche de suivi scolaire f) Système fille pour fille g) Recensement des enfants non scolarisés h) Éducation par les pairs	**2. Bon 2. Passable 3. Mauvais 4. Pas adapté au milieu** |___| |___| |___| |___|
Q10	Avez-vous déjà discuté de ces innovations avec d'autres parents d'élèves?	*Oui, plusieurs fois* *Oui, quelques rares fois* *Non*	1 2 3

III – INNOVATIONS EDUCOM : UTILISATION/EFFICACITE

Q11	Avez-vous suivi une formation/sensibilisation sur les innovations ?		Oui Non 1 2
Q12	Avez-vous effectivement utilisé les fiches de suivi scolaire?		Oui Non 1 2
Q13	Avant les fiches de suivi scolaire EDUCOM, comment suiviez-vous la scolarité de vos enfants ?	Bulletin scolaire Visites aux enseignants Se fait aider par autrui Aucun suivi Autres_____	1 2 3 4 5
Q14	Avec ce moyen vous sentiez-vous réellement impliqué dans la scolarité de vos enfants?	Oui Pas vraiment Non	1 2 3
Q15	Avant les fiches, en moyenne, combien de fois discutiez-vous avec les enseignants de la fréquentation et des performances, de vos enfants au cours d'une année?	Une fois par mois Une fois par trimestre Plus d'une fois par trimestre Une fois à la fin de l'année Jamais	1 2 3 4 5
Q16	**(Si Q12=2, aller à Q19)** Les fiches ont-elles permis d'améliorer le suivi de la scolarité de vos enfants?	Oui, significativement Oui, assez Pas vraiment Non	1 2 3 4
Q17	Avec l'utilisation des fiches, en moyenne, combien de fois discutez-vous avec les enseignants de la fréquentation et des performances de vos enfants au cours de l'année?	Une fois par mois Une fois par trimestre Plus d'une fois par trimestre Une fois à la fin de l'année Jamais	1 2 3 4 5
Q18	L'utilisation des fiches a-t-elle amélioré la communication entre vous et les enseignants de vos enfants?	Oui, significativement Oui, assez Pas vraiment Non	1 2 3 4

Q19	Combien d'enfants (filles/garçons) non scolarisés dans votre ménage l'ont été suite aux visites des enfants et/ou des médiatrices?		Filles : |___]___] Garçons : |___]___]
Q20	Vos enfants participent-ils au recensement?	*Oui* *Non*	1 2
Q21	Combien de vos filles scolarisées participent-elles au système fille pour fille en tant que filleule ?		|___]___]
Q22	**(SiQ21=0 aller au Q35)**En l'absence de ce système auriez-vous scolarisé et gardé à l'école vos filles?	*Oui* *Non* *Pas sûr, Peut-être*	1 2 3
Q23	Diriez-vous que ce système vous convainc à scolariser vos filles et à les laisser finir le cours primaire?	Oui, définitivement Oui, assez Pas vraiment Non	1 2 3 4
Q24	Combien de vos enfants (filles/garçons) ont abandonné l'école depuis la mise en œuvre des innovations ?		Filles : |___]___] Garçons : |___]___]
Q25	**(Si 24=0 aller à Q26)** Quelles sont les raisons de ces abandons?	Enfant non doué Activités domestiques et économiques Manque de moyen pour assurer la scolarisation Autres_____	1 2 3 4
Q26	Craignez-vous que les activités EDUCOM confiées aux enfants pèsent sur leur performance scolaire?	Oui Un peu Pas vraiment Non	1 2 3 4

IV - INNOVATIONS EDUCOM : EFFETS/IMPACTS/DURABILITE

Q27	Quels changements avez-vous perçu au niveau de vos filles et garçons depuis l'introduction de l'utilisation des fiches scolaires à l'école		Oui Non
		a) Amélioration des performances	1 2
		b) Plus grande régularité dans les performances	1 2
		c) Diminution de l'absentéisme et du retard	1 2
		d) Plus grande conscience par rapport aux études	1 2
		e) Diminution des redoublements/abandons	1 2
		f) Autres_____	1 2
Q28	Avec l'utilisation des fiches de suivi, êtes-vous?		Oui Non Pas vraiment
		a) plus impliqué dans la scolarité de vos enfants	1 2 3
		b) plus impliqué dans la vie de l'école	1 2 3
Q29	Dans votre communauté percevez-vous un changement de comportement des parents par rapport à la scolarisation et au suivi de la scolarité des enfants ?	Oui, définitivement Oui, assez Pas vraiment Non	1 2 3 4
Q30	Que pensez-vous de la scolarisation des files?	Bonne chose, Indispensable Utile mais pas indispensable Pas nécessaire, Inutile Mauvaise chose	1 2 3 4

Q31	Quelle était votre perception de la scolarisation des filles avant les innovations EDUCOM ?	Bonne chose, Indispensable Utile mais pas indispensable Pas nécessaire, Inutile Mauvaise chose	1 2 3 4
Q32	Dans votre communauté, quelle est la perception générale des parents par rapport à la scolarisation des filles et à leur maintien à l'école ?	Bonne chose, Indispensable Utile mais pas indispensable Pas nécessaire, Inutile Mauvaise chose	1 2 3 4
Q33	Quels changements avez-vous perçu chez vos enfants depuis la mise en œuvre des innovations?	a) un plus grand sens de responsabilité b) une plus grande participation à la vie de la communauté c) une plus grande solidarité entre les enfants d) Plus grande conscience par rapport aux études e) Autres _____	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2
Q34	Quels changements avez-vous perçu chez les enseignants avec la mise en œuvre des innovations?	a) Diminution des retards /absentéismes b) Plus grande conscience professionnelle c) Meilleur suivi des enfants d) Plus grande écoute des parents e) Plus grande implication dans la vie de la communauté f) Autres_____	Oui Non 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2
Q35	Si aujourd'hui l'accompagnement des médiatrices s'arrêtait, continueriez-vous tout de même à mettre en œuvre les innovations ?	a) Fiche de suivi scolaire b) Système fille pour fille c) Recensement des enfants non scolarisés d) Éducation par les pairs	Oui Non Pas vraiment 1 2 3 1 2 3 1 2 3 1 2 3
Q36	**(Si au moins un Non à Q35)** : Pourquoi ?	Manque de moyens Pas vraiment convaincu par les innovations Niveau de compréhension insuffisant N'a pas les matériels EDUCOM N'a pas le temps Autres : _____	1 2 2 4 5 99

V - INNOVATIONS EDUCOM : SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Q37	Selon vous, qu'est-ce qui n'a pas bien marché dans la mise en œuvre des innovations? (citer trois problèmes majeurs) 1._____ 2._____ _ 3. _____
Q38	Que faudrait-il faire pour améliorer la mise en œuvre des innovations? (trois propositions au plus) 1._____ _ 2._____

	_ 3._____ _

SECTION 2 : MODULE ELEVE (choisir l'écolier ayant participé aux innovations et ayant le niveau le plus élevé)

VI–MISE EN ŒUVRE DES INNOVATIONS PAR LES ECOLIERS

Q40	Par quelles innovations as-tu été concerné?	a) Fiche de suivi scolaire b) Système fille pour fille c) Recensement des enfants non scolarisés d) Éducation par les pairs (club ADO)	Oui Non 1 2 *1 2* *1 2* *1 2*
Q41	En quoi consiste ton rôle dans la mise en œuvre des innovations ?	a) Dada/bèrè de petites filles b) Recensement d'enfants non scolarisés c) Sensibilisation VIH-SIDA d) Autres	Oui Non 1 2 *1 2* *1 2* *1 2*
Q42	As-tu suivi une formation sur les innovations ?		Oui Non 1 2
Q43	Pendant combien d'années scolaires as-tu mis en œuvre les innovations ?		[___|___]
Q44	Combien d'enfants (Filles/garçons) as-tu recensé au total depuis que tu participes aux activités EDUCOM?		|___[___|___]
Q45	Quelles difficultés rencontres-tu dans la mise en œuvre des activités EDUCOM ?	a)Chassé par les parents lors du recensement b) Partage son petit déjeuner avec sa filleule c) Retard des filleules pour aller à l'école d) Difficulté à parler de sexualité et du VIH e) Autres_____	Oui Non 1 2 *1 2* *1 2* *1 2* *1 2*
Q46	Vos parents s'intéressent-ils plus à votre fréquentation et à vos résultats scolaires que par le passé?		Oui Non 1 2
Q47	Viennent-ils voir les maîtres à l'école?	Oui, souvent Oui, quelques fois Rarement Non	1 2 3 4
Q48	Avec vos responsabilités dans la mise en œuvre des innovations EDUCOM avez-vous suffisamment de temps pour vos études et vos loisirs?	Oui Assez Pas suffisamment	1 2 3

HEURE DE FIN : /__/__/ H. /__/__/ MIN. **MERCI POUR L'ATTENTION**

Annexe 5-11 : Questionnaires ménages témoins

I. IDENTIFICATION DU MENAGE

COMMUNE _____	|___|___|
ARRONDISSEMENT_____	|___|___|
QUARTIER DE VILLE/VILLAGE _____	|___|___|
MILIEU DE RESIDENCE 1 = URBAIN 2 = RURAL 3= PERI URBAIN	|___|___|
NOM ET PRENOM(S) DU CHEF DE MENAGE _____	
TYPE DE MENAGE : 1=MONO PARENTAL 2= MONOGAMIQUE 3= POLYGAMIQUE 4=DIRIGE PAR UN ENFANT	|___|
AGE DU CHEF DE MENAGE	|___|___|
SEXE DU CHEF DE MENAGE : 1 = MASCULIN 2 = FEMININ	|___|
NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE : 0 = ANALPHABETE 1 = PRIMAIRE 2 = SECONDAIRE 1 3 = SECONDAIRE 2 4 = SUPERIEUR 5 = ALPHABETISE 6 = AUTRE (PRÉCISER) _____	|___|
LE CHEF DE MENAGE EST-IL PRESENT LA PLUPART DU TEMPS ? 1. Oui 2. Non	|___|
NOMBRE DE PERSONNE A LA CHARGE DU CHEF DE MENAGE	|___|___|
NOMBRE D'ENFANTS DE 5 à 15 ANS DANS LE MENAGE	|___|___|
NOMBRE D'ENFANTS DE 5 à 15 ANS SCOLARISES (PRIMAIRE) DANS LE MENAGE	|___|___|
DATE D'INTERVIEW |___|___|___|___|2013 HEURE DE DEBUT /__/__/ H. /__/__/ MIN	
RÉSULTAT 1 = REMPLI 2 = PARTIELLEMENT REMPLI 3 = REFUS_____	|___|
NOM DE L'ENQUÊTRICE/ ENQUÊTEUR_____	

II. CONDITIONS DE VIE DU MENAGE

N°	Questions	Réponses	Codes
Q1	Quelle est la nature des murs de la maison habitée par le ménage ? (La réponse peut provenir de l'observation de l'enquêteur)	Briques/ciment Terre Bois Paille Autres (à préciser) _____	1 2 3 4 99
Q2	Dans votre ménage, y a-t-il…. ? (Lire la liste)		Oui Non
		h) Électricité	1 2
		i) Eau potable	1 2
		j) WC /Latrines	1 2
		k) Téléphone portable	1 2
		l) Vélo	1 2
		m) Motocyclette	1 2
		n) Radio	1 2
Q3	Quel est votre statut d'habitation ?	Propriétaire Héritier Locataire Autres (à préciser) _____	1 2 3 99
Q4	Quelle est votre religion?	Chrétienne Musulmane Traditionnelle Aucune Autres (à préciser) _____	1 2 3 4 99
Q5	Quelle est votre activité principale ?	Agriculture Pêche/Élevage/Chasse Transformation agro alimentaire Conducteur de taxi-moto Commerce et restauration/bar Artisanat (menuisier/maçon/mécanicien…) Fonctionnaire Sans emploi Autres (à préciser) :_____	1 2 3 4 5 6 7 8 99

III. SCOLARISATION ET SUIVI DES ENFANTS

Q6	Qu'est-ce qui fait que les enfants (filles et garçons) ne sont pas inscrits à l'école ou ne finissent pas l'école primairedans votre communauté?		Oui Non
		a) Pauvreté des parents	1 2
		b) Besoin de main d'œuvre pour activités	1 2
		c) Besoin d'aide dans les travaux domestiques	1 2
		d) Ignorance des bienfaits de la scolarisation	1 2
		e) Manque de suivi de la part des parents	1 2
		f) Incompétence des enseignants	1 2
		g) Autres _____	1 2
Q7	Avez-vous suivi une formation/sensibilisation pour la scolarisation et le maintien des enfants à l'école ?		Oui Non 1 2
Q 13	Comment suivez-vous la scolarité de vos enfants ?	Bulletin scolaire Visites aux enseignants Se fait aider par autrui	1 2 3

		Aucun suivi Autres_____	4 5
Q17	En moyenne, combien de fois discutez-vous avec les enseignants des performances de vos enfants au cours de l'année?	Une fois par mois Une fois par trimestre Plus d'une fois par trimestre Une fois à la fin de l'année Jamais	1 2 3 4 5
Q18	Êtes-vous satisfait de la communication entre vous et les enseignants au sujet de la fréquentation et des résultats de vos enfants?	Oui, assez Passablement Pas vraiment Non	1 2 3 4
Q30	Que pensez-vous de la scolarisation des filles?	Bonne chose, Indispensable Utile mais pas indispensable Pas nécessaire, Inutile Mauvaise chose	1 2 3 4
Q32	Dans votre communauté quelle est la perception générale des parents par rapport à la scolarisation des filles et à leur maintien à l'école ?	Bonne chose, Indispensable Utile mais pas indispensable Pas nécessaire, Inutile Mauvaise chose	1 2 3 4
Q33	Selon vous, que peut-on faire dans votre communauté pour améliorer la scolarisation des enfants et leur maintien à l'école; en particulier des filles? (trois propositions au plus) 1._____ 2._____ 3._____		
Q34	Pensez-vous que les activités suivantes amélioreraient la situation? a) Fiche de suivi scolaire pour améliorer le suivi de la fréquentation et des performances des enfants b) Système fille pour fille pour encourager la scolarisation des petites filles à risques c) Recensement des enfants non scolarisés pour les inscrire à l'école d) Éducation par les pairs sur le VIH/SIDA		Oui Non Pas vraiment 1 2 3 1 2 3 1 2 3 1 2 3
Q35	Désirez-vous que ces activités soient mises en œuvre chez vous?		Oui Non Pas vraiment 1 2 3

HEURE DE FIN : /__/__/ H. /__/__/ MIN. **MERCI POUR ATTENTION**

Annexe 6 : CV des Consultants

Annexe 6-1 CV Consultant chef de mission

Dr David Godonou HOUINSA, Ph.D.
Sociologue du développement :
Gestionnaire de Projets/Programmes,
Chercheur, Professeur et Consultant Senior
Lot 62, Parcelle "P", lotissement du PK 6,
Quartier Tokplégbé, Cotonou
06 B.P.1593 PK 3 Cotonou.
Tél. (229) 21.33.71.12 / cel.90. 91.65.98 et 95.42.14.61.
E-mail : houindag@yahoo.fr
Spécialité : *Sociologue du développement (Gestion et Evaluation des Politiques Publiques de Développement, Analyse d'impact des Projets et Programmes de développement, Planification stratégique et Opérationnelle,Appui au développement institutionnel et renforcement, organisationnel).*

RESUME DE CARRIERE

Monsieur David Godonou HOUINSA est titulaire du Doctorat (grade de Philosophae Docteur) en Sociologie option sociologie du développement, du Diplôme de 2nd Cycle en Développement Rural Intégré (DESS), d'une Maîtrise en Sociologie et Anthropologie et du Diplôme d'Etudes Agricoles Tropicales du 2nd degré, option Génie Rural.
En outre, l'intéressé a reçu des formations de perfectionnement, entre autres, sur : (i) les méthodes d'analyse macro-économique sous l'aspect des dimensions sociales de l'ajustement structurel, (ii) la gestion des projets, (iii) le Cadre Intégré pour le Contrôle Interne (SIFIC), (iv) la Vision Stratégique Genre ainsi que sur l'Audit Genre et enfin, (v) le Lobbying et le Plaidoyer. Sa formation pluridisciplinaire lui a permis de travailler comme Professeur dans des institutions universitaires, Chercheur à l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), Conseiller Technique au Ministère chargé du Plan, Gestionnaire de Projets/Programmes au sein de l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV-Bénin) et enfin, comme Consultant. Les divers domaines couverts sont : socio-économie du développement, anthropologie économique, développement rural intégré, développement communautaire, aménagement des terroirs, épargne et crédit, gestion de projets et programmes, promotion des initiatives de base, analyse des politiques agricoles, développement institutionnel et renforcement organisationnel, appui à l'administration locale/décentralisation et planification stratégique. Dans ces domaines, l'intéressé a travaillé entre autres pour le compte des Organismes suivants : L'Université Laval (Québec/Canada), l'A.C.D.I., l'UNESCO, le Centre Sahel de l'Université Laval (Québec/Canada), la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Institut Supérieur Panafricain d'Economie Coopérative, l'Ambassade Royale des Pays-Bas à Cotonou, l'Ambassade Royale de Danemark à Cotonou, VREDESEILANDEN-COOPIBO (VeCo) Togo & Bénin, l'Organisation Néerlandaise de Développement au Bénin (SNV-Bénin), au Mali (SNV-Mali) au Niger (SNV-Niger), l'Agence Technique de Coopération Allemande (GTZ), la Coopération Technique Belge (CTB), SASAKAWA GLOBAL 2000, CARE international, l'USAID, l'Union Européenne, le Ministère chargé du Plan (Bénin), l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB au Bénin), le Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP au Bénin), et le Centre Béninois

pour le Développement Durable (CBDD au Bénin) et plusieurs Organisations d'appui au développement à la base et plusieurs ONG béninoises et de la sous région ouest africaine.

1.0- IDENTITE:

Né le 12 Juillet 1955.
Nationalité béninoise.
Marié et père de trois enfants.

2.0- ETUDES /FORMATIONS:

2.1- ETUDES

Institutions	***Année***	***Diplôme (s) obtenu(s)***
Université Laval, Québec, Canada.	1996	Doctorat (grade de Ph.D.) en Sociologie : option sociologie du développement.
Université Laval, Québec, Canada.	1990	Diplôme de 2nd cycle en Développement en Rural Intégré (DESS).
Université Nationale du Bénin (UNB)	1985	Maîtrise en Sociologie et Anthropologie.
Lycée Agricole Médji de Sékou, Bénin	1979	Diplôme d'Etudes Agricoles Tropicales du 2nd degré, option Génie Rural.
Collège d'Enseignement Moderne d'Adjohoun	1974	Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), Mention Agricole.

2.2- FORMATIONS DE COURTE DUREE

Institutions	***Période***	***Thèmes de Formation***
Ecumenical Institute for Advocacy on International Cooperation, la Haye, Pays-Bas.	Juin 2002	Formation des Formateurs sur le lobbying et le Plaidoyer.
Gender & Development Training Centre de Harlem aux Pays-Bas.	Septembre 2001	Audit Genre
Gender & Development Training Centre de Harlem aux Pays-Bas.	Mai 2000	Vision Stratégique Genre
Organisation Néerlandaise de Développement (SNV-Bénin).	Avril 2000	Cadre Intégré pour le Contrôle Interne (SIFIC)
Fondation pour le Management du Développement (MDF) aux Pays-Bas.	Septembre à Octobre 1999	Gestion des Projets
CEPAG (Cotonou)	Mai à Juin 1999	Formation en Informatique : (maîtrise de Windows et Excel).
MARFIM International, Abidjan, Côte d'Ivoire.	Novembre 1993	Management des Projets
Fondation Allemande pour le Développement International, Berlin	Novembre à Décembre 1992	Méthodes d'Analyse Macro-économique sous l'aspect des dimensions sociales de l'Ajustement Structurel (DSA)

3.0- LANGUES :
Français: Excellent (lu, écrit et parlé).
Anglais : Assez bien (lu et compris).

4.0- EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

4.1 EXPERIENCES A L'EXTERIEUR DU BENIN DE 1992 A 1990

- Assistant de recherche auprès du Centre Sahel de l'Université Laval, Québec / Canada : membre du Groupe de Recherche Aménagement des terroirs.

- Assistant de recherche auprès du Groupe d'Etudes et de Recherches sur les Politiques Environnementales (GERPE) de l'Université Laval, Québec / CANADA.

- Chargé de cours de Sociologie du Développement au Département de sociologie de l'Université Laval, Québec / CANADA.

- Auxiliaire d'enseignement pour le cours Démographie Sociale au Département de Sociologie de l'Université Laval, Québec / CANADA.

- Auxiliaire d'Enseignement pour le cours Economie et Société au Département et Sociologie de l'Université Laval, Québec / CANADA.

- Assistant auprès du Programme de Développement Rural Intégré de l'Université Laval pour la réalisation d'actions en D.R.I. à Madagascar de Mai à Juin 1991 pour le compte du PNUD (Madagascar) et de l'Université Laval, Québec / Canada.

4.2 EXPERIENCES AU BENIN

4.2.1 Gestion, Conseils, Enseignement, Recherches, Assistance et autres.

* ***DeNovembre 2002 jusqu'à ce jour :*** Chercheur - Enseignant au département de Sociologie - Anthropologie de l'Université d'Abomey-Calavi.

* ***De* Septembre *2005 jusqu'à ce jour :*** Chercheur - Enseignant à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et Coordonnateur des filières Management, Université d'Abomey-Calavi.

* ***De Janvier 2001 à Octobre 2002 :*** Chercheur à l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB).

* ***De Juin 1997 à Décembre 2000 :*** Coordonnateur de Programmes (Programme Régional de Cotonou, Programme Régional du Couffo, Programme d'Appui à l'Administration Locale) au sein de l'Organisation néerlandaise de Développement, Cotonou.

* ***DeSeptembre 1996 à Mai 1997 :*** Chercheur à l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB).

* ***De Mars 1994 à Juillet 1996 :*** Haut Fonctionnaire, membre du Comité Bénino-Néerlandais chargé du suivi de l'Accord Bénino-Néerlandais sur le développement Durable: Suivi des Organes de gestion de l'Accord dans la mise en œuvre des principes de l'Accord et Appui-Conseils.

* ***De Mars 1992 à Juillet 1996*** *:* Conseiller Technique chargé de la Coordination des Ressources Extérieures au Ministère du Plan et de la Restructuration Economique.

**De Mars 1993 à Septembre 1995:* Enseignant à l'Institut Supérieur Panafricain d'Economie Coopérative (ISPEC) à Cotonou.

**De Juin 1986 à Septembre 1989 :* Chef du Laboratoire Régional (Zone Borgou- Atacora) du Centre National d'Essais et de recherches des Travaux Publics (CNERTP) à Parakou.

* ***D'Avril à Juin 1986*** *:* Assistant de Recherches à la Direction de la Recherche Agronomique à Cotonou.

* ***De 1983 à 1986*** *:* Adjoint au Chef Service Routes et Aérodromes du Centre National d'Essais et de recherches des Travaux Publics (CNERTP) à Cotonou.

**De 1981 à 1986 :* Assistant de Recherches au Centre de National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP) à Cotonou.

4.2.2 Participation aux Conseils d'administration

* ***1989 – 1985*** *:* Membre du Conseil d'Administration du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics CNERTP Cotonou – BENIN.

* ***1992 – 1993*** *:* Membre du Comité de gestion du Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente.

* ***1993 – 1996*** *:* Membre de la Haute Autorité de la Communauté Electrique du Bénin (CEB).

* ***1995 – 1996*** *:* Membre consultatif du Conseil d'Administration du Centre Béninois pour le développement Durable.

4.2.3 Participations aux mouvements associatifs.

**1993- 2001 :* Président du Conseil d'administration de l'Association de Solidarité et d'Assistance pour l'auto - promotion et le Développement (ASSAD).

**1986 – 2001 :* Membre de l'Association de Développement de la vallée de l'Ouémé (KPONOU)

* ***1982 – 1984*** *:* Membre du Bureau du Comité Syndical d'Entreprise du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP)

**1977 – 1979 :* Vice - Président du Comité de Gestion du Lycée Agricole Mèdji de Sékou.

**1974 – 1976 :* Secrétaire de la sous-section Nord-Adjohoun de la Jeunesse Estudiantine de Ouémè (JEO)

5. CONSULTATIONS

5.1 Evaluation et autres missions dans le domaine de l'éducation

Institutions/Organisations commanditaires (année)	***Lieu***	***Nbre***	***Domaines couverts par les missions***
UNICEF Niger (Juillet à Novembre 2011)	Niger	1	Elaboration de la Politique nationale de l'éducation et de la formation des filles au Niger
		1	Elaboration du Plan d'action pluriannuel de la Politique nationale de l'éducation et de la formation des filles au Niger
Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire (2011)	Bénin	1	Elaboration du Plan d'action pour l'amélioration du système de gestion locale de l'école au Bénin 2012-20006
Coopération Suisse et LARES (2010)	Bénin	1	Elaboration du Plan d'action pour la promotion de l'éducation des filles dans le département du Borgou.
DANIDA et le Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, (2009).	Bénin	1	Elaboration du Programme et du Plan d'Action pour la promotion de l'éducation et de la formation des filles au Bénin.
UNICEF, DANIDA et le Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, (2007)	Bénin	1	Elaboration de la Politique nationale de l'Education et de la Formation des Filles au Bénin.
CRS (ONG américaine) (2004)	Bénin	2	Evaluation de Projet cantines scolaires (éducation des filles)
Care international (ONG américaine) (2003)	Bénin	2	Evaluation de Projets (promotion de la scolarisation des filles, promotion et protection des droits de l'enfant)

5.2 Evaluation de politiques, de stratégies de développement, de Programmes et Projets.

Institutions/Organisations (année)	***Lieu***	***Nbre***	***Domaines couverts par les missions***
Organisations de coopération multilatérale et bilatérale			
Ambassade Royale du Danemark près le Bénin à Cotonou (2010 à 2001)	Bénin	20	*Evaluation de Projets* (renforcement de capacités, décentralisation, environnement, bonne gouvernance, lutte contre la corruption, lutte contre le VIH/SIDA, Assainissement)
		4	*Evaluation de Projets* : femmes et développement, aspects genre et lutte contre les Mutilations Génitales Féminines
GTZ (2007)	Bénin	1	*Evaluation :* Processus d'élaboration du Plan de développement Communal.
KfW (2008)	Niger	1	*Evaluation post finale* : Programme d'Hydraulique villageoise de Maradi I & II
UICN (2007)	Burkina Faso	1	*Evaluation:* Projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau dans le bassin du Fleuve de la Volta
		1	*Evaluation :*Programme de gestion des ressources Naturelles)
PNUD (2001)			*Evaluation de Projet* (Projet d'appui au développement

	Bénin	1	local dans le Borgou-Est et dans l'Atacora-Ouest).
Ambassade Royale des Pays Bas près le Bénin à Cotonou (2005 à 2000)	Bénin	2	*Evaluation de Projets* (Coopération technique Néerlandaise au Bénin, Programme Coton Biologique).
Institutions et structures Nationales			
Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (2008-2010).	Bénin	2	*Evaluation :* Politique nationale de gestion des ressources en eau du Bénin sur la période de 1990 à 2010.
			Evaluation : Politique nationale du développement du secteur agricole sur la période de 1990 à 2008.
Délégation à l'Aménagement du Territoire (DAT) (2004)	Bénin	1	*Evaluation* des initiatives en matière d'instrumentalisation de l'aménagement du Territoire et promotion de l'action des communes.
Centre béninois pour le développement Durable (1995)	Bénin	1	*Evaluation* du Projet de Promotion de l'agriculture biologique
Organisations Non Gouvernementales internationales			
VECO International (2006)	Togo	1	*Evaluation de Programme* (Programme de sécurité alimentaire et développement de filières agricoles).
VECO International (2005)	Bénin	1	*Evaluation de Programme*(Programme de sécurité alimentaire et développement de filières agricoles).
Organisation Néerlandaise de Développement au Mali (SNV-Mali) (2003)	Mali	1	*Evaluation de Projet* (Décentralisation et appui aux collectivités locales)
Organisation Néerlandaise de Développement au Niger (2001).	Niger	1	*Evaluation de Projet*(Appui à la planification régionale).
VECO Togo (2001-2007)		8	*Evaluation de bilan* d'activités.
VECO Bénin (2001-2007)	Bénin	8	*Evaluation de bilan* d'activités.
Organisation Néerlandaise de Développement au Bénin (SNV-Bénin) (1992 à 2007)	Bénin	3	*Evaluation de Projets* (Projets d'Appui au Développement des Sous-préfectures).
		1	*Audit genre*de trois Projets
Organisations non gouvernementales locales			
CECODI (2005)	Bénin	1	*Evaluation de Projet* (promotion des filières agricoles non conventionnelles)
AssEF (2001)	Bénin	1	*Evaluation de Projet* : Caisses d'épargne et crédit

5.3 Autres missions dans d'autres domaines

Institutions/Organisations (année)	***Lieu***	***Nbre***	***Domaines couverts par les missions***
Organisations de coopération multilatérale et bilatérale			
Agence de Coopération internationale de l'Association des Municipalités Néerlandaises : VNG international, (2010-2008)	Mali	4	*Planification stratégique :* Elaboration du Plan Stratégique 2010-2015 de l'Association des Municipalités Maliennes.
			Planification opérationnelle : Elaboration du Manuel de procédures et de gestion administrative et financière de l'Association des Municipalités Maliennes
			Renforcement organisationnel : Modération d'un atelier régional sur le financement local au profit des associations de pouvoirs locaux ouest africains.
			Renforcement organisationnel : Etude de mise en place d'une Cellule de prestations de services au sein de l'Association des Municipalités Maliennes.
Programme des Nations Unies Bénin (2010-2006).	Bénin	3	*Etude diagnostique* des capacités évaluatives du Bénin
			Appui à l'élaboration de la Politique de l'Evaluation des Politiques Publiques au Bénin
			Appui à l'élaboration de la Stratégie d'intervention et du Plan de renforcement du Bureau d'Evaluation des Politiques Publiques (BEPP).
		1	*Mission d'appui à la prise en compte du genre* dans la stratégie de réduction de la pauvreté au Bénin, deuxième génération (SRP2).
DANIDA, UNFPA, Coopération Suisse et le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, (2009-2008)	Bénin	1	*Elaboration du Programme et du Plan d'Action* pour la Promotion du Genre au Bénin.
		1	*Elaboration de la Politique* Nationale de Promotion du genre au Bénin.
Ambassade Royale du Danemark près le Bénin à Cotonou (2010 à 2001)	Bénin	5	*Elaboration de Projets* (Bonne gouvernance, décentralisation et appui aux communes)
		1	*Elaboration de Projet* : mutilations génitales féminines
		3	*Développement Institutionnel et RenforcementOrganisationnel* : renforcement des partenaires de DANIDA)
GTZ (2008, 2002)	Bénin	2	*Montage Projet* : Elaboration d'un Projet de développement des innovations de l'INRAB.
			Planification stratégique : Elaboration du Guide d'appui pour l'élaboration du PDC deuxième génération.
Mission Résidente de la Banque Mondiale au Bénin (2005 à 2001)	Bénin	1	*Appui au montage de Projet :* Projet multisectoriel de lutte contre la VIH/SIDA : PMLS
Coopération Technique Belge (2008 et 2004)	Bénin	2	*Identification de Projet* (Projet d'appui au développement des filières de production agricole dans les départements du Mono et du Couffo). *Analyse institutionnelle* pour la promotion des filières agricoles au Bénin.

Institutions et structures Nationales			
Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (2008-2010).	Bénin	5	*Etude* de mise en place de l'Agence de Développement le la Mécanisation Agricole au Bénin.
			Etude de faisabilité d'une Unité industrielle privée de fabrication de moustiquaires imprégnées
			Etude de faisabilité d'une Unité industrielle privée de conservation et de transformation de la tomate fraîche et de produits annexes.
			Elaboration du Guide d'élaboration de Plan de Développement Villageois.
			Elaboration du Guide de conception de microprojets.
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) 2009	Bénin	1	*Elaboration* du site web et d'une banque de données
Assemblée Nationale du Bénin (2002)	Bénin	1	*Mission d'appui* à la préparation intellectuelle de l'organisation du Forum des Parlementaires Africains pour le NEPAD
Ministère du Plan (2002)	Bénin	1	*Elaboration* du document cadre national du développement communautaire
Centre béninois pour le développement Durable (1995)	Bénin	1	*Elaboration* d'un manuel de procédures et de gestion des projets.
Mission de Décentralisation (2002 à 2003)	Bénin	2	*Elaboration* de guide d'appui à la planification du développement communal.
SERHAU-SEM (2001)	Bénin	1	*Appui au montage du Programme* urbain de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA.
Sous-préfecture de Dogbo (2002)	Bénin	1	*Appui à la mise en œuvre du Plan* de développement de Dogbo.
Organisations Non Gouvernementales internationales			
Fondation Friedrich Ebert (2008)	Bénin	1	*Elaboration du Livre* « Femmes du Bénin, au cœur de la dynamique du changement ».
Organisation Néerlandaise de Développement au Bénin (SNV-Bénin) (1992 à 2007)	Bénin	3	*Formulation* de Projets et Programmes (pistes rurales et approvisionnement en eau potable).
		2	*Planification stratégique* (Elaboration de document de stratégie et des orientations stratégiques)
		1	*Etude diagnostique* sur la bonne gouvernance et la pauvreté
Organisation Néerlandaise de Développement au Bénin (SNV-Bénin) (1992 à 2007)	Bénin	1	*Mission d'appui* à l'organisation des trente années d'appui de la SNV au Bénin.
		4	*Mission d'appui* à la gestion des ressources naturelles communes (Elaboration de Projets d'intercommunalité au profit des Communes de la Basse Vallée de l'Ouémé, des Communes de la Vallée du Niger et des Communes de l'Atacora Nord-ouest).
		16	*Mission d'appui* ponctuelle
Organisation Néerlandaise de Développement au Mali (SNV-Mali) (2003)	Mali	1	*Analyse stratégique* (repositionnement stratégique de la SNV-Mali par rapport à la réduction de la pauvreté).
Association des Municipalités du	Burkina		*Renforcement organisationnel et Développement*

Burkina Faso (AMBF) (2008)	Faso	1	*institutionnel* (Analyse des capacités de Lobbying et de Plaidoyer).
VECO Togo (2001 à 2007)	Togo	4	*Planification stratégique* (Elaboration des orientations stratégiques et élaboration de Plan stratégique)
		5	*Planification opérationnelle* (élaboration de Planning annuel)
		13	*Développement institutionnel et renforcement organisationnel* (diagnostic organisationnel, plan de renforcement de capacités).
VECO Bénin (2001 à 2007)	Bénin	6	*Planification stratégique*(élaboration des orientations stratégiques et élaboration de Plan stratégique).
		3	*Planification opérationnelle* (élaboration de Planning annuel).
		6	*Développement institutionnel et renforcement organisationnel* (diagnostic organisationnel, plan de renforcement de capacités).
		1	*Formation* (en Lobbying et plaidoyer).
CARE International (2003 à 2004)	Bénin	2	*Développement institutionnel et renforcement* de capacités (appui à la réorientation stratégique du RNSF et du ROBS)
Sasakawa Global 2000 (1995)	Bénin	1	*Mission d'appui* (appui aux caisses rurales d'épargne et de crédit)
MCDI (ONG américaine) (2002)	Bénin	1	*Formation* (en lobbying et plaidoyer)
LOUVAIN Développement (2002)	Bénin	1	*Planification stratégique* (identification de projet)
Organisations non gouvernementales locales			
SIA-N'SON (2002)	Bénin	1	*Développement institutionnel et renforcement organisationnel* (diagnostic organisationnel).
RIFONGA (2002)	Bénin	1	*Planification stratégique* (Elaboration de Programme triennal).
CECODI (2002 à 2005)	Bénin	1	*Planification stratégique* (élaboration des orientations stratégiques et de Plan stratégique
		3	*Planification opérationnelle* (élaboration du planning annuel).

7.0- PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

- HOUINSA, G. D., *Programmation du Développement Rural Intégré de la région de Marovoay (Mahajanga) MADAGASCAR. (Rapport de stage réalisé en groupe sous ma direction)*, Programme D.R.I. de l'université Laval, Octobre 1986.
- HOUINSA, G. D. , *Le fonds du Développement villageois au sein du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Atlantique : Aspects socio-économique des effets induits*, Mémoire de Maîtrise, Université Nationale du Bénin, Abomey Calavi, Décembre 1985.
- HOUINSA G. D., *Etat, Partenaires au Développement et Communautés Rurales face à l'aménagement des terroirs en Afrique : de la problématique du couplage environnement / développement à l'étude d'un cas*, Thèse de Doctorat, Université Laval, Québec, CANADA, Mars 1996.
- HOUINSA G. D. et AHODEKON J., *Guide d'Appui à la Planification Communale*, Mission de Décentralisation, Cotonou, Octobre 2003.
- HOUINSA G. D. et al, *Guide d'élaboration du Plan de Développement Communal*, Ministère de la Décentralisation, de la gouvernance locale, de l'administration et de l'Aménagement, Novembre 2008.
- HOUINSA G. D., *Femmes du Bénin au cœur de la dynamique du changement social*, Fondation Friedrich Ebert, Décembre 2008.
- HOUINSA G. D., *Capitalisation des expériences genre de Danida au Bénin*, Danida, Février 2009.

Cotonou, le 31 /12/2013

Dr David Godonou HOUINSA, Ph.D.

Annexe 6-2 CV Consultant associé

GBENOU Adjihanou
Doctorant (Philosophie)
SPECIALITE : Philosophie morale et politique
Inspecteur de l'Enseignement du Premier degré
Consultant indépendant en éducation
Carré 114B
Quartier Dodji, Porto-Novo
01 BP 1714 Porto-Novo
Tel : (00229)20 22 41 89/cel. 90 92 63 19/96 87 97 05
E- mail : gbenoupierre7174@gmail.com / gbenou.gbenou@ymail.com

……

RESUME DE CARRIERE

Monsieur (Pierre) Adjihanou GBENOU est titulaire de l'inspectorat de l'enseignement primaire et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en philosophie, Diplôme de 3ième Cycle en Lettres, Arts et Sciences humaines de l'Université d'Abomey-Calavi.

Il a en outre reçu des formations, entre autres, sur la gestion des services de formation à Abidjan, le développement des ressources humaines (appui à l'éducation intégratrice à Bamako), l'équité en classe (CREATIVE ASSOCIATES INTERNATIONAL, INC), les politiques nationales en éducation de base et évaluation des acquis scolaires et élaboration des manuels scolaires en terme de compétences à Tunis, la gestion axée sur les résultats en éducation au Canada, la gestion des politiques à l'Université Mohammed V-Souissi de Rabat, les pratiques de classe et pratiques de suivi dans le contexte de l'approche par compétences, l'outil de suivi et d'évaluation pédagogique (OSEP) au Bénin, l'évaluation de manuels scolaires pour l'enseignement primaire à Louvain-la-Neuve (Belgique) intégrant de multiples aspects comme l'approche pédagogique par les compétences, l'évaluation (concepts et méthodes), la Belgique et son système éducatif, les acteurs et les étapes du processus d'élaboration d'un manuel scolaire, les fonctions d'un manuel scolaire, les étapes méthodologiques d'un apprentissage, les objets et activités d'apprentissage, la lisibilité linguistique, le rôle pédagogique des illustrations, les facilitateurs techniques et pédagogiques, la cohérence formelle, les situations d'apprentissage et les équilibres pédagogiques, l'exactitude du contenu, les équilibres culturels, les structurants postérieurs et antérieurs, l'adéquation au programme, la rédaction des consignes, la répartition des exercices, le rapport d'évaluation, l'analyse d'une grille d'évaluation, les socles de compétences et diverses questions de pédagogie. Il a participé à diverses conférences internationales sur l'éducation et particulièrement à celle des chercheurs en éducation de la communauté française de Belgique. Sa formation pluridisciplinaire et son implication à diverses consultations lui ont permis de développer une plus grande polyvalence, d'où son intégration au pool des experts francophones en sciences de l'éducation où il a successivement suivi et animé des séminaires tant à l'intérieur du Bénin qu'à l'extérieur (Lomé, Abidjan, Dakar, Bamako, Bangui, Ouagadougou, Niamey, Antananarive, ...) soit

comme participant, soit comme Expert. Consultant spécialiste des politiques et enjeux éducatifs, il a participé depuis plus de 15 ans à de nombreuses consultations, à l'élaboration, à l'évaluation et au management de nombreux programmes éducatifs à travers l'Afrique, et particulièrement le Bénin. Ses champs d'expertise couvrent notamment les domaines suivants : formation initiale des enseignants, renforcement des capacités, analyse de documents pédagogiques et de pratiques de suivi, gestion axée sur les résultats en éducation, élaboration et développement de curricula, genre et développement, évaluation des acquis des élèves et évaluation de manuels scolaires. Il a été successivement Chef de Section des Enseignements Maternel et de Base, Chef de Circonscription Scolaire, Chef du Service de l'Organisation Scolaire et de la Prévision, Coordonnateur des Ecoles Normales d'Instituteur, Enseignant au Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale.

Identité *: Né le 08 Juillet 1955, Nationalité béninoise, Marié et père de deux (2) enfants*

1.0. ETUDES

1.1. Formation académique

- *Thèse 3ième cycle (en préparation)* : *L'élaboration d'une pédagogie ajustée à partir des contes en régime d'oralité (cas des Ouémènou du Bénin)en cotutelle sous la direction de Monsieur Prof. Richard ETIENNE de* l'Université Paul Valéry Route de Mende F 34199 MONTPELLIER cedex 5 *(France) et de Monsieur Prof. Paulin HOUNSOUNON -TOLIN de l'UAC (Bénin).*

- 2012, Diplôme de troisième cycle en philosophie (Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) philosophie.

2009, Maîtrise (Philo).
2008, Licence + C2 (Philosophie)
1993, DUEL
1992, DUEL
1974, B.E.P.C
1969, C.E.P.E

1.2. Formation Professionnelle

2001, Certificat d'Aptitude à l'Inspection Primaire écrit (C.A.I.P.)
1989, Brevet d'Aptitude à l'Inspection Primaire (B.A.I.P.)
1981, Certificat d'Aptitude Pédagogique (C.A.P.)
1977, Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (C.E.A.P.)
1976, Certificat Elémentaire de Formation Pédagogique (C.E.F.P.)

1.3. Formation de courte durée (Séminaires et ateliers)

Formation sur l'outil de suivi et d'évaluation pédagogique (OSEP), Bénin (Porto-Novo) du 23 au 26 Mars 2010 ;

Abolition des frais scolaires, planifier la qualité et la pérennité financière, conférence organisée par l'ADEA, l'UNICEF et la Banque Mondiale à Bamako, Mali, du 19 au 22 Juin 2007 ;

Formation scientifique des membres du pool sur le thème : pratique de classes et de suivi dans le contexte de l'approche par compétences au Burkina Faso du 4 au 8 Juin 2007, OIF ;

Renforcement des capacités du WENE - Women and Girl Education Network in ECOWAS / Réseau pour l'Education des Femmes et des Filles dans la CEDEAO Ouagadougou, Burkina Faso, UNESCO/BREDA/UNICEF, 16 au 21 Octobre 2006 ;

Formation initiale des enseignants du primaire et du premier degré du collège à Abidjan, Côte d'Ivoire, du 29/07/2006 au 07/08/2006, OIF ;

Politiques en éducation de base axée sur la gestion des données : la création d'un site pour le pool à Praia du 18 au 21 Décembre 2005, OIF ;

Formation initiale des enseignants du primaire et du premier degré du collège à Bangui, République Centrafricaine, du 25 février au 4 Mars 2005, OIF ;

Approche par compétences, utilisation des langues africaines dans l'enseignement et approche genre, Cotonou du 12 au 15 Décembre 2005, ADEA/ OIF/UNESCO/BREDA ;

Analyse des documents pédagogiques et de pratiques de suivi dans l'approche par compétences Niger, Niamey, du 4 juillet au 8 juillet 2005, AIF ;

Formation sur la gestion des politiques éducatives à l'Université Mohamed V Souissi de Rabat, Maroc du 9/6/2005 au 2/7/2005 AIF ;

Séminaire régional sur la dimension de la gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins dans le développement des industries culturelles du 18 au 22 avril 2005 à Ouagadougou, Burkina Faso, AIF ;

Analyse des documents pédagogiques et de pratique de suivi dans l'approche par compétences à Antananarivo, Madagascar, du 7 au 12 Mars2005, AIF ;

Séminaire régional du Maroc et de l'Afrique Occidentale sur la formation selon l'approche par compétences Rabat, Maroc du 15 au 21 décembre 2004, AIF ;

Formation du pool africain sur les stéréotypes dans les manuels, Paris, 17 au 27 Février 2002, AIF ;

Formation en pédagogie des mathématiques, 8 au 12 Novembre 2004, Conakry, Guinée, AIF ;

Séminaire régional sur l'état des lieux des politiques linguistiques et de l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest, 12 au 14 Octobre 2004 Ouagadougou, AIF ;

Formation des formateurs en éducation inclusive / intégratrice et droit de l'enfant handicapé, 22 au 25 septembre 2004 à Ouagadougou, UNESCO ;

Formation scientifique des membres du pool sur le thème : formation selon l'approche par compétences à Dakar, 18 au 24 Juin 2004, AIF ;

Gestion axée sur les résultats en éducation, 24 novembre au 5 décembre 2003 à Shawinigan, Canada ;

Formation des personnes ressources impliquées dans la conception des curricula, 14 au 26 Avril 2003 à Lomé, Togo, AIF ;

Formation scientifique des membres du pool sur le thème : évaluation des acquis scolaires et élaboration des manuels scolaires axés sur les compétences, Tunisie, Tunis, 24 février au 1er mars 2003, AIF ;

Formation scientifique des membres du pool multilatéral des experts francophones en Sciences de l'Education : Projet éducatif et politique éducative, projet éducatif fondement des curricula, Conakry, Guinée, 8 au 13 Avril 2002, AIF ;

Réunion du pool multilatéral des experts francophones en Sciences de l'Education, Paris, France, 5 Février 2002, AIF ;

Élaboration et développement des curricula axés sur les compétences, Burkina-Faso, 2001, Agence Intergouvernementale de la Francophonie – AIF ;

Développement des Ressources Humaines, Mali, 1999 ;

Gestion des services de formation, Côte d'Ivoire, 1997 ;

Opération Ecole et Développement, Bénin, 1977, OED.

2.0. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

2.1. *Consultations*

Consultant pour le Projet *''Education de Base-Renforcement des Circonscriptions Scolaires (Pro-Educ)'' dans le cadre de l'*évaluation des résultats de la formation et des expériences des enseignants en didactique des mathématiques, 15 octobre- 6 Novembre 2013, *Contrat de service N° 39/2013.*

- *Expert dans le cadre de l'*accompagnement des acteurs du système éducatif et notamment, les différents comités (comité préparatoire et comité d'organisation) dans la conduite et la gestion des travaux du 2nd forum sur le secteur éducatif (7, 8 et 9 novembre 2013) : Thème central « Le système éducatif béninois face au défi de la formation d'un type d'homme nouveau, acteur de développement : que faire ? »
- *Consultant auprès du laboratoire d'Appui au Management et des Etudes Novatrices (AMEN) pour l'évaluation des 4 innovations EDUCOM (Participations des enfants) au profit de la* Direction de l'Enseignement Primaire du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (DEP/MEMP) financée par l'UNICEF, *Mai-Juillet 2013 ;*

- *Consultant pour le Projet ''Education de Base-Renforcement des Circonscriptions Scolaires (Pro-Educ)'' dans le cadre de la formation des formateurs des enseignants en didactique de mathématique, Février – Mars 2013, Contrat de service N°09/2013.*

- *Consultant pour le Projet ''Education de Base- Renforcement des Circonscriptions Scolaires (Pro-Educ)'' dans le cadre de l'évaluation du niveau des enseignants en didactique de mathématique et élaboration d'un programme et module de formation subséquents, Novembre – Janvier 2013, Contrat de service N°05/2012.*

- *Consultant pour l'ONG Réseau Ouest Africain pour l'Education de la Paix au Bénin/West Africa Network for Peacebuilding in Bénin (WANEP-Bénin) pour l'élaboration d'un état des lieux des lignes pédagogiques relatives à l'éducation à la paix et à la non-violence dans les programmes d'études béninois Août 2012 Contrat de Prestation de Service N° 2012/506/WANEP/CA/SN*

- *Master Trainers (expert) au Projet d'Appui aux Enseignant(e)s du Primaire Teacher Motivation and Training (TMT)/USAID : 01 BP 2276 Avakpa Porto-Novo Bénin Tel : (229) 21 14 92 84, 2009-2013 ;*

- *Expert pays pour la Conférence des Ministres de l'Education Nationale ayant le français en partage (CONFEMEN) dans le cadre de la rédaction du document de réflexion et d'orientation de la 55e conférence ministérielle au Tchad en novembre 2012 sur le thème de la diversification de l'offre éducative, en lien avec le développement durable et l'utilisation des Technologies d'information et de communication dans l'enseignement (TICE) (Avril-Juin2012).*

- *Consultant auprès du laboratoire d'Appui au Management et des Etudes Novatrices (AMEN) pour la conception et l'élaboration du plan d'action de gestion améliorée de l'école dans le contexte de la décentralisation au profit de la* Direction pour la Décentralisation dans l'Education et de la Coopération du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (DDEC/MEMP) financée par FAST TRACK, *Octobre-Novembre 2011 ;*

- *Consultant individuel pour la formation des formateurs des relais du Médiateur de la République dans les arrondissements ruraux à travers l'appui du Millenium Challenge Account Bénin (MCA-BENIN)financé par les Etats-Unis d'Amérique Août 2011 N° : PP9-ATJ6603-CSC du 28 /07/2011;*

- *Consultant auprès du laboratoire d'Appui au Management et des Etudes Novatrices (AMEN) pour l'étude préliminaire des stratégies menées dans le cadre de la politique éducative au Bénin (2006-2010) DANIDA et* Agence Française de Développement (*AFD), Juin-Février 2011 ;*

- Consultant membre de l'équipe de consultants (Marie Suzanne CAPO-CHICHI AGBO, Edmond Magloire COSSOU et Pierre Adjihanou GBENOU) pour l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) à Porto- Novo dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre de la première année de la formation qualifiante des enseignants communautaires reversés contractuels de l'Etat, Octobre-Novembre 2010 ;

- Discutant au Colloque et lancement de rapport sur ''le système éducatif au Bénin depuis les années 1990 : Bilan et perspectives'', FAGACE (Cotonou), ALCRER, DHPD, OSIWA/AFRIMAP et CAO, Octobre 2010 ;

- *Consultant auprès du laboratoire d'Appui au Management et des Etudes Novatrices (AMEN) pour l'étude récapitulative des actions menées sur les filles et les femmes des zones rurales couvertes par les interventions des centres (Dangbo, Adjohoun et annexes) de la Congrégation des Sœurs de la Providence de Gap sous financement DANIDA, Août-Septembre 2010 ;*

- Consultant membre de l'équipe de consultants (Maurice GARNIER et Adjihanou GBENOU) pour DANIDA représenté par l'Ambassade Royale de Danemark à Cotonou dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité et l'efficience des différents types de cantines scolaires au Bénin, Mai- Juillet 2010 ;

Consultant membre de l'équipe de consultants (Maurice GARNIER et Adjihanou GBENOU) pour l'UNICEF dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre du Paquet Educatif Essentiel pour l'accélération de la scolarisation des filles avec l'appui du Royaume des Pays Bas 2006-2009, Janvier-Février 2010 ;

Consultant pour SNV dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs éducatifs des communes de Ségbana, Banikoara et Gogounou sur les textes et lois, politiques et stratégies du secteur de l'éducation, Décembre 2009-Janvier 2010 ;

Consultant membre de l'équipe de consultants (David Godonou HOUINSA, Adjihanou GBENOU et Laetitia CODO) pour la SNV dans le cadre de l'Appui à la gouvernance locale en matière de l'éducation à la base, Novembre-Décembre 2009 ;

Consultant auprès du laboratoire d'Appui au Management et des Etudes Novatrices (AMEN)pour l'élaboration de programme et plan d'action 2010-2015 de l'éducation et de la formation des filles, juillet –Décembre 2009 ;

Consultant auprès de ECORYS Nederland, en partenariat avec Afrique Conseil pour l'Evaluation rétrospective conjointe de la politique éducative du Bénin sur la période 2004-2008 (Agence Française de Développement (AFD), DANIDA, Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères (IOB)), 2009-2010 ;

Consultant membre de l'équipe de consultants (Magloire E. COSSOU et Pierre Adjihanou GBENOU) pour l'évaluation du Programme d'Education des Filles Batonga mis en œuvre dans le cadre du Programme de bourses des Ambassadeurs (des Etats Unis) pour la Scolarisation de la jeune fille, Juillet 2009 ;

Consultant auprès de l'OIF au Togo et en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'opérationnalisation du bilan et du suivi des activités du pool multilatéral des experts francophones en sciences de l'éducation Juin- Juillet 2009, Contrat de consultation N/Réf : ADM/BRAO/bk/20090809-001/325 ;

Consultant membre de l'équipe de consultants (Gnahoui David Emmanuel, Gbénou Adjihanou Pierre et Dèwanou Honoré) pour l'Etude diagnostique sur la gestion des écoles commanditée par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire-Direction pour la Décentralisation dans l'Education et de la Coopération (DDEC)

Consultant auprès du laboratoire d'Appui au Management et des Etudes Novatrices (AMEN)pour l'élaboration de la soumission de CARE pour le compte de la composante Soft du Projet de construction d'école Phase 4 sur financement du Japon : Juillet 2008 à Cotonou ;

Modérateur de l'atelier départemental de sensibilisation des journalistes du Zou sur l'éducation intégrée des enfants handicapés : 25 au 26 Février 2008 à l'Hôtel GUEDEVI V d'Abomey ;

Modérateur de l'atelier national de validation du manuel relatif à l'eau : 30 janvier 2008 au Centre Songhaï, Porto- Novo ;

Co-animateur du séminaire de formation des personnes ressources de l'Afrique de l'Ouest sur les pratiques de classe et les pratiques de suivi dans le contexte de l'approche par compétences organisé par le MEPALN et l'OIF du 17 au 21 septembre 2007 ;

Consultant auprès du cabinet PROCOM dans le cadre de l'évaluation des actions de communication sur les Nouveau Programmes d'Etudes (NPE) commanditée par l'USAID, Juin à Août 2007 ;

Consultant membre de l'équipe de consultants (Aimé GNIMADI et Adjihanou GBENOU) pour l'UNICEF/MEPS dans le cadre d'une étude sur les coûts du paquet éducatif essentiel pour l'accélération de la scolarisation, Décembre 2004 à Avril 2005 ;

Consultant auprès de l'ONG/ IFESH dans le cadre de la conception d'un module de formation du personnel en poste dans ses zones 13/2 au 15/02 /05 sur l'enseignement de la mathématique ;

Consultant membre de l'équipe de consultants (Godonou David HOUINSA, Sètchémè Jérônime MONGBO et Adjihanou GBENOU) pour UNICEF/DANIDA/MEPS dans le cadre de l'élaboration de la politique de scolarisation des filles au Bénin, Juin – juillet 2006

Consultant Associé auprès de CAEB pour la formation des ONGs actives en éducation au Bénin du 19 au 21 Novembre 2004 à Porto-Novo, Bénin ;

Expert pour l'AIF dans le cadre d'une étude du Gouvernement malien sur les filles déscolarisées de la région de Kayes du 22 au 25 Novembre 2004 ;

Consultant Associé pour la formation des ONGs actives en éducation au Bénin du 10 au 12 décembre 2003 à Abomey-Calavi, Bénin ;

Animateur principal de l'atelier national d'échanges sur l'évaluation des compétences en salle de classe, 22 au 31 décembre 2003 à Porto-Novo, Bénin ;

Co-animateur du séminaire de formation des personnes ressources sur le thème : "Politiques nationales en éducation de base et curricula" à Cotonou du 20 au 26/10/02 pour l'AIF ;

Consultant membre de l'équipe des consultants (Toussaint CHICHI, Aimé GNIMADI et Pierre Adjihanou GBENOU) auprès de l'A.D.E.A., Bilan de l'éducation, prospectives, 1999 Cotonou, Bénin ;

Consultant auprès de HATIER, Amélioration d'un ouvrage de mathématique, 1998 - Porto-Novo, Bénin.

2.2. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Le contrôle périodique de fin de trimestre à l'enseignement primaire : contrôle ou évaluation ?, Mémoire de formation d'inspecteur, Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale, 1989 ;

L'idéologie dans la dynamique de la conception des curricula : cas de l'enseignement primaire en République du Bénin, Mémoire de maîtrise, Université d'Abomey-Calavi, Octobre 2009 ;

Manuels de mathématique, cahiers d'activités et guides du CI au CM² (1999-2010) ;

Contribution à titre de maître de mémoire, à la production de mémoires de fin de formation d'élèves-inspecteurs et d'élèves – conseillers pédagogiques de l'enseignement du premier degré au centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale (CFPEEN) ;

Contribution, à titre de lecteur extérieur, à la production d'ouvrages tels que :

- « Former pour changer l'école » (2006, Editions EDICEF pour l'OIF)
- « Des situations pour intégrer les acquis scolaires » (X. Roegiers, 2003, Editions De Boeck).
- « L'école et l'évaluation » (X. Roegiers, 2004, Editions De Boeck),

Co-auteur pour « Les pratiques de classe dans l'APC La pédagogie de l'intégration au quotidien de la classe, Octobre 2010 (Ouvrage collectif du pool des experts francophones en sciences de l'éducation) » ;

Portée philosophique et éducative des contes et proverbes des ouémènou, Mémoire de DEA 3ième cycle (Philosophie), 2012

L'élaboration d'une pédagogie ajustée à partir des contes et proverbes en régime d'oralité (Article), Revue internationale de didactique de la philosophie, Diotime n°55, Janvier 2013

Apprendre à philosopher à partir de nos contes (Article), en cours …

3.0. MOUVEMENTS ASSOCIATIFS

Membre fondateur du CREADEB (Cercle d'Actions pour le Développement de l'Education de Base), Porto-Novo depuis 2002 ;

Membre fondateur du pool multilatéral des experts francophones en sciences de l'éducation, Paris, Agence Intergouvernementale de la Francophonie – AIF, 2002 ;

Membre du Conseil Supérieur des sages de la Commune de Dangbo (CSSD)

4.0. AUTRES INFORMATIONS

2000, Stage de spécialisation en évaluation des manuels scolaires, Belgique, BIEF ;

2001, Formation sur le Leadership en Education, IFESH, Bénin ;

1993- 2006, Membre de l'équipe des concepteurs des programmes de l'enseignement primaire au Bénin ;

1999-2006, Membre de l'équipe de rédaction des manuels scolaires au Bénin ;

1997-2006, Membre de l'équipe d'évaluation des apprentissages au Bénin ;

2000- à ce jour, Enseignant au Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale (CFPEEN) Bénin.

5.0. POSTES OCCUPES

2006 à 2007 ENI Coordonnateur des ENI (Ecole Normale d'instituteurs), cumulativement avec ses responsabilités de chef service à la Direction de l'Enseignement Primaire ;

2005-2006 ENI Coordonnateur adjoint des activités de réouverture des ENI (Ecole Normale d'instituteurs), cumulativement avec ses responsabilités de chef service à la Direction de l'Enseignement Primaire ;

1996 - 1/10/2007 DEP Chef du Service de l'Organisation Scolaire et de la Prévision (C/SOSP) à la Direction de l'Enseignement Primaire ;

1993-1996 C/S Dangbo, Chef Circonscription Scolaire (C/CS) ;

1990-1993 C/S Nikki, Chef Circonscription Scolaire (C/CS) ;

1989-1990 SEMB Nikki-Kalalé, Chef Section des Enseignements Maternel et de Base (C/SEMB) Nikki-Kalalé.

6.0. LANGUES

Langue	**Parlé**	**Ecrit**	**Lu**
Français	1	1	1
Anglais	3	3	3
Goun	1	5	5
Fon	3	5	5

'' Soulignez la langue maternelle

'' Conformément à la notation scolaire allemande, 1=très bien, 2=bien, 3=moyen, 4=suffisant, communication simple 5=faible, notion de base.

Outil informatique : PowerPoint, Word, Excel…

Porto-Novo, le 17/10 /2013

A. GBENOU

Annexe 7 : Taux brut d'admission 2006-2007 et 2007-2008

TBA/Directions départementales	***Masculin***	***Féminin***	***Total***
Atacora - Donga			
2006-2007	129,60%	117,47%	123,84%
2007-2008	155,52%	143,89%	150,00%
Atlantique-Littoral			
2006- 2007	126,89%	124,00%	125,54%
2007-2008	137,74%	133,63%	135,76%
Borgou-Alibori			
2006-2007	88,06%	93,76%	90,75%
2007-2008	118,31%	124,15%	121,06%
Mono- Couffo			
2006-2007	154,59%	132,73%	143,62%
2007-2008	174,53%	153,38%	163,94%
Ouémé-Plateau			
2006-2007	127,52%	111,22%	119,57%
2007-2008	148,23%	133,55%	141,08%
Zou-Collines			
2006-2007	127,03%	115,71%	121,52%
2007-2008	156,57%	148,11%	152,47%
Ensemble Bénin			
2006-2007	123,70%	114,66%	119,32%
2007-2008	146,86%	138,79%	142,96%

Source : DPP, 2009 et MEMP - Annuaire statistique 2006-2007

Annexe 8 : Eléments pour analyse coût-efficacité des quatre innovations EDUCOM(à renvoyer en annexe)

Désignation	**Année**	**Unité/Total (FCFA)[35]**	**Partenaires de mise en œuvre**	**Observation**
Accord signé entre FADeC-GIE/UNICEF pour le suivi de la mise en œuvre des activités du programme Education, notamment des innovations EDUCOM dans les communes d'intervention	2004	19 067 985	ONG Femmes Actrices du Développement Communautaire (FADeC ONG)	2.066 860f d'acquisition de matériels/ équipements/ fournitures
Promotion des innovations EDUCOM (intrants, formations des acteurs, mise en œuvre et suivi)		16 685 000	ONG Femmes Actrices du Développement Communautaire (FADeC ONG)	
Promotion des innovations EDUCOM (intrants, formations des acteurs, mise en œuvre et suivi)	2005	188 917 091	MEMP	
Innovations EDUCOM (intrants, formations des acteurs, mise en œuvre et suivi)	2006	36 035 000	MEMP	
Accord signé entre FADEC-GIE/UNICEF pour le suivi de la mise en œuvre des activités du programme Education, notamment les innovations EDUCOM dans les communes	2007	30 542 340	FADEC-GIE/UNICEF	3 144 630

[35]*Coût du dollar en moyenne en ce moment : 500FCFA*

d'intervention				
Accord signé entre Aide et Action et l'UNICEF pour le suivi de la mise en œuvre des activités du programme Education, notamment les innovations EDUCOM dans certaines communes d'intervention	2007	22 800 750		8 400 000
MEMP, promotion des innovations EDUCOM pour le suivi de la mise en œuvre du Programme Education, notamment les innovations EDUCOM dans certaines communes d'intervention	2007	88 628 000	Aide et Action	
ONG Amitiés ensoleillés (OAE)	2008	31 520 000	Accord signé entre OAE et l'UNICEF pour le suivi de la mise en œuvre des activités du programme Education, notamment les innovations EDUCOM dans certaines communes d'intervention	
MEMP, promotion des innovations EDUCOM	2008	75 749 500	Aide et Action	

dans les communes d'intervention				
Promotion des innovations EDUCOM (fiches de suivi scolaire)	2012	7 200 000	MEMP	7 200 000 d'acquisition d'intrants par l'UNICEF
Promotion des innovations EDUCOM (intrants, formations des acteurs, mise en œuvre et suivi)	2013	24 658 595		Fonds débloqués au partenaire gouvernemental, suite à une requête

Source : Réalisé à partir des données reçues de l'UNICEF.

Annexe 9: Données statiques EDUCOM

Taux Brut de Scolarisation (TBS)

	INDICATEUR	Taux Brut de Scolarisation (TBS)														
	ANNEE	2008 Valeur cible : Total=104,3% et Filles= 98,7% (PDDSE)			2009			2010			2011Valeur cible : Total =111,5% et Filles= 107,8% (PDDSE)			2012		
DEPARTEMENT	GENRE	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Alibori	Bembéréké	107,5%	135,7%	120,3%	111,9%	141,0%	125,1%	115,0%	145,8%	128,9%	111,2%	143,6%	125,8%	111,4%	146,7%	127,4%
	Kandi	69,7%	77,7%	73,4%	69,6%	77,4%	73,2%	75,2%	84,9%	79,6%	78,5%	90,0%	83,8%	82,9%	94,6%	88,3%
	Karimama	48,4%	33,8%	41,4%	46,3%	32,8%	39,9%	50,9%	36,2%	43,9%	55,3%	37,0%	46,6%	65,9%	45,9%	56,4%
	Malanville	51,9%	43,9%	48,0%	59,5%	49,3%	54,5%	61,1%	51,2%	56,3%	62,3%	53,4%	58,0%	66,8%	56,6%	61,8%
Borgou	Kalalé	54,1%	62,4%	58,0%	55,5%	70,6%	62,5%	61,0%	76,3%	68,1%	58,8%	73,5%	65,7%	63,6%	81,3%	71,8%
	Sinendé	93,5%	122,8%	107,3%	103,4%	135,2%	118,4%	100,1%	137,4%	117,7%	102,8%	141,4%	121,0%	106,6%	146,8%	125,6%
Donga	Djougou	109,5%	97,8%	103,9%	108,8%	98,2%	103,8%	111,6%	101,0%	106,6%	116,6%	104,2%	110,7%	119,9%	110,3%	115,4%
Couffo	Klouékanmey	109,4%	73,4%	90,0%	119,6%	79,9%	98,3%	112,3%	76,4%	93,0%	109,7%	73,9%	90,4%	113,6%	76,1%	93,4%
Plateau	Adja-Ouèrè	130,3%	96,5%	113,8%	132,9%	105,0%	119,3%	135,2%	108,8%	122,3%	133,1%	107,3%	120,5%	135,5%	113,9%	125,0%
	Pobé	126,7%	98,6%	112,8%	136,9%	103,9%	120,6%	132,7%	106,1%	119,6%	138,3%	107,0%	122,9%	141,6%	114,3%	128,1%
	Kétou	163,3%	125,9%	145,2%	174,7%	138,5%	157,1%	177,1%	143,9%	161,0%	170,5%	140,3%	155,9%	182,0%	156,8%	169,8%
Ouémé	Adjohoun	111,7%	98,4%	105,5%	111,9%	103,9%	108,2%	110,4%	106,0%	108,4%	108,2%	106,0%	107,2%	108,8%	111,1%	109,9%
	Dangbo	107,2%	74,0%	90,4%	111,3%	78,0%	94,5%	105,3%	76,8%	90,9%	101,6%	78,8%	90,1%	102,4%	79,4%	90,8%
Atlantique	Sô-Ava	59,2%	44,9%	52,7%	69,4%	53,4%	62,1%	64,4%	52,9%	59,2%	61,3%	51,5%	56,9%	71,2%	56,9%	64,7%
	Zè	128,5%	101,7%	115,9%	132,0%	109,5%	121,5%	133,4%	113,0%	123,8%	128,6%	110,8%	120,2%	133,2%	114,5%	124,4%
Zou	Djidja	120,6%	106,2%	113,8%	126,9%	113,1%	120,4%	132,7%	120,6%	127,0%	128,6%	117,0%	123,1%	136,7%	126,9%	132,1%
	Zakpota	126,2%	100,4%	113,4%	134,6%	113,9%	124,3%	128,0%	113,0%	120,6%	127,1%	100,9%	114,1%	122,9%	106,7%	114,9%
	Zogbodomè	94,8%	77,4%	86,5%	99,4%	83,0%	91,6%	98,4%	84,2%	91,6%	97,4%	84,2%	91,1%	100,5%	88,0%	94,6%
	Com. EDUCOM													109,36%	101,48%	105,42%
	BENIN	109,42	98,71	104,27	113,46	104,46	109,13	114,02	106,86	110,58	115,93	109,05	112,62	122,45	116,78	119,72

Source : DPP/MEMP,Août 2013

Taux d'Achèvement du Primaire (TAP)

	INDICATEUR	Taux d'Achèvement du Primaire (TAP)														
	ANNEE	2008Valeur cible pour les 25 communes ciblées Total=39,1% et Filles=34,2% (PDDSE)			2009			2010			2011 Valeur cible pour les 25 communes ciblées T=40,4% et Filles=34,3% (PDDSE)			2012		
DEPARTEMENT	GENRE	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Alibori	Bembéréké	59,7%	76,9%	67,5%	78,7%	75,7%	77,2%	66,0%	70,6%	68,0%	70,0%	84,7%	76,7%	56,9%	72,6%	64,0%
	Kandi	42,5%	48,0%	45,0%	36,8%	35,5%	36,1%	41,0%	41,2%	41,1%	47,2%	53,8%	50,2%	44,8%	53,2%	48,7%
	Karimama	25,0%	10,7%	18,2%	7,4%	10,8%	9,1%	18,7%	9,1%	14,1%	21,1%	11,2%	16,4%	23,2%	10,4%	17,1%
	Malanville	27,7%	18,8%	23,4%	24,1%	27,5%	25,8%	31,9%	19,6%	25,9%	37,9%	29,1%	33,6%	31,8%	26,5%	29,2%
Borgou	Kalalé	40,9%	31,4%	36,5%	30,7%	29,1%	29,9%	34,1%	33,8%	34,0%	36,5%	33,4%	35,0%	36,5%	44,7%	40,3%
	Sinendé	48,2%	53,0%	50,5%	75,8%	71,0%	73,4%	52,8%	68,9%	60,4%	54,4%	73,6%	63,5%	60,0%	79,3%	69,1%
Donga	Djougou	76,6%	51,4%	64,6%	46,7%	59,5%	53,1%	61,2%	41,5%	51,8%	74,0%	48,8%	62,0%	72,9%	52,2%	63,1%
Couffo	Klouékanmey	64,3%	34,3%	48,2%	34,1%	48,0%	41,1%	62,0%	33,2%	46,5%	68,6%	39,6%	53,0%	72,7%	42,1%	56,2%
Plateau	Adja-Ouèrè	65,3%	39,2%	52,6%	43,4%	56,4%	49,9%	66,5%	41,4%	54,3%	64,4%	44,9%	54,9%	80,2%	56,9%	68,8%
	Pobé	73,2%	56,4%	64,9%	54,3%	64,2%	59,3%	70,6%	56,4%	63,6%	73,1%	52,1%	62,7%	79,7%	52,3%	66,2%
	Kétou	85,5%	52,9%	69,6%	55,4%	73,9%	64,7%	77,0%	54,6%	66,1%	79,4%	67,0%	73,4%	93,3%	64,6%	79,4%
Ouémé	Adjohoun	68,4%	44,4%	57,2%	50,2%	58,0%	54,1%	67,2%	54,8%	61,4%	66,5%	50,4%	59,0%	67,1%	59,1%	63,4%
	Dangbo	66,2%	35,9%	50,9%	41,3%	56,3%	48,8%	69,0%	36,8%	52,7%	69,3%	41,1%	55,1%	62,7%	40,1%	51,3%
Atlantique	Sô-Ava	29,0%	18,8%	24,3%	18,8%	29,6%	24,2%	33,6%	18,7%	26,8%	36,1%	23,2%	30,2%	43,9%	22,7%	34,2%
	Zè	70,9%	42,0%	57,4%	43,8%	60,9%	52,4%	66,2%	43,3%	55,5%	69,8%	46,2%	58,7%	74,0%	50,6%	63,0%
Zou	Djidja	67,8%	47,6%	58,3%	49,1%	60,5%	54,8%	79,5%	52,8%	66,9%	72,0%	52,9%	63,0%	78,7%	63,3%	71,4%

Zakpota	64,2%	31,1%	47,8%	40,2%	51,2%	45,7%	69,6%	42,5%	56,1%	78,6%	45,6%	62,2%	83,6%	60,2%	72,0%
Zogbodomè	48,9%	32,4%	41,0%	34,2%	43,6%	38,9%	58,7%	38,2%	48,9%	60,9%	43,3%	52,5%	63,1%	47,1%	55,5%
Com.EDUCOM										59,98%	46,71%	53,34%	62,50%	49,88%	56,19%
Bénin	68,37	52,24	60,60	72,58	56,83	65	70,65	57,30	64,05	73,15	62,15	67,86	76,80	65,77	71,49

Source : DPP/MEMP, Août 2013